

Bulletin
Municipal de **Brignais**

NOVEMBRE 1983 / N° 15

Matériel de bâtiment et d'industrie

QUINCAILLERIE

unimate
S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD - ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS

Tél. (7) 805.18.66

Fabricant du coffrage rapide **Cofruni**

Spécialiste des règles aluminium bâtiment

Echafaudages - Bétonnières et treuils - Monte-matériaux

Tubes plastique, gaine et tuyau eau

Outillage électrique des meilleures marques

Clés et pinces de **FACOM - SAM - FOP**

Soudure électrique et oxyacétylénique de **SAF**

Martellerie - Pelles - Pioches - Serre-joints - Etais

Brouettes - Scies - Aération - Echelles et Escabeaux bois

et dural - Signalisation - Topographie - Cordage - Fers

à béton - etc...

Etudes, conseils et réalisation de matériel

Livraison rapide - Service après-vente

La Maison du Professionnel au service de Tous.

sommaire

2	La Municipalité
4	Le mot du Maire
6	Les résultats de l'enquête sur l'information
VIE ÉCONOMIQUE	
7	L'activité économique
9	Information à l'intention des chefs d'entreprises
VIE MUNICIPALE	
13	Les dernières décisions du Conseil Municipal
16	Centre administratif : choix du projet
17	A propos de décentralisation
POPULATION	
19	La population de Brignais
21	Etat-Civil
22	Elections à la Sécurité Sociale
FINANCES	
24	Taxe d'Habitation
SCOLAIRE	
25	Ils ont repris le chemin de l'école
28	Le Lycée d'Enseignement Professionnel
URBANISME	
30	Voirie-Assainissement
32	A propos du Permis de Construire
32	La fleur que tu m'avais jetée...
SPORTS	
33	De l'esprit du sport
36	Bilan de l'été 1983 à la piscine
SOCIAL	
37	Commission Affaires Sociales : des priorités
38	Le service d'aide-ménagère
38	Restaurant des "Arcades"
39	Pour nos jeunes
39	Fête des Mères 1983
40	Le Noël des Cheveux Blancs
41	Départ à la retraite
MANIFESTATIONS	
43	Sachons prendre le temps de nous divertir
46	Un p'tit train s'en va dans la campagne...
47	Calendrier des manifestations
48	Comme chaque année, à l'automne

LA VIE DES ASSOCIATIONS

49	Maison des Jeunes
50	Les Amis de la Bibliothèque Municipale
50	F.C.P.E. primaire et maternelle
51	Centre social et culturel
52	A.P.E.L.
52	Les Chasseurs de Brignais
52	F.C.P.E.
53	Amicale des classes en "3"
54	P.E.E.P.
54	Association Sportive Pérousiennne
55	Amicale Laïque section judo-club
56	Centre culturel et d'information de Brignais
56	Harmonie Municipale
57	A.C.P.G. - A.C. 39-45 - C.A.T.M.
57	Fédération Française de Hatha-Yoga
59	Ensemble vocal "Le Tourdion"
59	A.S.B. section basket
59	La randonnée sans bornes
60	A.S.B. section tennis
60	La Boule Joyeuse
61	Association Familiale
61	"Brignais-Boxe Française-Savate"
62	Restaurants scolaires des écoles publiques
62	Amicale Laïque section cyclo-club
62	Club de la bonne humeur 3 ^e âge
63	Brignais Accueil
64	F.N.A.C.A.
64	Les Amis du vieux Brignais
64	Centre de maintien à domicile des personnes âgées
65	Fédération des Guides et Scouts d'Europe
66	A.S.B. section football
66	Ouest Lyonnais Santé Libérale
67	Gymnastique volontaire
67	Quand la vie est un perpétuel mélange de couleurs
68	A.S.B. section pétanque
68	Confédération du cadre de vie
69	Ecole de musique
69	Association Rhodanienne de Sauvetage
69	Association Française contre la Myopathie
70	Espérance et Vaillantes
71	Les Amis de l'orgue de Brignais
71	Enfance et familles d'adoption
73	Association Municipale des Cheveux Blancs

INFORMATION MINISTÉRIELLE

74	Bulletin d'information du Ministère de l'Intérieur
----	--

LE PASSÉ

75	Un peu d'Histoire...
76	Brignais a rendu hommage à Jean Moulin
78	Laissons l'Histoire en place



Entreprise Electrique **CAVALLERA**

Eclairage public : entretien / travaux neufs
Eclairage stades
Location camion-échelle
Agréé E.D.F.
12, rue Ampère - 69600 OULLINS
Tél. 851.00.74 et 851.40.44

Evasion...
FONTANA TOURISME
AUTOCARS / VOYAGES
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.16.24

S. E. C.
Société d'Étanchéité et de Couverture
Zone Industrielle de la Gare - Chemin de Chiradie
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.25.33

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

Connaissez-vous le

CODEVI

7,50 % net d'impôt
disponible à tout moment

Venez vous renseigner

5, place Gamboni / 69530 BRIGNAIS
Tél. 805.12.66

La Municipalité

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est le Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme
Commission Culture-Loisirs
Finances et bien sûr du personnel communal

ADJOINTS

Marcel MASSON
Urbanisme
Travaux
Bâtiments communaux

Richard RAFFIN
Affaires sociales

Jean DARFEUILLE
Sports
Fêtes
Associations

Paul MINSSIEUX
Artisanat, commerce
industrie, emploi
Affaires scolaires

Jean FAYOL
Urbanisme
Personnel communal

Michèle RAKOUTZ
Culture et Loisirs

Gérard BERTICAT
Finances communales

M.-Thérèse GARDON
Affaires scolaires

CONSEILLER(E)S DÉLEGUÉ(S)

Gérard SAGNOLE	Voirie, Environnement
Guy BERNOLLIN	Fêtes
Bernard BRUNOT	Jeunes
Denis CHERMETTE	Associations
Michel CORTIAL	Artisanat, commerce, industrie, emploi - Information
Roger GURET	Permis de construire
Patrick MIALON	Sports
Anne-Marie PIEGAY	3 ^e Age
Jean RIGAUD	Jeunes
Cécile VAN DEN BROEK	Affaires sociales, Restaurant des Arcades
Dominique VIRET	Centre-ville, Permis de construire

CONSEILLER(E)S*

Alexandre GENELOT, Marcel ARNAUD, Eric CLAER, Françoise MARTORELL, Jean LAPLACE,
Louis PONTVIANNE, Denis BRAND, Christiane CONSTANT, Catherine CASTELAIN

* Les Conseillers sont placés dans l'ordre du tableau.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit les mercredis de 17 h. 30 à 19 h. et les samedis de 11 h. à 12 h. sur rendez-vous.
M. MASSON : le mardi de 18 h. à 19 h. ou sur rendez-vous.
M. RAFFIN : le samedi de 10 h. à 12 h. ou sur rendez-vous.
M. DARFEUILLE : 2^e et 4^e mercredi du mois, de 17 h. 30 à 18 h. 30 ou sur rendez-vous.
M. MINSSIEUX : le samedi de 9 h. à 10 h.
M. FAYOL : le jeudi de 9 h. à 10 h.
Mme RAKOUTZ : le jeudi de 14 h. à 15 h.
M. BERTICAT : 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 9 h. à 10 h.
Mme GARDON : le mardi de 17 h. à 18 h.

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :
Mme SOGNO

M. CORTIAL, M. DARFEUILLE, M. FAYOL, M. BRUNOT, Mlle MARTORELL, Mme PIEGAY
avec l'aide de MM. BIDAULT, GONIN, MOREL et des Services Administratifs et Techniques

Dépôt légal : quatrième trimestre 1983 — Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,
a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

Avez-vous deviné où a été prise la photo de couverture ?
C'est dans la propriété communale, 28, rue Général-de-Gaulle.
Rassurez-vous, ce cadre sera conservé !

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, à Brignais.

Michel Lacroix

SA PÂTISSERIE FINE
SES SPÉCIALITÉS GLACÉES
SES CHOCOLATS FINS

102, rue du Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 805.25.97

société teyssier-christin

105, rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS

Tél. 805.10.44

**TRANSACTIONS COMMERCIALES
ET IMMOBILIERES**

Villas / Appartements

Maisons de Campagne / Locaux

**Pépinières
M. VIALLET**



*Tous végétaux
de plein air*

“Les Sept-Chemins”
N° 86 - VOURLES
69390 VERNAISON
Tél. (7) 805.23.54

**FONDERIE
VINCENT**

Plaques de cheminées

Chenets

Z.I. Nord - Les Aigais
69530 BRIGNAIS
Tél. : 805.21.99

Vente aux particuliers

*Travaux Publics et Privés
TERRASSEMENTS*

**Société de
Construction
et Terrassement**

“Le Bonneton”
69530 BRIGNAIS
Tél. 805.10.44 ou 805.33.98

Transports

Location Engins



Le mot du Maire



AUTOMNE...

Un Bulletin Municipal de rentrée, qui comme chaque année est porteur des messages des Associations qui contribuent à l'essor de notre ville.

En effet, que de chemin parcouru en quelques années ! plus de 55 Associations ou sections vous permettent de vous occuper, de vous distraire, de vous épanouir et d'apprendre à vivre ensemble. Bravo !

A côté de cela, il y a les autres problèmes qui font les difficultés de la vie de tous les jours et qui ont tendance à nous rendre moroses et résignés.

Ce sont :

- la déviation,
- la circulation,
- les transports.

Autant de dossiers difficiles que nous nous employons à résoudre, mais que nous ne pouvons pas régler seuls, parce que justement nous ne sommes pas seuls à financer ou à décider. Il y a pire bien sûr, c'est encore :

- les impôts,
- le chômage,
- la sécurité.

Voilà des questions graves, qu'il nous faut collectivement résoudre à l'échelle d'une Nation et tout aussi bien de la commune. Comment ?

C'est une question de Solidarité !

Mais ne nous y méprenons pas ! Pas de cette Solidarité qui a nom Assistance ; mais laquelle, alors ?... Eh bien ! Celle qui a nom enthousiasme, désir de créer, envie de faire quelque chose avec ses mains ou avec son esprit en communauté. C'est à nous Responsables, élus ou non, qu'il revient de modeler le Brignais de demain avec les forces vives d'une ville où il doit faire bon vivre. Et parmi ces forces vives, il y a cette jeunesse qui ne demande qu'à se réaliser pour peu que nous l'y aidions. Alors comment ?

En accentuant les actions de réflexion, d'échanges, d'information, de création dans le domaine du travail, de l'emploi, de la culture, de l'éducation, des loisirs.

C'est ce que nous allons vous proposer dans les prochains mois en vous demandant de nous apporter votre aide et votre compréhension.

Pouvons-nous compter sur vous ?
Bien sûr, il s'agit de votre avenir.

Le Maire, MICHEL THIERS □
21 oct. 1983

Enquête sur l'information : les résultats

La Commission Information, souhaitant connaître votre avis, a inséré dans le dernier Bulletin distribué en juin (n° 14) un questionnaire dont une cinquantaine d'exemplaires ont été retournés (vous en trouverez ci-après les résultats chiffrés) :

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'INFORMATION DE JUIN 1983

49 questionnaires nous ont été retournés remplis. Les réponses aux questions ont été les suivantes :	Oui	Non	Sans avis
1. Estimez-vous être informé de la vie de la Commune ?	39	8	2
- Lisez-vous les panneaux d'affichage municipaux ?	30	9	
- Lisez-vous les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal ?	40	9	
• sur les panneaux municipaux ?	27		
• dans la presse quotidienne ?	27		
- Saviez-vous que le public peut assister aux réunions publiques du Conseil Municipal ?	39	8	
- Y avez-vous déjà assisté ?	10	37	
2. Bulletins municipaux :			
- Recevez-vous régulièrement le Bulletin Municipal ?	45	4	
- Si oui, le lisez-vous au moins une fois ?	32	17	
- Soigneusement et plusieurs fois ?	35	14	
- Gardez-vous chaque bulletin municipal ?	43	6	
- Appréciez-vous la présentation ?	46	1	2
- Est-il assez illustré (photo, dessin) ?	44	4	1
- Le consultez-vous de temps à autre ?	41	5	
3. Aimerez-vous être mieux informé ?	30	17	2
4. Avez-vous des souhaits ou des suggestions à formuler ?	35	12	2

Voici quelques réponses aux questions, suggestions ou critiques :

• Une personne estime que « la Commune est très mal gérée, avec un Maire dépensier et orgueilleux qui ne pense qu'aux honneurs, on va à la ruine. Pauvre Brignais, qu'est-ce que tu es devenu ?... »

Mes appels répétés à l'économie, les réalisations du mandat précédent accompagnées d'une profonde amélioration de la situation financière de la commune, une grande partie de ma vie consacrée à ce Brignais que j'aime, à l'écoute de ses habitants m'ont fait croire que je ne méritais pas ces qualificatifs. Je souhaite rencontrer cette personne, si elle le désire, **et lui demande donc de prendre rendez-vous.**

• « Je souhaiterais que M. le Maire rencontre au moins une fois par an les citoyens de Brignais lors d'une grande réunion amicale et chaleureuse. »

C'est prévu ainsi pour début janvier 84 ; d'accord et merci pour l'expression amicale et chaleureuse. Vous avez raison.

• « Dans le Bulletin Municipal, beaucoup trop de photos de Thiers. »

La Commission a décidé de faire figurer les photos des membres du Conseil afin que les administrés identifient bien les élus et leurs responsabilités. J'ai effectivement suggéré moi-même de ne pas reproduire ma photo plusieurs fois. Il m'a été répondu que c'était pour des raisons d'homogénéité de présentation. Passons, voulez-vous, sur ce point.

Il est également souhaité :

- de connaître le calendrier des réunions publiques avec l'ordre du jour,
- un bulletin mensuel,
- des comptes rendus du Conseil Municipal, distribués après chaque séance dans les boîtes aux lettres.



Panneau d'affichage municipal et panneau réservé aux associations.

Le calendrier est fixé pour six mois, mais les impératifs de la vie nous obligent parfois à modifier des dates ; quant à l'ordre du jour, à part le budget primitif en février-mars, et supplémentaire en octobre, on ne peut prévoir le reste longtemps à l'avance.

Un bulletin et une distribution mensuels sont coûteux.

Un lecteur reproche à la Municipalité de ne pas assez informer les citoyens de la suite de la prolongation de la ligne TCL n° 10.

Hélas, les nombreuses démarches du Maire auprès du Préfet, du Président du Conseil Général, des transports Verney, déplorant les retards et les suppressions de certaines navettes... n'ont permis que la création d'une navette supplémentaire Oullins-Brignais. De nouvelles démarches sont en cours auprès des élus communautaires. Le Maire accentuera son action en s'appuyant sur « la volonté des Pouvoirs Publics de rationaliser les transports en commun » et la nécessité pour tous (usagers ou non) de prolonger la ligne n° 10.

Mais je vous engage vivement, une fois de plus, à faire part au Secrétariat de la Mairie, **par écrit, de vos témoignages.** Un dossier se défend sur des faits et non sur des "on-dit".

D'autres remarques et suggestions plus particulières seront étudiées en commission.

Enfin n'oublions pas les personnes, la plus grande majorité, qui nous ont fait part de leur satisfaction et que nous remercions également, bien sûr ! **LE MAIRE** □

VIE ÉCONOMIQUE

L'activité économique

Comme nous l'avions annoncé dans notre programme en février 1983, la Commission animée par Paul Minssieux et aidée par le Maire a été active : dans ses relations et suggestions avec les chefs d'entreprises et la Chambre de Commerce, au niveau du commerce avec la réunion commerçants-Municipalité du 10 octobre, dans l'accueil et l'information des chefs d'entreprises désirant s'implanter à Brignais.

Le tissu industriel de Brignais

Pourquoi une enquête ?

Motivée par la création récente des zones industrielles Nord et Sud, et par la poussée démographique de notre ville, la Commission Artisanat Commerce Industrie Emploi était soucieuse de connaître le tissu industriel de Brignais. Pour elle, il n'était pas possible de valoriser, d'accroître la valeur du potentiel économique de Brignais sans connaître l'existant. C'est pourquoi une étude de fond a été entreprise avec le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

Si le premier objectif de cette enquête était donc une connaissance, et même sur certains points, une découverte du tissu industriel de

Brignais, la Commission voulait profiter de l'opportunité que représentaient ces contacts directs avec les industriels pour répertorier les desiderata des chefs d'entreprises et pour définir une politique globale à court et moyen terme de développement des zones industrielles.

L'enquête a été faite directement auprès des industriels ; sur les 84 entreprises recensées dans le collège employeur des élections prud'homales, 70 ont été contactées, 19 ont refusé de répondre.

Notons que 47 interventions de une à trois heures ont été effectuées et ont permis de compléter les questionnaires, c'est dire la qualité de cette étude !

Les résultats.

Les entreprises se répartissent de la manière suivante :

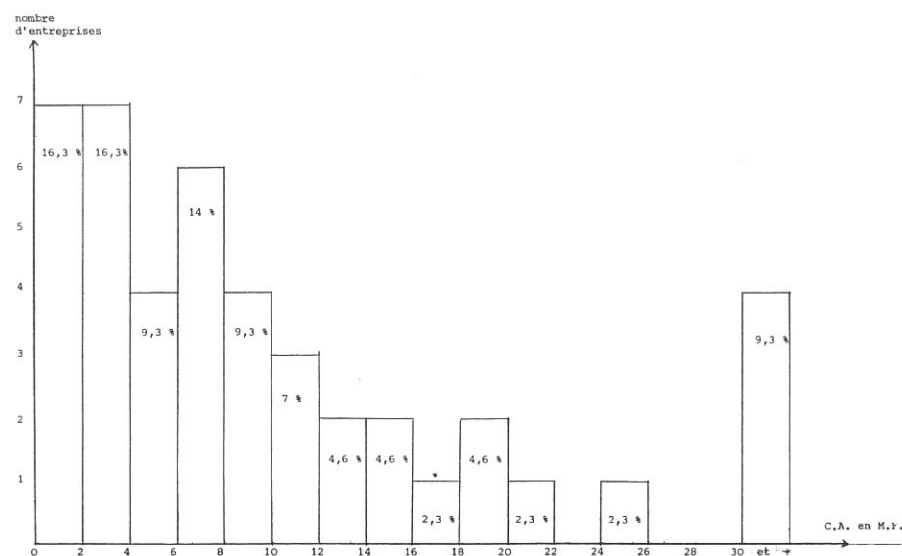
- 28 sont des fabricants
- 12 sont des prestataires de service
- 11 sont des négociants
- 13 sont situées hors zone (26 %)
- 4 sont en zone sud (7,8 %)
- 34 sont en zone nord (66,2 %)

Les 51 entreprises ayant répondu se partagent comme suit :

- 4 Alimentaire
- 14 Bâtiment - Travaux publics et équipements
- 6 Transport et réparations mécaniques
- 10 Transformation du métal et mécanique
- 2 Transformation des plastiques
- 5 Transformation du bois
- 2 Matériel agricole
- 1 Textiles - Cuir
- 1 Electronique
- 3 Prestation de service
- 2 Divers.



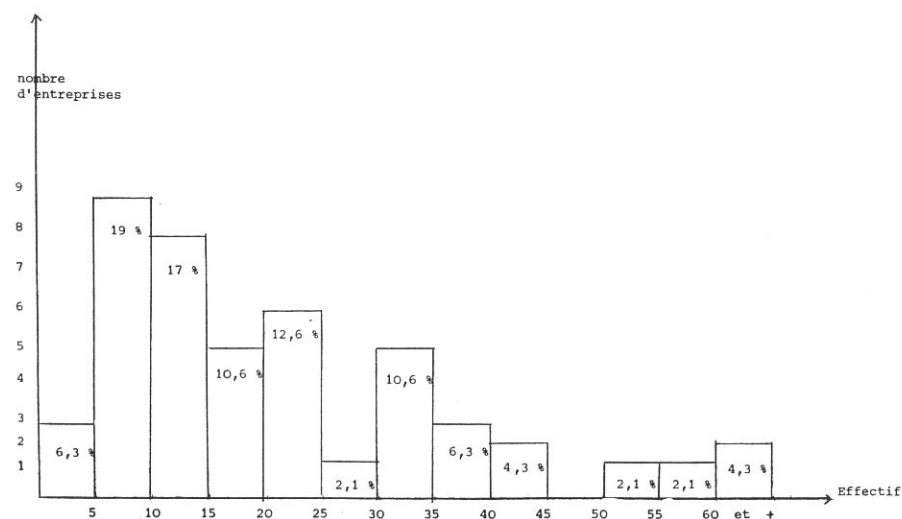
La répartition de leur chiffre d'affaires est la suivante :



Nous voyons tout de suite que la zone industrielle regroupe surtout des entreprises de petite taille : en effet, 32,6 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 4 MF/an (hors taxes) et 65,3 % ont un chiffre d'affaires inférieur à 10 MF/an. Les extrêmes : le plus petit chiffre d'affaires est de 0,8 MF ;

le plus important est de 247 MF. Notons que le chiffre d'affaires total des entreprises de Brignais avoisine les 824 MF et que les dix plus grandes entreprises (environ 20 %) réalisent 614 MF, ce qui représente environ 75 % du chiffre d'affaires total ; la règle de 80/20 est donc respectée.

La répartition selon les effectifs est la suivante :



M. le Maire explique la volonté de la Municipalité lors d'une séance de travail avec les artisans, commerçants et industriels.



L'effectif total des entreprises implantées à Brignais est de 1.070 personnes dont 210 habitent Brignais, soit 19,6 %. Ces chiffres sont à comparer aux chiffres suivants qui ressortent du recensement général de la population de 1982 :

29 % des actifs de la commune travaillent dans la commune, alors que 79 % travaillent en dehors.

D'après le graphique ci-contre, on voit se dessiner trois types d'entreprises :

- celles dont l'effectif est inférieur à 25 représentent 65 %,
- celles dont l'effectif est compris entre 25 et 45 personnes représentent 23,3 %,
- celles dont l'effectif est supérieur à 50 représentant 8,6 %.

Les extrêmes : la plus petite entreprise emploie 2 personnes et la plus grosse en compte 66.

Voici en quelques lignes un résumé synthétique de l'existant industriel local. On peut dès lors se faire une idée précise de ce qu'on appelle zone industrielle à Brignais. Cela nous permet donc de dégager les points économiques forts de notre commune, et d'établir ainsi une stratégie globale à long terme qui tentera d'inciter l'installation de nouvelles entreprises qui viendront renforcer l'existant. Ce pourrait être des entreprises ayant des activités différentes afin d'élargir la gamme déjà en place, ceci permettrait de rendre moins vulnérable aux fluctuations économiques l'ensemble de nos activités industrielles.

Notons aussi que cette enquête s'intègre dans une analyse d'ensemble de la région lyonnaise, qui permettra la mise en place d'une structure de promotion globale des zones industrielles ; les études de complémentarité des points économiques forts des zones devant permettre de les rendre plus invulnérables.

Pourrons-nous avoir les moyens de nos ambitions ?

Les conséquences.

Une des conséquences de l'enquête et non la moindre, a été l'organisation de différentes rencontres entre les chefs d'entreprises et la Municipalité, rencontres qui ont été sources d'échanges fructueux et qui ont permis la mise en place d'une Association des Entreprises des zones d'activités de Brignais.

Cette Association, actuellement en gestation, a pour but de réunir tous les industriels souhaitant œuvrer ensemble à l'amélioration de l'environnement et des conditions d'exploitation ainsi qu'à la

promotion du tissu économique et industriel de Brignais. Des commissions de travail fonctionneront par thème dès la mise en place du bureau définitif. A cet effet, tous les chefs d'entreprises seront invités à une Assemblée Générale prévue mi-novembre.

Le bureau provisoire se compose de :

- **Président** : M. CHAPIRON
- **Vice-Président** : M. BRANCHY
- **Trésorier** : M. VALENTIN
- **Secrétaire** : M. BLIN
- **Membre conseiller** : M. BERTHET.

Le tissu commercial de Brignais

La situation actuelle.

Deux chiffres :

- 43 % des achats alimentaires des ménages s'effectuent hors de la commune,
- 86 % des achats non alimentaires également.

Que signifie ces chiffres qui ressortent d'une enquête effectuée par

la Chambre de Commerce en 1980 ?

Même si certains peuvent contester ces chiffres, même si depuis trois ans des évolutions ont pu intervenir, en particulier avec l'ouverture du Centre Commercial des Basses Barolles, les tendances restent inchangées et supérieures à la moyenne régionale.

Le potentiel.

Le potentiel présenté par la situation géographique de notre commune et par sa population (augmentée par celle des communes voisines) n'a pas échappé aux études marketing des grandes sociétés de distribution qui, à plusieurs reprises, nous ont présenté des demandes d'implantation de moyennes surfaces.

Par ailleurs, la population a manifesté à plusieurs occasions son insatisfaction quant au tissu commercial local.

Le Conseil Municipal, avant de prendre toute décision concernant l'évolution nécessaire de notre commerce, a souhaité contacter directement les commerçants.



Les actions entreprises.

Une réunion s'est donc tenue le 10 octobre et une quarantaine de commerçants ont été reçus par le Conseil Municipal qui a présenté un exposé précis de la situation, afin de connaître leur point de vue et leurs projets.

Après la présentation des résultats de l'enquête de la Chambre de Commerce, et les conclusions du groupe de travail composé de huit commerçants locaux, un débat s'est instauré sur l'opportunité de nouvelles implantations commerciales.

De cette concertation s'est dégagée la nécessité d'augmenter les implantations, et pour ce faire, une commission de réflexion sur le commerce s'est mise en place. Elle est menée par M. DAMMBERG, entouré de douze commerçants et de trois élus : M. MINSSIEUX, Mlle CASTELAIN et M. CORTIAL.

Dans le contexte économique actuel, le jeu de la concurrence est important.

Le questionnaire joint à ce bulletin doit pouvoir répondre en partie à cette interrogation, et c'est pourquoi nous souhaitons que vous soyez nombreux à nous le retourner.

Une volonté municipale

Valoriser, accroître la valeur du potentiel économique de Brignais, une volonté certes, mais aussi une réelle nécessité si l'on veut réussir le Brignais de demain. Les élus responsables de la commission ne veulent pas que la Mairie soit considérée comme une citadelle administrative mais comme un centre d'échange où convergent les diffé-

Information à l'intention des chefs d'entreprises

Aménagement du territoire. Prime aux entreprises.

Dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire il est institué une prime, destinée aux entreprises (décret n° 83.879 du 6 mai 1982, parution J.O. 7 mai 1982). Celle-ci est attribuée par l'Etat après décision du Conseil Régional.

- Sont concernées :
- les entreprises industrielles dont les opérations d'investissement visent à la création et au maintien d'emplois ;
 - les entreprises qui créent, étudient, assurent le maintien d'activités de recherche ou certaines activités tertiaires (service direction, gestion, informatique, etc...);
 - les sociétés civiles et commerciales ayant pour objet la construction de bâtiments à usage professionnel ou l'achat de matériels neufs destinés à être utilisés en crédit bail ou en location vente.

Conditions d'octroi de la prime :

- Les opérations doivent se rapporter :
- à la création d'activités (et reprises d'établissements en difficulté),
 - à l'extension d'activité,
 - ou à la conversion interne.
- Un nombre minimal de salariés doit figurer au titre de l'effectif global de l'entreprise, à l'exclusion de tout salarié temporaire.
- L'octroi de la prime est aussi fonction du programme d'investissement à réaliser (l'article 9 prévoit cinq cas) et l'entreprise doit figurer dans un certain secteur classé.

Montant de la prime :

- Il est fonction de zones classées, et le montant varie selon que la demande vise :
- un projet industriel,
 - un projet tertiaire et de recherche.
- (la commune de Brignais, figure à cette zone classée).
- Pour les projets industriels le taux des primes peut varier de 35.000 à 50.000 Francs dans la limite de 17 % et 25 % de l'investissement hors taxes.
- Pour les projets tertiaires et de recherche le taux des primes peut varier de 35.000 à 50.000 Francs par emploi suivant la zone.
- Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser en Mairie de Brignais (services administratifs).

rentes composantes de l'activité économique, qu'elle favorise les contacts qui sont à l'origine de tout développement.

C'est dans ce cadre que nous recevons régulièrement deux à trois personnes par semaine, intéressées par des implantations commerciales ou industrielles, que nous les informons sur les possibilités d'accueil de la commune, et que nous les conseillons sur leurs futures implantations. A ce sujet, afin de répondre à ces nombreuses demandes, nous souhaiterions que les propriétaires intéressés nous fassent part de leurs intentions afin de centraliser l'offre et la demande.

Dans le contexte économique actuel, le jeu de la concurrence est important, et notre commune, comme de nombreuses autres communes, a tout intérêt à attirer le maximum d'activités afin de permettre au plus grand nombre possible d'habitants de travailler près de leur domicile car, comme nous le disions dans le bulletin n° 14, bien vivre dans sa commune c'est trouver à sa porte : l'emploi, le commerce, la détente et le loisir, c'est ce que nous essayons de réaliser.

LA COMMISSION ARTISANAT
COMMERCE, INDUSTRIE, EMPLOI □

Information à l'intention des chefs d'entreprises

A partir de novembre, les nouveaux artisans devront prouver qu'ils savent gérer une entreprise.

La loi du 23 décembre 1982 (votée, soulignons-le, à l'unanimité au Parlement) oblige toute personne qui désire s'inscrire comme artisan au Répertoire des Métiers à suivre un stage d'initiation à la gestion.

Les textes d'application de cette loi sont désormais parus et la Chambre de Métiers du Rhône s'apprête à faire face à un afflux de demandes : il y a environ 2.000 nouveaux chefs d'entreprises artisanales dans le Rhône chaque année.

Aussi des stages spéciaux sont-ils d'ores et déjà organisés pour permettre aux personnes concernées de remplir cette obligation.

Ces stages, d'une durée de 35 heures, ne visent pas seulement à satisfaire à une obligation légale supplémentaire ; ils ont pour ambition de permettre aux auditeurs :

- d'obtenir des informations sur les nombreuses questions juridiques, sociales et fiscales qui se posent au moment où l'on se met à son compte ;
- de faire le point sur le "côté commercial" de la création d'entreprise ;
- d'approcher les aspects financiers et les problèmes de gestion et d'organisation du projet.

Il faut bien souligner que :

- la participation au stage d'initiation à la gestion organisé par la Chambre de Métiers est obligatoire avant l'immatriculation au Répertoire des Métiers ;
- des possibilités de dispense sont prévues par la réglementation ;
- la participation du conjoint du futur chef d'entreprise au stage est souhaitable mais elle ne remplace pas la présence du chef d'entreprise qui est personnellement tenu d'y participer.

En définitive, ce qui peut paraître comme une obligation supplémentaire mise à la charge des créateurs d'entreprise tend en fait à donner à ces derniers une chance de plus, une arme de plus dans la réalisation et surtout dans la réussite durable de leur projet.

Silix **DAVUM** Matériaux

Z.I. Nord / Route d'Irigny / **BRIGNAIS** / Tél. 805.01.11

(voie express : sortie Brignais-Francheville)

LE SPÉCIALISTE DU GROS-ŒUVRE :

- Carreaux de plâtre
- PVC + accessoires
- Menuiserie
- Isolation, doublage

Laine de verre THERMOLAN

DEVIS • ÉTUDES • LIVRAISONS

En bref... Que s'est-il passé depuis juin ?

● **4 Juin.** Remise officielle des affiches de la campagne "Brignais Propre" aux enfants des écoles maternelles, par M. le Maire, en présence de leurs institutrices, de quelques parents et de Conseillers Municipaux, dans la salle des mariages à la Mairie.

En effet, c'est grâce à une aide financière de la Municipalité, à la compréhension de l'imprimeur et du publiciste qui a su minimiser son achat, que cette réalisation a vu le jour (cf. dernier Bulletin Municipal, page de couverture).

Ces affiches ont obtenu un tel succès auprès des visiteurs (enseignants ou non) du Congrès National des Ecoles Maternelles qui se tenait fin juin au Palais de la Foire, qu'il a été décidé que 3.000 affiches seraient diffusées dans les écoles de la région (financement extra-municipal).

● **23 Juin.** M. le Maire a remis un dictionnaire offert par la Municipalité aux 210 enfants quittant l'école primaire pour passer en 6^e.

Plusieurs personnalités étaient présentes à cette cérémonie, dont M. MICK, Conseiller Général, ainsi que les Conseillers Municipaux et les parents et enseignants.

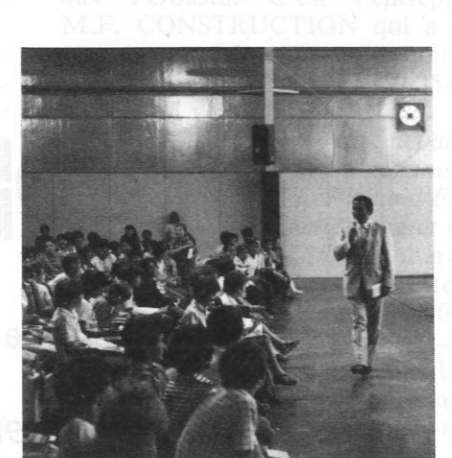
Après avoir remercié les enseignants et félicité les élèves pour leur succès, il a su obtenir le consensus des enfants et leur concours dans la campagne "Brignais Propre", leur demandant de convaincre leurs parents de veiller à ne pas souiller notre ville.

A la suite de la remise des prix aux enfants, M. le Maire eut le plaisir de remettre à Mme RIGAUD, femme de service des écoles depuis vingt-cinq ans, la Médaille d'Argent d'Honneur Départementale et Communale. Mme RIGAUD a marqué par son dévouement et sa patience ces nombreuses années passées au service des enfants et des enseignants, et c'est entourée de nombreux amis (collègues de travail, enseignants, représentants du personnel communal et Conseillers Municipaux) qu'elle a reçu cette distinction.

● **24 Juin.** M. le Maire a remis officiellement la Médaille de la Ville de Brignais à M. ROSSILLOL et au personnel de l'IMPRIMERIE DU MONTET qui, dans des conditions toujours difficiles, nous éditent avec compétence et dévouement le présent Bulletin Municipal.

● **9 Juillet.** Noces d'or de M. et Mme VIRET. C'est en présence de leurs enfants et petits enfants qu'ils ont revécu la cérémonie qui les avait unis le 17 juillet 1933. M. le Maire a donc à nouveau recueilli les consentements réciproques de Mlle Marie-Antoinette FEUGERE et de M. Louis VIRET. Il a rappelé à cette occasion l'estime qui entoure cette famille honorablement connue à Brignais.

C'était le 9 juillet pour les Noces d'Or de M. et Mme Viret.



Remise des prix aux écoliers passant en 6.



Remise de la Médaille d'Honneur à Mme Rigaud.

Une étape de la fabrication du bulletin à l'Imprimerie du Montet.




NYDEL
 Collection de Linge de Table



RHONIS

S.A.R.L. au capital de 20.000 F

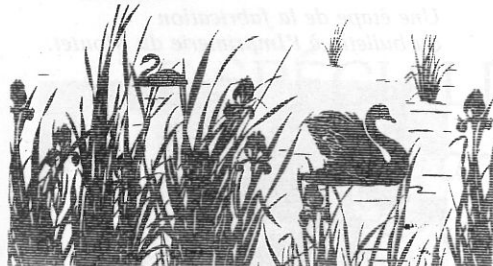
70, rue Général de Gaulle / 69530 BRIGNAIS / Tél. 805.30.20

- Revêtements sol et mur.
- Voilages, ameublement.
- Linge de maison, liste de mariage.
- Stores décoration intérieure et extérieure.
- Création artisanale : coussins, chauffeuses mousse.
- Collection Intemporel, linge de nuit réalisé sur commande. Découvrez le travail artisanal, broderies anglaises, satin...

Confection et pose assurées par spécialistes
 Décoration Conseil Evelyne GALERA

"SPÉCIAL HIVER"
 Transformez votre vieil édredon
 en couette

MHZ Stores-enrouleurs
 « Décor »



OUVERT
 DU MARDI AU SAMEDI
 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

ÉTUDE, DEVIS
 SUR RENDEZ-VOUS



VERTICAL
 LE STORE DE QUALITÉ

RHONIS Département NETTOYAGE INDUSTRIEL

CHAPONOST / Tél. 805.30.20

- Nettoyage moquettes, tapis, fauteuils.
- Ponçage, vernissage parquets.
- Lavage vitrerie.

VIE MUNICIPALE

Les dernières décisions du Conseil Municipal

Séance publique du 27 mai 1983

23 Conseillers Municipaux sont présents à cette réunion présidée par M. THIERS, Maire, 5 sont excusés dont 3 ont remis un pouvoir, 1 est absent.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté avec 25 voix pour et 1 abstention.

• Réalisation par l'OPAC d'un immeuble en accession à la propriété "Le Conchin". Demande de garantie d'un emprunt de 8.100.000 F. Accord du Conseil à l'unanimité.

La séance, qui avait commencé à 18 h. 30, est levée à 20 h. 30.

Séance publique du 17 juin 1983

26 Conseillers Municipaux sont présents à cette réunion présidée par M. THIERS, Maire, 2 ont donné pouvoir, et le dernier arriva à 21 h. 30.

Le compte rendu de la séance du 27 mai est adopté à l'unanimité.

• Espace Culture Loisirs. Avant-projet détaillé adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.

• Soumission lot par lot pour la consultation des entreprises. Toujours pour le projet de construction de l'Espace Culture Loisirs, cette procédure est adoptée à l'unanimité.

• Désignation des membres du bureau d'adjudication. M. le Maire présidera ce bureau composé de MM. MASSON et FAYOL. 23 voix pour et 6 abstentions.

• Fiscalité locale directe. Pas de changement pour les abattements relatifs à la taxe d'habitation. 24 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention.

• Participation au programme d'emprunt 1983 du SIGERLY. Emprunt destiné au financement de travaux neufs d'éclairage public. Unanimité.

• Etablissement de la liste préparatoire du jury d'assises année 1984.

• Acquisitions foncières pour élargissement de voirie. Unanimité.

• Cession de terrain à MM. Musquet et Neckaz. Unanimité.

• Indemnités de fonction des adjoints. Elles représenteront 30 % des indemnités du Maire, alors que la loi permettrait d'aller jusqu'à 40 %. Un pot commun sera constitué afin de participer aux frais des autres élus. 19 voix pour et 10 abstentions.

Séance publique du 8 juillet 1983

20 Conseillers étaient présents à cette séance présidée par M. THIERS, Maire, 8 étaient excusés, dont 5 avaient donné pouvoir, 1 était absent.

Après quelques mises au point, le procès-verbal de la réunion du 17 juin est adopté par 23 voix pour et 2 abstentions.

• Marché pour les travaux d'agrandissement du terrain omnisports du Stade P. Minssieux. C'est l'entreprise VEYRET (moins disante) qui se voit confier le marché de réfection du terrain et sa mise en conformité suivant les normes de la F.F.F. pour un montant de 251.336 F. 23 voix pour.

• Marché pour les travaux de construction du bâtiment vestiaire

aux Pérouses. C'est l'entreprise M.F. CONSTRUCTION qui a été retenue parmi les quatre consultées, c'était la moins-disante : 229.354 F T.T.C. 25 voix pour.

• Demande d'aide du département pour les travaux d'assainissement du chemin de la Plaine d'Elite et marché pour la remise en état des trottoirs de la RN.86. Le marché pour la remise en état des trottoirs s'élève à 240.000 F + 30.000 F pour l'assainissement. Il est approuvé par 25 voix pour. Une aide sera demandée au Département pour les travaux d'assainissement de la Plaine d'Elite. 25 voix pour.

• Paiement de frais de mission aux élus. Remboursement de frais occasionnés par des déplacements dans le cadre de leur mandat. 23 voix pour, 2 abstentions.

La séance, qui avait débuté à 18 h., est levée à 20 h. 15.

Séance publique du 29 juillet 1983

17 Conseillers étaient présents à cette séance présidée par M. THIERS, Maire, 10 étaient excusés dont 6 avaient remis leur pouvoir, 2 étaient absents.

Après quelques mises au point, le

Le Conseil Municipal réuni en séance publique.



→ compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

• *Aide départementale aux communes participant aux frais de fonctionnement des collèges.* Demande de subvention au Conseil Général au titre de l'année 1982-83, pour aider la commune à supporter les frais de fonctionnement du C.E.S. Jean Zay pour lesquels elle participe à hauteur de 36 %. Adopté à l'unanimité.

• *Emploi des fonds scolaires attribués pour l'année scolaire 1982-83 par le Département.* La subvention de 10 F par élève, s'élevant à 14.070 F, financera partiellement la pose d'un mur mobile dans le restaurant scolaire C. Fournion (dépense totale : 56.708 F). Unanimité.

• *Désignation des représentants du Conseil Municipal au Comité d'Hygiène et de Sécurité.* Leur rôle est de veiller à la sécurité, à la salubrité, et à l'hygiène des locaux municipaux dans lesquels travaillent les employés municipaux. Sont désignés à l'unanimité :

- Membres titulaires : MM. THIERS, MASSON, FAYOL, SAGNOLE, Mme GARDON.

- Membres suppléants : MM. LAPLACE, VIRET, Mmes VAN

DEN BROECK, PIEGAY, CHERMETTE.

• *Travaux d'assainissement de la zone Sud. Demande du concours de la D.D.E.* Accepté à l'unanimité.

• *Entretien des installations communales d'éclairage public. Marché avec l'entreprise CAVALLERA.* L'entreprise CAVALLERA a été retenue par le SIGERLY, suite à un appel d'offres restreint. Un nouveau cahier des charges a été élaboré par le SIGERLY. Accord unanime pour la passation de ce nouveau marché.

• *Réfection des trottoirs de la RN.86 entre les établissements TRAILOR et AGRI-SERVICE.* Acceptation unanime du marché à conclure avec l'entreprise BONNARD, dont le montant s'élève à 305.644 F.

La séance est levée à 22 h. 40.

Séance publique du 23 septembre 1983

27 Conseillers étaient présents à cette séance présidée par M. THIERS, 2 étaient excusés et avaient donné leur pouvoir.

Le procès-verbal de la réunion du 29 juillet 1983 est adopté par 26 voix pour et 3 abstentions.

• *Projet d'aménagement d'une nouvelle Mairie.* Après le concours lancé auprès de cinq architectes, deux restaient en compétition, et c'est le projet n° 1 de M. COQUET qui a été choisi par 22 Conseillers, 1 a voté pour le projet n° 3 du cabinet GARBIT-POCHON, 6 se sont abstenus.

• *Acquisitions foncières.* Acquisition de tènements appartenant à : Mmes BONNARD, M. et Mme MARTINEZ, MM. BLANC, Milles DEYRIEUX, Congrégation des Sœurs St-Charles, en vue de l'élargissement de la rue Bovier-Lapierre, Adopté à l'unanimité.

• *Tarifs de location des salles.* Gratuité aux associations à caractère culturel sans but lucratif qui ne disposent de la salle de réunions que le vendredi soir entre 19 h. 30 et 23 h. Pour les associations organisant des réunions à but lucratif (avec droit d'entrée), elles pourront disposer de la salle de réunions le samedi ou le dimanche soir moyennant le versement de : 100 F de location, plus 300 F (correspondant à l'indemnité du gardien), plus une caution de 1.000 F qui garantira la conservation du matériel, du mobilier, et des locaux mis à la disposition des associations. Adopté à l'unanimité.

• *Création de la commission d'économie d'énergie.* Elle est composée de MM. MINSSIEUX, MASSON, BERTICAT, DARFEUILLE, BRAND, MIALON.

• *Initiation musicale dans les écoles.* Reconnue pour l'année 1983-84. 28 voix pour, 1 abstention.

• *Dénomination du L.E.P.* Plusieurs noms avaient été proposés dont celui de Jean GUEHENNO, c'est finalement la proposition de M. ECK, proviseur du L.E.P., qui est retenue : L.E.P. Gustave EIFFEL. 27 voix pour, 1 voix pour Albert CAMUS, 1 abstention.

Le L.E.P. prévu pour 432 élèves n'est compte actuellement que 267. M. le Maire déclare qu'il est nécessaire d'engager une action publicitaire en faveur du L.E.P. Gustave Eiffel.

Dépenses de Fonctionnement	17.024.612,77
Dépenses d'investissement	14.390.606,38
- dont 3.201.349,50 de reste à réaliser	
TOTAL des Dépenses	31.415.219,15
Recettes de Fonctionnement	22.104.780,29
Recettes d'Investissement	10.953.138,66
TOTAL des Recettes	33.057.918,95
- soit un excédent de clôture de	1.642.699,80

Le compte administratif est approuvé par 23 voix pour et 5 abstentions.

• *Budget supplémentaire de l'exercice 1983.* Présenté par M.

BERTICAT, qui souligne les dépassements importants en dépenses d'énergie, ce qui justifie la création de la commission "Economies d'Energie". Il s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	5.218.879,20
Dépenses d'Investissement	6.674.219,18
	11.893.098,38

Ces dépenses s'équilibrent par des recettes d'un montant équivalent dans lesquelles est inclus l'excédent de clôture de l'exercice 1982. Adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.

• *Subvention à l'Association Scolaire des Familles de Brignais.* Une subvention de 81.783 F est votée à l'Association Scolaire des Familles de Brignais pour les Ecoles Privées

au titre de l'année 1982-1983, par 23 voix pour et 6 abstentions.

• *Acquisitions foncières.* Acquisition d'une partie des immeubles CARRAS et GARNIER rue Casse-Froide, adopté par 28 voix pour et 1 voix contre.

• *Régularisation de la subvention à l'Amicale du Personnel communal pour 1983.* 65.000 F, voté à l'unanimité.

Séance publique du 17 octobre 1983

Sous la présidence de M. THIERS, 27 Conseillers Municipaux se sont réunis, 2 sont excusés et ont donné pouvoir.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité après rectifications :

- les soirées au gymnase devront se terminer à 2 heures sauf autorisation exceptionnelle du Maire,
- les industriels se présentent au rythme de cinq à dix par mois et non par semaine.

• *Compte administratif de l'exercice 1982.* Présenté hors la présence de M. le Maire par M. GENELOT, il s'établit comme suit :

En bref...

Stock-Cars Club du Rhône.

Le 25 septembre, lors de l'épreuve du Stock-Cars Club du Rhône, organisée par les Ecoles Libres de Brignais, l'Espérance et Vaillantes et l'Association Paroissiale, la Municipalité s'est associée à cette journée en offrant une Coupe.

M. le Maire, excusé, ne pouvant remettre la Coupe lors de la remise des prix, c'est M. Richard RAFFIN, Adjoint au Maire, qui a eu le plaisir de le faire, en récompensant la première concurrente féminine, Mme Hélène VENET.



Coupe des Elus.

Lors de la traditionnelle Coupe des Elus du département du Rhône, organisé à La Tour de Salvagny, pour la dixième année, la Municipalité de Brignais était représentée par M. le Maire, M. Marcel MASSON et M. Richard RAFFIN, Adjoints.

Après s'être qualifiés en huitième de finale, nos représentants se sont fait battre lors de la partie qualificative en quart de finale.

« L'important est de participer », comme disait le baron Pierre de Coubertin.

Concours de photos anciennes

La Commission Information, en collaboration avec l'Association Municipale des Cheveux Blancs, organise un concours de photos anciennes concernant Brignais. Les dix premiers gagnants se verront remettre un bon pour un agrandissement 30x40 de la photo de leur choix.

Pour participer à ce concours, nous vous demandons de faire parvenir en Mairie, jusqu'en décembre 1983, les photos anciennes que vous possédez accompagnées de quelques explications.

Toutes ces photos vous seront rendues dans le mois suivant.

Merci de vos envois qui nous permettront d'organiser une rétrospective photographique de notre commune.

PUBLICITÉ - INFORMATION

Création.

Dépliants d'information, plaquettes de prestige, notices techniques
présentoirs publicitaires et tous imprimés à caractère commercial

A VOTRE PORTE

Un service complet.

Prise de vues, création graphique et maquette, impression noir ou couleur

Pierre ROCHEBLOINE

Studio Photo - Photogravure

14, rue des Ronzières - BRIGNAIS

Tél. (7) 805.16.93

IMPRIMERIE DU MONTET

Photocomposition - Offset

11, rue F.-Darcieux - ST-GENIS-LAVAL

Tél. (7) 856.19.11

"Le Petit mot «Je ferai»
a perdu des empires.

Le futur n'a de sens qu'à la pointe de l'outil."

ALAIN.

Centre administratif : choix du projet

A proximité du futur "Espace Culture Loisirs" dans l'ancienne maison de maître rénovée, en plein centre ville (au 28 rue Général-de-Gaulle), va être transférée l'actuelle Mairie.

Brignais a grandi

L'exiguïté des locaux de l'actuelle Mairie (moins de 700 m²) où doivent : travailler élus et personnel communal ; se tenir les différentes permanences (ANPE, Jeunes Emploi Formation, Sécurité Sociale, etc.) ; s'administrer la commune (séance du Conseil Municipal, mariages, etc...) est à l'origine de ce transfert.

Il va permettre à la commune de se doter d'un centre administratif (Hôtel de Ville), nécessaire à une ville de 10.000 habitants.

En effet, le prospect de l'église, tout comme la proximité du Vieux Pont (site classé), n'ont pas permis d'envisager malgré les études d'architecte réalisées en 1979, l'agrandissement de la Mairie actuelle.

Le projet retenu

Le projet retenu par le Conseil Municipal, dans sa séance du 23 septembre 1983, émane du cabinet d'architecture COQUET.

A l'origine, cinq concepteurs ont travaillé à partir d'un programme établi par le conducteur d'opération

(Service des Constructions Publiques).

Le projet COQUET présente l'avantage de sauvegarder le caractère de cette ancienne maison de villégiature tout en y intégrant un élément contemporain (bâtiment neuf, trait d'union entre le bâti existant). De plus, il a le mérite de respecter à la fois la qualité publique et monumentale d'un tel équipement et son caractère de lieu de travail en entretenant avec son environnement un rapport direct.

Ainsi, ce sont 1.255 m² qui seront mis à la disposition de l'administration communale et des élus, auxquels il faut ajouter 235 m² de logements.

Engendrer un véritable service public communal de qualité destiné en priorité aux administrés de Brignais, tout en facilitant une meilleure administration de la commune (les élus assurent de nombreuses permanences à la Mairie, outre les Conseils d'Adjoints et les Conseils Municipaux) dans un bâtiment ancien s'intégrant à une nouvelle centralité de la commune (Brignais a grandi et l'ancien centre meurt d'asphyxie), tels sont les motifs qui sont à l'origine de cet ambitieux projet. P.G. □

Maquette de la future Mairie.

Atelier d'arts graphiques et plastiques

Cet atelier a repris ses activités dans le local de la Maison Jandaureck, impasse Lavielle, et fonctionne tous les mercredis de 17 h. 30 à 19 h. 30 sous la responsabilité de deux personnes diplômées des Beaux Arts. Elles sont aidées par deux bénévoles que nous remercions de mettre leur savoir et leur temps à notre disposition : Jacques MOUTIE pour les arts graphiques et Marcel SOLLY spécialiste de la sculpture sur bois.



Cet atelier accueille les enfants (6 à 14 ans) et les adultes qui désirent s'initier ou se perfectionner aux techniques du dessin, de la peinture ou de la sculpture sur bois.

Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la demande et nous invitons toutes les personnes intéressées à contacter Mme FAYLE en Mairie de 8 h. à 10 h. (tél. 805.15.11).

Conditions d'inscription :

- 150 F par trimestre.
- Apporter petit matériel : pinces, crayons, etc...
- (se renseigner auprès des responsables)

COMMISSION CULTURE LOISIRS □

A propos de décentralisation

Tous les élus en parlent beaucoup. Vous-même, beaucoup moins. Cependant cette loi et ses décrets d'application vont bientôt avoir d'importants effets sur les collectivités locales et donc sur notre commune.

Les lois des 7 janvier et 22 juillet 1983 portent sur une nouvelle répartition des compétences entre les Collectivités Locales et l'Etat. Certaines dates ont été fixées pour les transferts prévus en 83.

Un décret du 14 avril 1983 a fixé au 1^{er} juin 1983 la date du transfert à la région des compétences en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. Un décret du 11 mai 1983 a fixé au 15 mai 1983 la date de transfert des compétences aux départements en matière d'équipement rural et d'aménagement foncier.

De même, les compétences en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (schémas directeurs ou plans d'occupation des sols) devront être transférés au 1^{er} octobre 1983. Cependant, la délivrance des autorisations d'utilisation du sol sera décentralisée à compter du 1^{er} avril 1984 pour les seules communes disposant le 1^{er} octobre 1983 d'un P.O.S. approuvé ; c'est le cas de Brignais.

Pour les transferts qui doivent intervenir en 1984 et 1985, la date effective d'entrée en vigueur de la réforme n'a pas encore été définitivement arrêtée. Cependant, le calendrier suivant est envisagé :

- au 1^{er} janvier 1984 seront réalisés les transferts en matière d'action sociale et de santé après une révision des barèmes d'aide sociale en faveur des départements les plus défavorisés à cet égard ;
- avant le 1^{er} juillet 1984, seront transférés les compétences en matière de ports et voies d'eau ;
- au 1^{er} septembre 1984 entreront en vigueur les nouvelles attributions des départements pour les transports scolaires, cependant que la participation de l'Etat dans les départements où ces transports étaient gratuits au 30 juin 1983, sera portée obligatoirement à 65 % des dépenses ;
- au 1^{er} janvier 1985, seront transférées les compétences en matière d'environnement ;
- au 1^{er} juillet 1985, il en sera de même pour celles prévues en matière d'éducation ;
- au 9 janvier 1986, auront lieu les transferts dans le domaine culturel.

Quelles sont les incidences sur les communes et particulièrement sur la nôtre ? Comment pouvez-vous en douter, nombreuses sont les réunions d'explication, de concertation de la part des Ministères, des Préfets, des élus. Les textes se succèdent ; certains ne sont pas très clairs.

J'ai, bien sûr, pris part à toutes ces réunions et participé à différents colloques : dans leur très grande majorité, les élus sont inquiets. En effet, le transfert de compétence doit entraîner le transfert de ressources. Le législateur affiche cette volonté. Tout nous permet d'en douter, néanmoins :

• **La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.), versée par l'Etat aux communes, ne sera augmentée que de 6 % en 1984 ; elle l'a été de 16 % dans les années précédentes.**

• La Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.), dont une partie est calculée en fonction des investissements, est de 2 % pour 1983. Elle "doit" augmenter progressivement mais de combien ?

• **La Dotation Globale de Décentralisation (D.G.D.), créée pour couvrir les dépenses engagées dans ce transfert de compétences... n'est pas encore fixée !**

De toute façon, elle sera très minime et sans commune mesure avec les dépenses entraînées par la décentralisation.

Pourquoi ? Prenons un exemple parmi bien d'autres : dans une commune comme la nôtre dotée d'un P.O.S., le Maire délivrera seul à partir du 1^{er} avril 1984 les permis de construire. Il devra donc, s'appuyer sur des services très structurés et très compétents. En effet, toute erreur risquera d'être sanctionnée par les Tribunaux. (Renforcer les services : surcroît de dépenses de fonctionnement).

Et les charges sociales ?

Certains départements (comme celui du Rhône) voient leurs charges sociales considérablement augmenter (contingent d'aide sociale), char-

ges qu'ils répartissent entre chaque commune du département : la nôtre est particulièrement frappée. Ni le département, ni les communes ne peuvent espérer désormais une aide quelconque de l'Etat.

Et le scolaire ?

Les collèges seront entièrement à la charge des départements (1-07-85), donc des communes.

Cette liste non limitative se prolonge par des intentions dont les incidences ne sont pas chiffrées (qui paiera, par exemple l'exonération de l'Impôt Foncier ?).

Oui, quand on voit que les décisions se succèdent sans que les décideurs en aient cerné les incidences financières ; quand on sait que l'Etat doit quelque 270 millions de Francs à notre département... qu'il envisage de payer par... annuités.

On ne peut qu'être inquiet. Vous comprenez donc la réserve de la grande majorité des Maires.

C'est dire que nous devons être encore plus vigilants qu'auparavant vis-à-vis de nos engagements de dépenses.

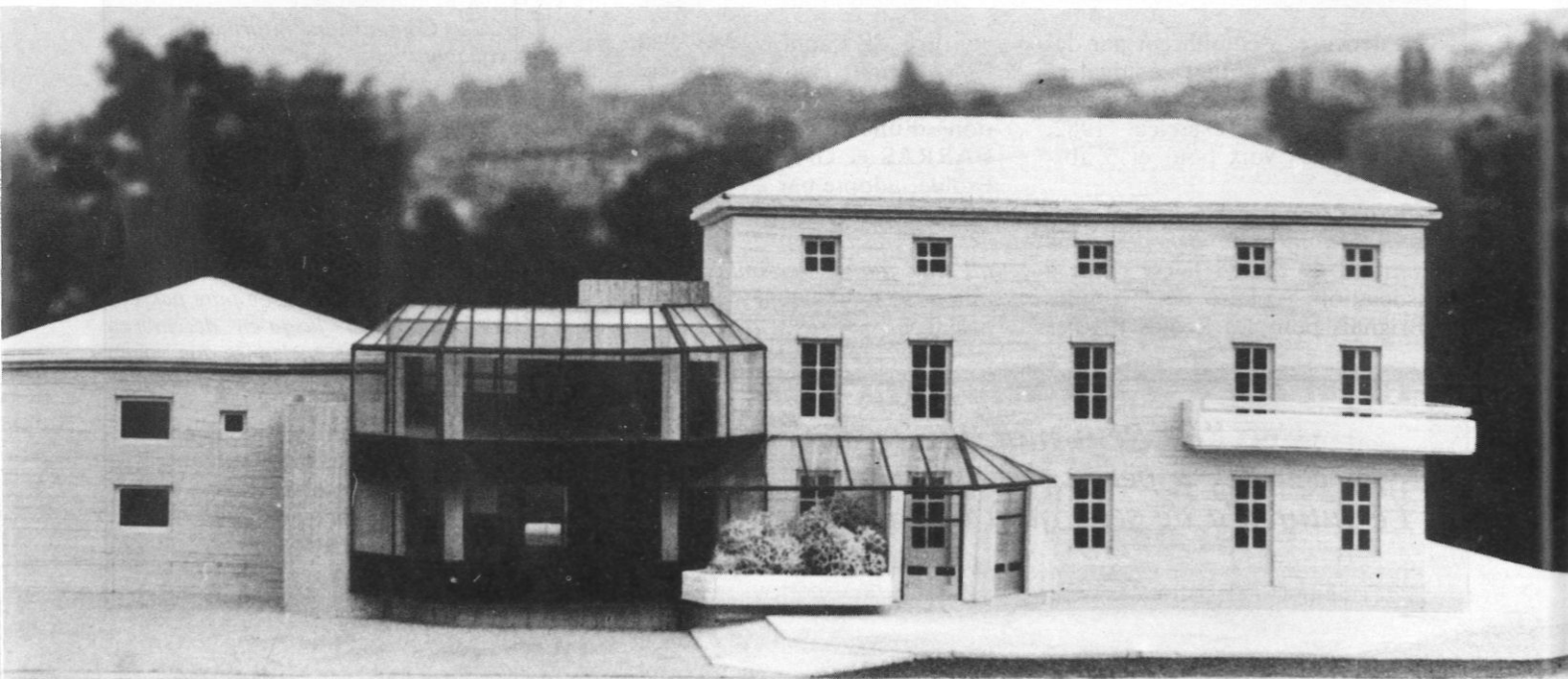
Pour notre part, je demande encore plus fermement qu'auparavant à nos services **d'accroître leurs compétences, de veiller à économiser** sur toutes les dépenses de fonctionnement (denrées diverses, eau, E.D.F., téléphone, carburant...) d'être **rigoureux** quant aux achats, etc...

A mes collègues élus, je demande de bien examiner avec le plus d'objectivité possible tout engagement de dépense.

En effet, ce n'est que grâce à une entente parfaite entre élus et personnel communal, à une recherche permanente de l'optimum de gestion que nous maintiendrons une saine situation financière.

Les Maires ont souhaité la décentralisation. Il n'est pas question de la repousser ! Ce que nous déplorons cependant, c'est une certaine hâte dans sa réalisation, un manque réel de plan financier et le vide juridique qui l'accompagne.

LE MAIRE □



machines à écrire
électroniques
vente et location



OLYMPIA  international

jaboulet-paoli
194, grande rue - 69600 oullins

(7) 850.25.33

**PLOMBERIE
SANITAIRE
ZINGUERIE**



Spécialiste **CHAUFFAGE GAZ**
Agréé G.D.F.

Gérard LACHAUX

Lotissement « Le Bonnet »
5, Allée des Sapins - Tél. **805.17.46**

**CARRELAGE
REVÊTEMENT**

ARTISANAL
qual. 141 - 2 étoiles B

**Nicolas
MARSELLA**

•
« Les Pivoines » A2
170, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. (7) **805.27.39**

Pour NOËL

**les jouets - les jeux
les cadeaux**

chez **EUDES**

Choix - Service - Livraison

113, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Téléphone (7) **805.19.78**

POPULATION

La population de Brignais

Vous le savez déjà, Brignais compte 9.577 habitants au recensement général de 1983.

Les chiffres détaillés de ce recensement nous ont été récemment communiqués par l'INSEE, les voici :

- 40,5 % ont moins de 19 ans.
- 22,0 % ont de 20 à 34 ans.
- 22,0 % ont de 35 à 49 ans.
- 9,5 % ont de 50 à 64 ans.
- 6,0 % ont plus de 64 ans.
- 85 % sont français.
- 15 % étrangers (9 % Maghrébins, 6 % Espagnols, Italiens, Portugais).
- 29 % travaillent dans la commune, 71 % à l'extérieur.
- La famille brignairote compte en moyenne 3,31 personnes par ménage.
- Il y a 3.033 logements à Brignais dont 94 % sont des résidences principales.
- 20 % de ces logements ont été construits avant 1948,
- 9 % de ces logements ont été construits de 1949 à 1967,
- 35 % de ces logements ont été construits de 1968 à 1974,
- 35 % de ces logements ont été construits de 1974 à 1982.
- Les propriétaires occupent 53 % de ces logements, les locataires 47 %.
- 56 % de ces logements sont des logements individuels,
- 44 % de ces logements appartiennent à des immeubles collectifs (plus de 2).
- La population a augmenté :
 - de 1968 à 1975 de 4.002 à 6.790, soit une progression de 70 % et donc de 7,8 % par an,
 - de 1975 à 1982 de 6.790 à 9.577, soit une progression de 41 % et donc de 5 % par an (progression acquise de 1975 à 1979 du reste).
- L'augmentation de population de 1975 à 1982 est due :
 - pour 1/4 au "solde naturel" : excédant naissances-décès,
 - pour 3/4 au "solde migratoire" : arrivées-départs.

La population de Brignais a plus que doublé en 14 ans, **elle est très jeune : 40 % moins de 19 ans**, une personne sur sept n'est pas de souche française.

Qu'en conclure ?

1. J'ai attiré souvent l'attention des uns et des autres sur la nécessité, d'établir des liens entre les personnes vivant depuis longtemps et celles nouvellement installées à Brignais. Le dynamisme des associations, la volonté de tous a permis aux uns et aux autres de mieux se connaître, de mieux s'apprécier. Bravo !

2. **Deux** Brignairots sur **cinq** ont moins de 19 ans. Que d'espoir, de dynamisme sont contenus dans ces chiffres ; mais que de problèmes à résoudre !

Nous devons nous sentir tous concernés par cette jeunesse : l'aider à l'épanouissement de sa vie. De nombreuses actions sont envisagées.

3. La population étrangère est mal répartie sur le territoire national, donc à l'échelon communal.

Brignais est dans la moyenne de sa catégorie. Nous sommes intervenus auprès des autorités compétentes pour que ce taux n'augmente pas et nous y veillons. Cependant nous mettrons tout en œuvre pour faire en sorte que les ethnies représentées sur notre commune se respectent, chacun d'entre nous ayant intérêt à ce qu'il fasse bon vivre dans notre ville. **LE MAIRE** □

Un concert à La Compassion.



**LE CHÈQUE ÉCUREUIL :
UN CHÈQUE
QUI A DE LA PERSONNALITÉ**



Il est à moi
et ça se voit
La carte de garantie
porte votre photo
et votre signature.
C'est une véritable
carte d'identité de
la Caisse d'Épargne
Écureuil.

Il est garanti
et ça se sait
Les chèques de la
Caisse d'Épargne
sont garantis
jusqu'à 500 F.
C'est pourquoi les
commerçants les
accueillent avec
le sourire.

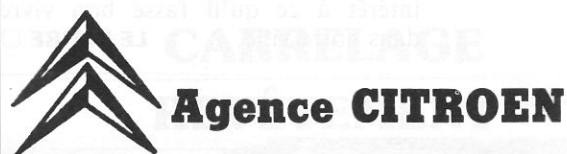
CAISSE D'ÉPARGNE DE LYON



AGENCE DE BRIGNAIS

106, rue du Général-de-Gaulle

Tél. 805.19.12



Agence CITROËN

VENTES VÉHICULES
NEUF ET OCCASION
REPRISE - CRÉDIT

Demander un essai au

**GARAGE
BALLEYDIER**

21, rue Général de Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. : 805.17.33

Réparations toutes marques

Mécanique / Carrosserie

Passage au marbre

Règlement direct par de nombreuses

COMPAGNIES D'ASSURANCE



**DANS
VOTRE
RÉGION !**

Depuis 17 ans, nous sommes toujours à
votre service pour vous conseiller sur un

**ACHAT TÉLÉ, HI-FI
APPAREIL MÉNAGER,
MUSIQUE**

**DÉPANNAGE
TOUTES MARQUES
INSTALLATIONS ANTENNES**

18, rue Terme / LYON

Tél. (7) 828.79.70

181, av. Général de Gaulle / BRIGNAIS

Tél. (7) 805.17.29



CLAUGER R.A.

P. MINSSIEUX

FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

CONDITIONNEMENT D'AIR

POMPE A CHALEUR

CONSTRUCTION - INSTALLATION

SERVICE APRÈS-VENTE

Z.I. Les Aigais - 69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.14.44

Télex : 340-433 F

Etat-civil

Liste des mariages du 1^{er} janvier au 30 septembre 1983

GUICI Mohamed et BELATTAR Asmina, le 8 janvier.
GARRIGA Claude et PUZENAT Murielle, le 8 janvier.
KHOV-TY Kim et CHAP Chanhoe, le 22 janvier.
RICCARDY Jean-Pierre et SQUILLACE Catherine, le 26 février.
GUETTOUCHE Saïd et BEKAKRA Farida, le 5 mars.
JURY Philippe et GALATI Patricia, le 5 mars.
PROIETTO Jean-Franck et BOUVIER Sylvie, le 12 mars.
HILDENBRAND Marcel et BERTHAUD Elise, le 14 mars
DUMOND Eric et GAMBONI Sylvie, le 18 mars.
OULTACHE Arezki et SASSI Djamilia, le 19 mars.
MAURO Emmanuel et ENE Soledad, le 25 mars.
DACQUIN Thierry et BLANC Ghislaine, le 26 mars.
PERRAUD Eric et LACROIX Corinne, le 26 mars.
GERVASI Rocco et CAVALLO Christine, le 1^{er} avril.
LOPEZ François et SANMARTY Brigitte, le 9 avril.
ANDRÉ Jean-Paul et VALENTE Jeanine, le 30 avril.
CHENET Roland et THIOLIERE Nathalie, le 30 avril.
TORTOSA Bernard et BOISSON Michèle, le 30 avril.
NETO COELHO Antonio et MOLINARO Anna, le 13 mai.
SAUVAT Marc et GOUBET Hélène, le 14 mai.
MAURO Francesco et CHAVANT Muriel, le 28 mai.
ZASSO Eric et LEBLANC Catherine, le 3 juin.
BERTHAUD Philippe et FAVRE-BULLY Corinne, le 4 juin
STREBY Jean-Michel et KARAYAN Agnès, le 6 juin.

SURGEY Michel et COMPERON Agnès, le 10 juin.
QUEREZ Roger et HERNANDEZ Maryse, le 11 juin.
ITEPRAT Thierry et AGUILAR Aline, le 18 juin.
CASABURI Philippe et RICHARD Nathalie, le 25 juin.
COGNET Bernard et LAYE Monique, le 25 juin.
GALATI Michèle et DI PANNO Maria-Claire, le 25 juin.
GESUALDI Egidio et DUROT Brigitte, le 1^{er} juillet.
DELAGE Thierry et MASCART Martine, le 2 juillet.
BERTOCCHI Pierre et RUAZ Françoise, le 9 juillet.
MELI Roberto et GAIDO Marie-Christine, le 9 juillet.
MARTIN Franck et GUEFFIER Sylvie, le 9 juillet.
BRUC Gérald et GRANDE Véronique, le 9 juillet.
HOURS Richard et ROCHEFORT Martine, le 15 juillet.
GROSS Rémy et GARNICA Ghislaine, le 30 juillet.
GUICHARD Christian et AZNAR Yolande, le 30 juillet.
PRAT Alain et BUISSON Nathalie, le 26 août.
DEKOCK Thierry et DUGAS-VIALIS Véronique, le 27 août.
GUTTON Jean-Paul et DE LUCA Arlette, le 3 septembre.
ENJALRAN Serge et DARFEUILLE Françoise, le 3 septembre.
TRICI Alain et COLOMBET Christine, le 3 septembre.
JUAN Jean-François et GUIBERT Christine, le 10 septembre.
BRALY Yves et JULLIEN Hélène, le 10 septembre.
CAUET Thierry et DAUDE Marie-Antoinette, le 10 septembre.
DEL MORAL Christian et NAUDI Danielle, le 17 septembre.

Liste des décès du 1^{er} janvier au 30 septembre 1983

BARALE née BERTOLIN Dusolina, le 1^{er} janvier à Brignais.
PANAYE Alain, le 2 janvier aux Avenières (38).
D'AGINCOURT Amancia, le 17 janvier à Brignais.
DREVET Vincent Elisa, le 30 janvier à Brignais.
CONSTANT née SAINT-QUENTIN Fanny, le 10 février à Pierre-Bénite.
LAFFONT Gérard, le 22 février à Chaponost.
MAGIS René, le 23 février à Saint-Genis-Laval.
CHABAC Léon, le 13 mars à Condrieu (69).
MORON Marie-Joséphine, le 22 mars à Brignais.
PERCIBALLI Geneviève, le 23 mars à Lyon 1^{er}.
DESROCHES Benoît, le 26 mars à Charnay (69).
LACROIX Yvonne, le 25 avril à Brignais.
CHANAVAT Jeanne, le 1^{er} mai à Brignais.
CRETIN née GIRAUD Roberte, le 5 mai à Pierre-Bénite.
GRILLON née GERLAND Jeanne, le 10 mai à Brignais.
DEL BIANCO Emmanuel, le 9 mai à Saint-Genis-Laval.

PERROUDON Jeanne, le 23 mai à Brignais.
KIMMERLING Sadi, le 5 juin à Brignais.
ROUIF née VERMESCH Henriette, le 7 juin à Brignais.
MURE Josette, le 15 juin à Pierre-Bénite.
MOREAU Mathilde, le 13 juin à Saint-Genis-Laval.
MARSAL née MAZADE Louise, le 27 juin à Brignais.
ODORICO Rinaldo, le 25 juin à Pierre-Bénite.
MAZZOCCO née POVOLO Aline, le 3 juillet à Lyon 2^e.
VIDAL Marie, le 2 juillet à Pierre-Bénite.
GUTTON née BREDEAUX Marie, le 9 juillet à St-Genis-Laval.
TORT Jeanne, le 17 juillet à Brignais.
DURAND Jean-Louis, le 30 juillet à Saint-Just-la-Pendue (42).
BORNEL Michèle, le 5 août à Lyon 3^e.
FAYOLLAT Marie, le 7 août à Brignais.
HASSENFORDER Jean, le 20 août à Pierre-Bénite.
CLERC Maria, le 19 septembre à Brignais.
CHAMPEAU Daniel, le 18 septembre à Pierre-Bénite.

Pourquoi les naissances ne sont-elles pas publiées ? Pour les raisons suivantes :
— aucune naissance n'a eu lieu dans la commune et donc aucun acte n'a été établi sur nos registres d'état-civil ;
— les naissances des enfants dont les parents sont domiciliés dans la commune ne sont signalées au moyen "d'avis de mention" qui nous sont envoyés par les Mairies des lieux de naissance. Mais ces "avis" ne précisent absolument pas s'il s'agit d'enfants naturels ou illégitimes. Il n'est donc pas possible de les publier, sans risque que ne soit plus préservé le "secret" de l'état-civil.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL □



Les services
de l'Etat-Civil
à la Mairie.

*"Nous vivons une vie,
nous en rêvons une autre,
mais celle que nous
rêvons est la vraie."*

JEAN GUEHENNO

Elections à la Sécurité Sociale

Environ trente millions de personnes sont appelées aux urnes. Ce volume est donc comparable à celui des Elections Présidentielles. Le corps électoral comprend les salariés, français ou non, de l'industrie et du commerce, les chômeurs indemnisés, les mutualistes, les retraités, les fonctionnaires, les jeunes de 16 à 18 ans ayant une assurance sociale autonome pour le secteur assurance maladie. 3.036 administrateurs seront ainsi élus.

L'importance de l'enjeu ne doit échapper à personne, les dernières élections à la Sécurité Sociale remontant à 1962 (on trouvera ci-dessous les résultats de ce scrutin vieux de 21 ans, extrait d'une publication récente de la revue "La Lettre Politique et Parlementaire", septembre 83, n° 94, p. 3) :

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DE 1962

	Sécurité Sociale	Allocations Familiales
C.G.T.	44,8 %	52,9 %
F.O.	17,9 %	14,9 %
C.F.T.C.	24,1 %	23,5 %
Mutualité.....	7,4 %	1,5 %
C.G.C.	2,3 %	—
Divers	3,5 %	7,2 %

(La C.F.D.T. ne se crée qu'en 1964)

La plupart des élus, dont nous-mêmes, estiment que l'organisation en a été trop improvisée et que faute de temps aucun contrôle réel

des listes n'a pu être effectué hors du régime général. En effet :

- certains assurés sont inscrits à plusieurs caisses,

- des personnes décédées sont "appelées à voter",
- certaines personnes n'ont pas de carte d'électeur.

Nombreux sont les Maires qui ont fait part aux Préfets de leur déception, allant jusqu'à indiquer que tout en mettant tout en œuvre pour que le scrutin lui-même se déroule de la meilleure façon possible, ils dégageaient toute responsabilité vis-à-vis de toute réclamation (c'est notre cas : lettre à M. le Préfet du 12 septembre 1983).

Sans doute eût-il été préférable de fixer une date postérieure au 19 octobre afin de permettre une mise à jour sérieuse des listes électorales.

Domage pour une action de cette importance ! Le 17 octobre 1983

Le Maire, MICHEL THIERS □

Silix DAVUM Matériaux

Z.I. Nord / Route d'Irigny / BRIGNAIS / Tél. 805.01.11

(voie express : sortie Brignais-Francheville)

LE SPÉCIALISTE DU GROS-ŒUVRE :

- Planchers DAVUM
- Aciers
- Ciments
- Tuiles

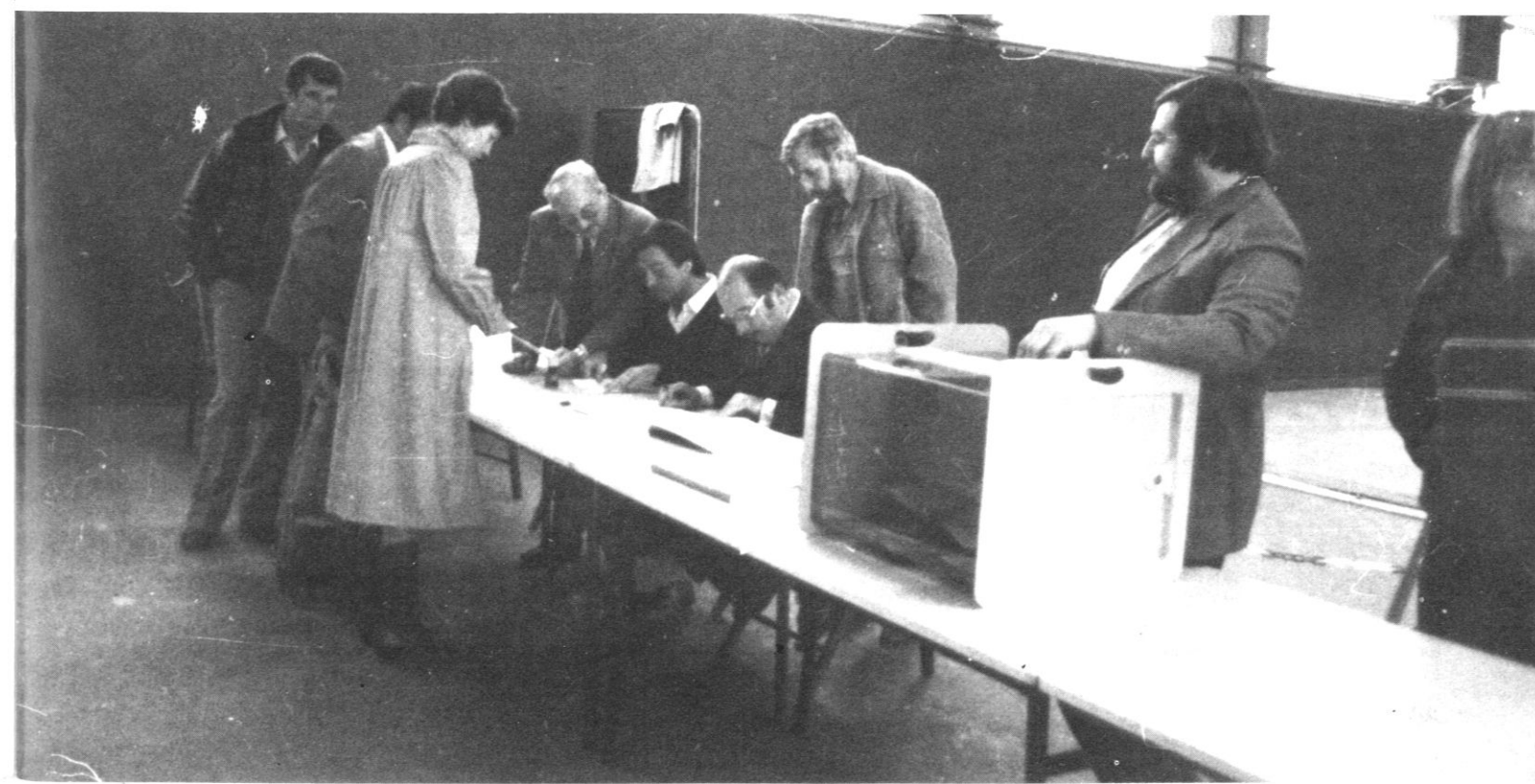
DEVIS • ÉTUDES • LIVRAISONS

Résultats des élections des membres des Conseils d'Administration des organismes du Régime Général de Sécurité Sociale

COLLÈGE 1 : ASSURÉS ASSURANCE MALADIE									
BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMÉS	F.O.	C.F.D.T.	C.G.T.	C.G.C.	C.F.T.C.
Bureau n° 01 Gymnase Municipal	1.581	863	32	831	167	164	205	169	126
Bureau n° 03 Groupe scolaire Claudius Fournion	1.587	877	33	844	204	156	211	156	117
Bureau n° 05 Groupe scolaire Jean Moulin	1.489	776	24	752	169	136	183	159	105
TOTAUX	4.657	2.516	89	2.427	540	456	599	484	348

COLLÈGE 2 : ASSURÉS ALLOCATIONS FAMILIALES									
BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMÉS	F.O.	C.F.D.T.	C.G.T.	C.G.C.	C.F.T.C.
Bureau n° 02 Gymnase Municipal	1.581	844	17	827	172	168	196	173	118
Bureau n° 04 Groupe scolaire Claudius Fournion	1.587	868	28	840	207	144	207	160	122
Bureau n° 06 Groupe scolaire Jean Moulin	1.585	823	25	798	166	137	216	163	116
TOTAUX	4.753	2.535	70	2.465	545	449	619	496	356

COLLÈGES 3-4-5 : PROFESSIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES - ARTISANALES - LIBÉRALES									
BUREAU N° 07 (Bibliothèque)	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMÉS	CANDIDATS				
					M. AGI	M. GASQUET	M. MONTIBERT	M. LAVEU	
Collège n° 3 Professions industrielles et commerciales	106	39	1	38	38				
Collège n° 4 Professions artisanales	114	32	2	30		30			
Collège n° 5 Profession libérales	43	28	0	28			21		7



Taxe d'Habitation

La Taxe d'Habitation a remplacé depuis 1974 la contribution mobilière. Elle est due pour tous les locaux meublés et elle est payée par l'occupant, qu'il soit propriétaire ou locataire, quelles que soient sa qualité et les conditions dans lesquelles il a la disposition des locaux.

Par extension, sont également imposés à ce titre, les garages, aires de stationnement à usage privatif, remises, serres et jardins d'agrément, parc et terrains de jeux, installations sportives, etc... considérés comme des dépendances immédiates de l'habitation.

Sont exclus de la Taxe d'Habitation : les locaux passibles de la Taxe Professionnelle, les établissements publics, scientifiques, d'enseignement et d'assistance, les locaux vacants et vides de meubles.

En 1983, la Taxe d'Habitation représente 22,66 % des impôts locaux encaissés au profit de la commune.

La Taxe d'Habitation est calculée sur la valeur locative des locaux imposables.

Cette valeur locative est égale à la valeur locative brute (auparavant appelée "Valeur locative cadastrale"), déterminée par les Services fiscaux en fonction de critères fixés par la loi :

- caractère architectural de l'immeuble ;
- qualité de la construction ;
- conception du local, superficie ;
- équipement (eau, sanitaire, chauffage, ascenseur) ;
- situation dans la commune.

En 1980 un coefficient d'actualisation a été appliqué à la valeur locative brute qui figurait sur la feuille d'impôts de 1979, si les conditions d'occupation étaient identiques.

Ce coefficient d'actualisation a été de : 1.63 pour tout le département du Rhône. C'est-à-dire que la valeur locative brute de 1980 a été égale à celle de 1979 multipliée par

1.63. Il s'agissait de la première actualisation des valeurs locatives et la loi du 10 janvier 1980 a décidé que ces actualisations n'auront lieu que tous les trois ans. Mais cette même loi a prévu qu'entre deux actualisations, les valeurs locatives cadastrales seraient majorées par application de coefficients forfaitaires

	1982	1983
TAUX COMMUNAL		
- variable d'une commune à l'autre, taux pour Brignais	7.50 %	7.50 %
TAUX DÉPARTEMENTAL		
- identique pour toutes les communes du département	3.59 %	3.57 %
TAUX RÉGIONAL		
- identique pour toutes les communes de la région	0.26400	0.26200
TAUX SYNDICAUX		
- variables d'une commune à l'autre, suivant le ou les Syndicats dont la commune fait partie	0.09410	0.10200
TAUX COURLY		
- la commune de Brignais ne faisant pas partie de la COURLY, aucune contribution n'est réclamée à son profit		

Pour la commune de Brignais, les bases d'imposition pour la Taxe d'Habitation ont été :

- pour 1982 : base notifiée : 26.400.000 - base réelle : 26.572.190
- pour 1983 : base notifiée : 30.700.000 - base réelle : 31.148.030

A l'énoncé de ces chiffres on constate que le montant des bases d'imposition est légèrement supérieur, d'une année sur l'autre, aux 13 % résultant de la majoration fixée par la Loi de Finances. Ceci s'explique par des valeurs locatives supplémentaires résultant de logements nouveaux ou qui ont cessé d'être vacants.

En 1983 lorsqu'un contribuable de Brignais paye 100 F d'impôts au titre de la Taxe d'Habitation, ces 100 F sont répartis ainsi :

• à la commune.....	65,74 F
• au département	27,58 F
• à la région.....	1,99 F
• aux Syndicats Intercommunaux	0,87 F
• pour les frais de confection des rôles	3,82 F
• pour la COURLY	0,00 F
	100,00 F

res fixés chaque année par la Loi de Finances, en tenant compte des majorations de loyers.

Ces coefficients forfaitaires ont été fixés à :

- 1.10 au titre de l'année 1981 ;
- 1.11 au titre de l'année 1982 ;
- 1.13 au titre de l'année 1983.

La valeur locative brute est diminuée des abattements prévus, mais uniquement pour les locaux affectés à l'habitation principale.

La base de la Taxe d'Habitation est constituée par la valeur locative brute, après application des différents abattements auxquels chaque contribuable peut avoir droit, c'est-à-dire la base nette d'imposition.

Le montant de la cotisation individuelle de la Taxe d'Habitation est égal au produit de la base nette d'imposition par l'ensemble des taux ci-après :

Ils ont repris le chemin de l'école

Le point sur la rentrée scolaire, l'enseignement musical, la réfection des locaux.

La rentrée...

Le 8 septembre dernier 2.408 élèves ont pris le chemin de l'école vers un des établissements scolaires de notre commune :

- 1.580 petits écoliers pour les écoles primaires et maternelles publiques et privées et 835 autres pour l'enseignement secondaire.

La rentrée s'est passée sans problème particulier pour l'ensemble des écoles, les effectifs alors présents correspondant à ceux prévus.

En maternelle.

L'école maternelle C. Fournion a accueilli 266 élèves ; effectif en légère baisse, réparti en neuf classes.

Les enseignants sont : Mme Porcellana, directrice, et Mmes Besson, Bouissou, Chabannes, Chechirlian, Lavabre, Martaresche, Miallon, Miguel, Raux, Rouxel.

L'école maternelle A. Lassagne reçoit 117 élèves, les classes sont confiées à : Mme Favre, directrice, et Mmes Baudot, Duperray, Farre, Touboulic.

L'école maternelle J. Moulin a un effectif en légère diminution : 110 élèves se répartissent en quatre classes animées par : Mme Jacquet, directrice, et Mmes Berthollet, Lanot, Moreau.

Dix-sept employés communaux, agents spécialisés des écoles maternelles assistent les maîtresses des dix-sept classes maternelles et assurent le nettoyage des locaux.

En Primaire.

L'école primaire J. Moulin accueille cette année 269 enfants, pris en charge par : M. Labeille, directeur, et Mmes Bernoud, Borg, Crouzet, Fiorini, Labeille, Labrosse, Perrin, Pradines, Yvard. MM. Beaux, Perrin, Roman, ainsi que Mme Guillaumaud pour la classe d'initiation. Mmes Bolac, Demunck et M. Ronjat interviennent pour leur part au niveau du G.A.P.P. Mme Revolot assure les remplacements en cas de besoin.

L'école primaire A. Simondon compte 114 élèves pour cinq classes

confiées à : M. Payrou-Sales, directeur, et Mmes Chamel, Duvert, Guilhom, Rochet, Tollet, Vuagnat.

L'école primaire C. Fournion compte 326 élèves, effectif en diminution d'une vingtaine d'élèves, les enseignants des treize classes sont : M. Lanot, directeur, et Mmes Armanet, Bel, Bertocchio, Bourret, Danneyrolles, Gayraud, Guérin, Jourdan, Morel, Rosado, Roux, Teisseire, Velay, et M. Bouvier.

Le G.A.P.P. s'étend et travaillera à partir de cette année dans l'école. Jusqu'alors, il n'intervenait que sur les écoles A. Lassagne et J. Moulin.

Mme Gennaro est la nouvelle directrice de l'école primaire A. Lassagne succédant à Mme André.

Cette école, reçoit 147 élèves pour six classes confiées à : Mme Gennaro, directrice, et Mmes Cote, Fieque, Karpoff, Manganeli, Perez.

M. Potier pour la classe de perfectionnement ; elle connaît une baisse d'effectif et a vu la fermeture d'une classe de perfectionnement à la rentrée.

L'entretien des classes de primaire et annexes est assuré par 14 femmes de service.

Dans les écoles privées.

L'école privée, dirigée respectivement par Mme Morel et Mme Legac, pour les classes primaires et maternelles, compte 136 élèves d'une part et 88 d'autre part. Les enseignants sont les suivants :

- école libre primaire : Mme Morel, directrice, et Mmes Ballouhey, Gas, Noe, Nouvelle, Roussat.

- école libre maternelle : Mme Legac, directrice, et Mmes Colomb, Granjon, Rivier.

L'effectif de cette école est stable d'une année à l'autre.

Au collège.

Le collège Jean Zay, dont le directeur et directeur-adjoint sont M. Perrier et M. Bernoud, voit son effectif augmenter cette année avec une cinquantaine d'élèves supplémentaires. Les 569 élèves se répartissent en :

8 classes de 6^e soit 210 élèves, 6 classes de 5^e soit 153 élèves, 4 classes de 4^e soit 93 élèves, 4 classes de 3^e soit 100 élèves, 1 classe de C.P.P.N. soit 13 élèves.

Des déficits d'heures en certaines matières non comblés à la rentrée, ont entraîné des réductions d'horaires pour certaines classes, en éducation physique et sportive et en musique notamment.

Au lycée d'enseignement professionnel.

Le Lycée d'Enseignement Professionnel, dont le proviseur est M. Eck, compte 267 élèves. L'effectif n'atteint pas ce qui avait été prévu, la capacité d'accueil de l'établissement étant de 432 élèves. Nous regrettons que l'Education Nationale

suite page 27 →

Silence les chiens !

A la suite de plaintes de plusieurs habitants de la commune, l'attention des propriétaires de chiens est attirée sur les points suivants :

- La nuit surtout les nombreux aboiements de chiens perturbent le sommeil et le repos des habitants dans plusieurs quartiers de la ville.
- Des contrôles inopinés faits par les gardiens de Police Municipale ont confirmé la véracité des plaintes.

Le Maire fait donc appel au civisme des propriétaires de chiens pour qu'ils prennent toutes mesures de nature à faire taire ces

aboiements répétés car il est bien certain que lorsqu'un chien aboie, que ce soit de jour ou de nuit, tous les chiens du voisinage enchaînent...

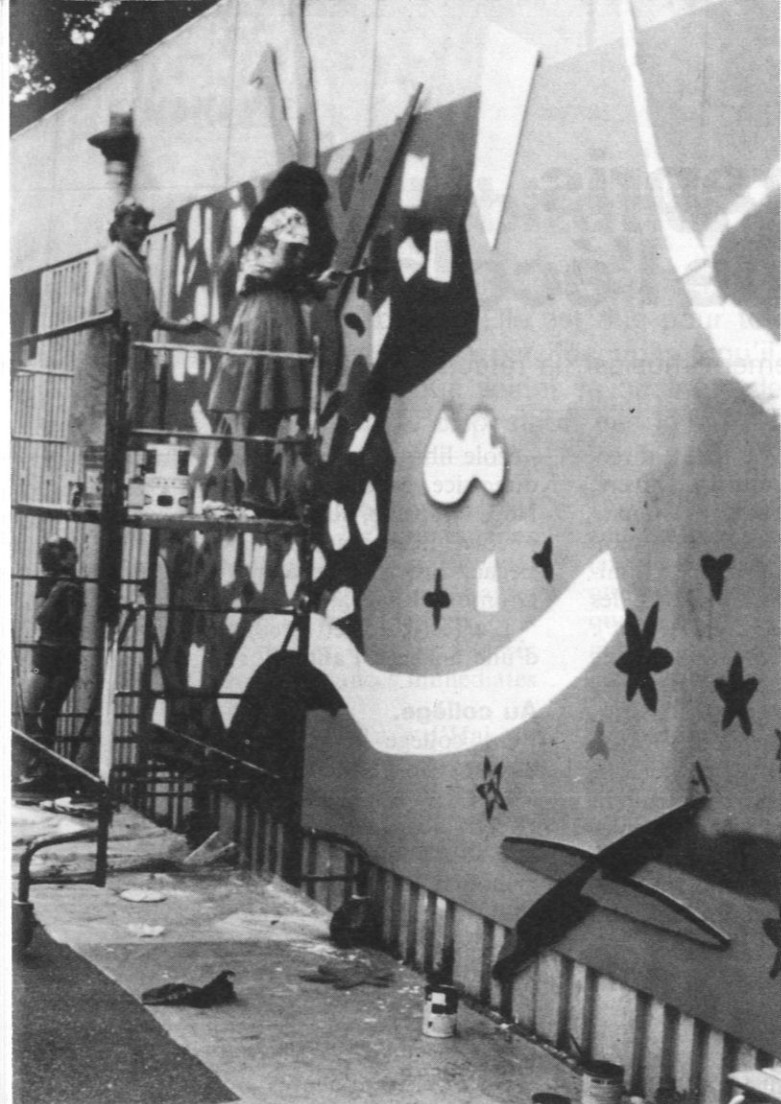
Pour les chiens récalcitrants, il serait souhaitable que leurs maîtres les enferment la nuit à l'intérieur des maisons.

Nous rappelons à ce sujet l'article 102-5 du Règlement Sanitaire Départemental : « Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins ».

Nous comptons sur vous pour vous efforcer de ne pas créer de nuisances et pour respecter la quiétude de votre voisinage.

LES GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE ☐





→ suite de la page 25
 nale ne fasse pas plus de publicité pour un établissement aux locaux rénovés, dont l'enseignement est de grande qualité et permet encore des débouchés aux jeunes.

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons à ces élèves, à leurs parents, et à leurs maîtres, une bonne et fructueuse année.

L'enseignement musical

L'initiation musicale, qui s'est faite durant l'année scolaire 82-83 a été une expérience très intéressante pour les enfants et leurs enseignants. Rappelons qu'elle s'est déroulée dans six classes des écoles A. Lassagne et J. Moulin (trois classes maternelles et trois classes primaires). Mlle Boisserin, monitrice de musique, anima chaque classe, à raison de deux séances de 3/4 d'heure par semaine.

Pour cette année, des changements ont eu lieu : l'Education Nationale ne souhaitant pas que de telles interventions se prolongent au-delà d'un an à l'école maternelle, le Conseil Municipal a décidé d'en faire bénéficier les enfants des classes de CE2 des deux écoles A. Lassagne et J. Moulin en remplacement des classes maternelles.



C'est donc six classes primaires (trois cours préparatoires et trois cours élémentaires première année) qui bénéficient de cette activité culturelle.

La réfection des locaux

Les élèves ont pu retrouver leurs locaux rénovés, leur environnement amélioré ; ainsi :

- l'agrandissement de la cour de l'école primaire J. Moulin a été réalisé,
- une fresque habille les façades de l'école A. Lassagne,
- à l'école C. Fournion, des locaux pour le G.A.P.P. ont été aménagés,
- plusieurs classes ont été repeintes.

Vous trouverez ci-dessous le détail de tous les travaux réalisés dans les écoles pendant les mois de juillet et août.

En plus de ces améliorations, de

ces rénovations, c'est l'art qui s'est installé à l'école, donnant ainsi un nouvel attrait au cadre scolaire, il s'agit de la réalisation de la

Fresque murale à l'école André Lassagne

La fresque murale s'est terminée avec l'année scolaire le 28 juin 1983.

Cette réalisation a été pour les élèves de l'école l'aboutissement de deux trimestres de travail et d'apprentissage. Tous les enfants des trois classes concernées, répartis en quatre groupes ont pu travailler alternativement.

Après avoir recouvert les panneaux de contreplaqué d'une peinture d'apprêt et ébauché les formes principales, on est passé à la réalisation proprement dite.

Le silence est le secret de la nature.

Ce fut l'occasion d'étudier des techniques nouvelles que le travail scolaire traditionnel ne nous permet pas d'aborder.

On fixa d'abord les éléments rapportés qui avaient été préalablement découpés à la scie ; puis on se mit à peindre. Les travaux devaient durer une semaine entière.

Si la main de l'adulte était parfois nécessaire, il est à noter la forte motivation des enfants et leur importante participation. Une grande liberté leur a été laissée tant au niveau de la conception qu'en ce qui concerne le choix des couleurs.

L'expérience a été très formatrice et enrichissante aussi bien pour les enfants que pour les enseignants.

Nous tenons à remercier vivement tous ceux qui ont collaboré financièrement ou techniquement à cette réalisation (C.A.U.E. du Rhône, Municipalité, parents d'élèves), F.C.P.E., L.E.P., entreprises) et plus spécialement les trois artistes peintres qui, en plus de leur compétence, ont fait preuve d'un réel sens pédagogique.

Elle a été inaugurée officiellement le 15 octobre 1983 en présence de nombreuses personnalités.

Pour cette année scolaire 1983-84, un projet de mobile sonore en liaison avec la fresque est à l'étude.

M.T.G.
 Mme GENNARO, M. POTIER

Primaire Jean Moulin	
- Agrandissement de la cour, dépose et pose de clôture, reprise des enrobés	15.180 F
- Réfection en peinture de la salle des maîtres, de la salle polyvalente, des couloirs du 1 ^{er} et 2 ^e étage	62.222 F
- Réfection d'un appartement de fonction, peinture, tapisserie par les services techniques	
Restaurant Jean Moulin	
- Réfection en peinture de la cuisine et annexes	23.327 F
Maternelle Jean Moulin	
- Réfection en peinture du hall d'entrée et de la salle de jeux	16.066 F
Primaire André Lassagne	
- Réfection en peinture du bloc WC garçons par les services techniques	
- Achat de mobilier (4 grandes tables, 7 meubles à classeur, 1 estrade)	8.765 F
Maternelle André Lassagne	
- Réfection en peinture de l'entrée du couloir, de la salle de jeux et des deux salles d'eau	
- Couronnement en bois du bac à sable par les services techniques ..	37.860 F
Primaire Claudius Fournion	
- Achat de mobilier pour le GAPP (1 classeur, 2 tables de maternelle, 12 chaises, 2 bureaux bi-places, 1 banc suédois, 1 espalier)	2.699 F 1.840 F
Maternelle Claudius Fournion	
- Carrelage des WC côté primaire	6.831 F
- Réfection en peinture de la salle de jeux et des deux blocs WC	29.459 F
- Achat de mobilier (1 armoire vestiaire, 2 meubles de rangement haut et bas)	3.081 F
Primaire SIMONDON	
- Réfection en peinture par les services techniques	
- Pose d'un revêtement thermo-plastique dans le 1 ^{er} préfabriqué (deux classes + couloir)	13.346 F

Le Lycée d'Enseignement Professionnel

La place de l'enseignement technique au sein du système éducatif, l'itinéraire des formations pour aboutir aux différentes qualifications ou spécialisations, ne sont pas toujours connus du public ; c'est pourquoi nous avons souhaité vous présenter ce schéma qui a l'avantage d'être clair et dépouillé de tout artifice, et de montrer que le technique n'est plus une filière complexe et tout à fait à part.

Au collège, où se prépare l'orientation des élèves, au lycée qui conduit à l'Enseignement Supérieur, bien peu sont informés sur les réalités du monde professionnel ; la perception réductrice de l'Enseignement Technique ne doit plus être partagée par les instances locales, les organisations professionnelles, les services chargés de l'emploi et le monde du travail lui-même. Les "a priori" dictant les choix et les opinions négatives sur tel ou tel type d'établissement, telle ou telle voie de formation doivent disparaître si l'information passe mieux.

Le Lycée d'Enseignement Professionnel mixte de Brignais, qui a ouvert ses portes depuis le 21 septembre 1981 dans les nouveaux locaux construits avec la participation réaliste et efficace de la commune, est un établissement technique assurant les formations en C.A.P. trois ans, et B.E.P. deux ans, dans les secteurs industriels du bâtiment et tertiaire :

• **C.A.P. en trois ans** (recrutement à l'issue de la cinquième de collège) :

- Menuisier de bâtiment et d'agencement (menuiserie bois, agencement de magasin, mobilier simple),
- Métallier (construction métallique, menuiserie métallique, ferronnerie d'art).

• **B.E.P. en deux ans** (recrutement à l'issue de la troisième de collège) :

- Bois (constructeur, agencement, fabrication de mobilier),
- Ouvrage métallique (constructeur d'ensembles, et charpente métallique légère),
- Comptable (bureau comptable et services informatiques comptables),

- Commerce (services commerciaux : exploitation, prospection, traitement).

Par une délibération en date du 23 septembre, le Conseil Municipal a décidé de donner au L.E.P. le nom de Gustave Eiffel, proposé par M. ECK. Mais cette dénomination ne deviendra officielle que

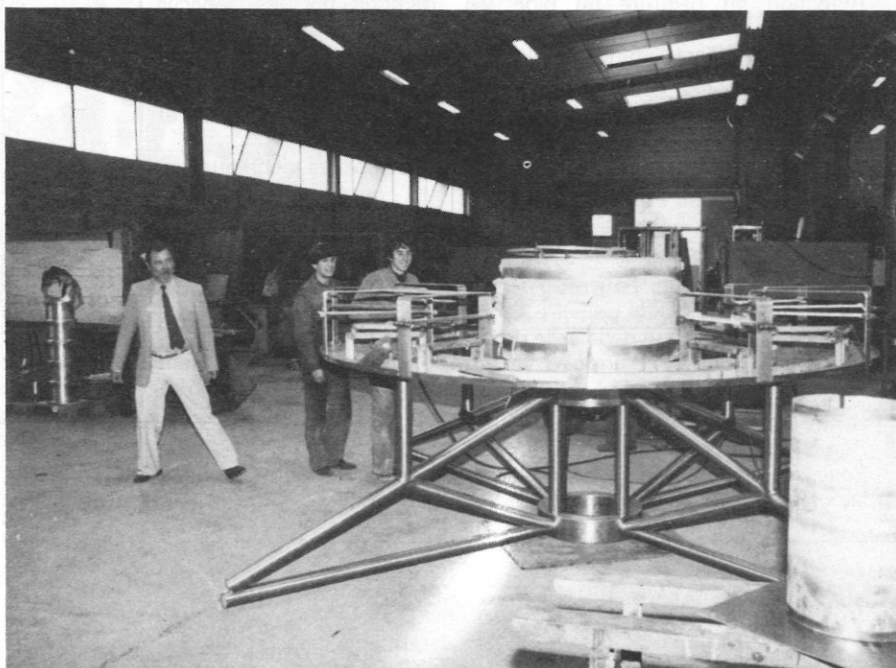
lorsqu'elle aura été acceptée par l'Académie.

A ce lycée technique, qui dispense parmi d'autres, un enseignement destiné aux professions de la métallurgie, revient de droit le nom de ce grand ingénieur et architecte qu'a été Gustave EIFFEL (1832-1923).

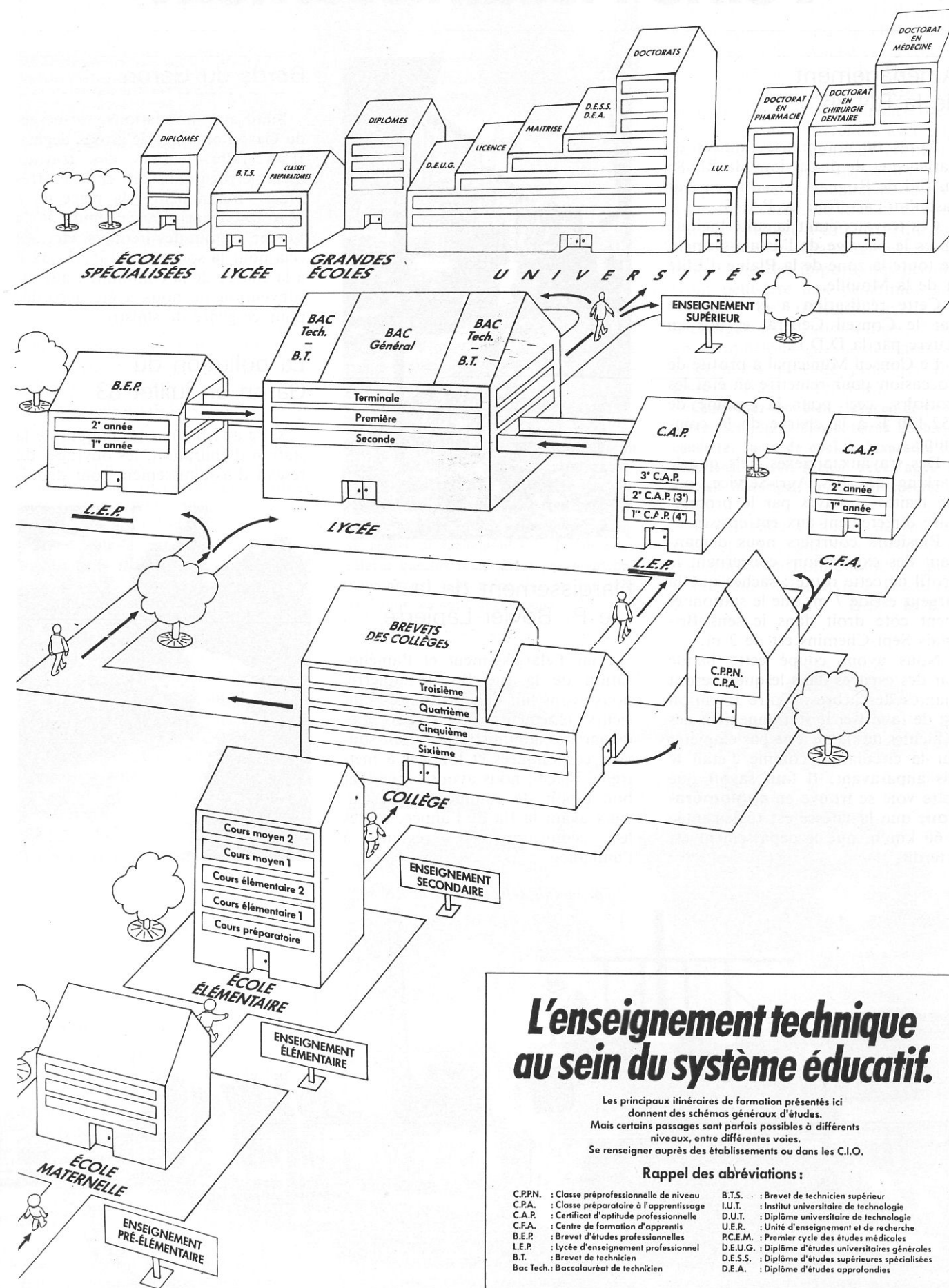
G. ECK - M.T.G. □



Confection de l'horloge de la gare centrale de la Part-Dieu, à l'entreprise S.N.S.T., qui a embauché deux jeunes gens sortant du L.E.P. de Brignais.



Les différentes filières de l'Enseignement



L'enseignement technique au sein du système éducatif.

Les principaux itinéraires de formation présentés ici donnent des schémas généraux d'études. Mais certains passages sont parfois possibles à différents niveaux, entre différentes voies. Se renseigner auprès des établissements ou dans les C.I.O.

Rappel des abréviations :

C.P.P.N. : Classe préprofessionnelle de niveau	B.T.S. : Brevet de technicien supérieur
C.P.A. : Classe préparatoire à l'apprentissage	I.U.T. : Institut universitaire de technologie
C.A.P. : Certificat d'aptitude professionnelle	D.U.T. : Diplôme universitaire de technologie
C.F.A. : Centre de formation d'apprentis	U.E.R. : Unité d'enseignement et de recherche
B.E.P. : Brevet d'études professionnelles	P.C.E.M. : Premier cycle des études médicales
L.E.P. : Lycée d'enseignement professionnel	D.E.U.G. : Diplôme d'études universitaires générales
B.T. : Brevet de technicien	D.E.S.S. : Diplôme d'études supérieures spécialisées
Bac Tech. : Baccalauréat de technicien	D.E.A. : Diplôme d'études approfondies

Voirie-Assainissement

Aménagement de la RN.86

Après de nombreuses années de patience et de discussions, la RN.86 au sud de Brignais est enfin en état jusqu'au carrefour de l'A.45.

Ces travaux étant la suite logique après le passage de l'assainissement de toute la zone de la Plaine d'Elite et de la Mouille.

Cette réalisation a été financée par le Conseil Général et mis en œuvre par la D.D.E.

Le Conseil Municipal a profité de l'occasion pour remettre en état les trottoirs, ceci pour la somme de 552.150 F à la charge de la commune.

Des travaux annexes, tels que le parking des Ets Agri-Service, ont été traités et payés par le propriétaire directement aux entreprises.

Plusieurs courriers nous demandant des explications concernant le profil de cette route : sachez que la largeur est de 7 m, que le stationnement côté droit dans le sens Brignais Sept-Chemins est de 2 m.

Nous avons coupé cette bande par des espaces dans lesquels seront plantés des arbres. Notre intention est de favoriser le stationnement des véhicules de façon à ne pas empiéter sur la circulation comme c'était le cas auparavant. Il faut savoir que cette voie se trouve en **agglomération**, que la vitesse est réglementée à 60 km/h, que le dépassement est interdit.



Elargissement de la rue P. Bovier-Lapierre

Pour l'élargissement et l'amélioration de la rue Bovier-Lapierre, nous avons fait l'acquisition de plusieurs tènements de terrain. Les démarches administratives sont souvent compliquées et longues à mettre en place ; nous avons cependant bon espoir de commencer les travaux avant la fin de l'année, toutes les acquisitions se réglant à l'amiable.

Travaux de réfection sur la RN.86

Bords du Garon

Suite aux inondations, les berges du Garon ont subi de graves dégâts. Il a fallu réaliser des travaux d'empierrement dans des endroits très précis, notamment : la place du 8 Mai 1945, carrefour chemin de la Levée, chemin des Ecoliers, etc... et cela pour la somme de 135.932,32 F à la charge de la commune ; aucune subvention ne nous a été accordée pour ce genre de sinistre.

La pollution du Garon en juillet 83

Suite aux pannes techniques de la station d'épuration, les ouvrages du réseau d'assainissement sont depuis



Convoi exceptionnel traversant Brignais.

plusieurs années surchargés. Le maintien en service de la station se soldant par un résultat nul, il y avait lieu d'envisager l'arrêt conseillé par la D.D.A.S.S.

Ce travail a été effectué partiellement en juillet 1981. Lors des déversements accidentels dans le Garon, nous avons dû intervenir et demander le raccordement immédiat sur le grand collecteur, ce qui fut fait en août 1983.

A ce jour la station ne reçoit plus aucun rejet d'eau usée.

Rue du Bonnet

La rue du Bonnet a été remodelée de la rue F.-Gaillard au boulevard des Ecureuils pour un coût de 218.648 F.

La chaussée est maintenant de 7 m de large avec deux trottoirs de 1,50 m et chacun a pu apprécier la beauté du rond-point harmonieusement fleuri.

Zone industrielle

Des panneaux ont été installés dans différents secteurs de Brignais, notamment :

- quatre dans la zone nord.,
- deux dans la zone sud.

Le stationnement !

Le stationnement anarchique a repris ses droits un peu partout sur la commune. Depuis la réfection de la RN.86 sur la partie sud de Brignais, une bande de stationnement a été tracée.

Or nous voyons toujours camions et voitures garder l'habitude de monter sur les trottoirs et créer une gêne importante aux piétons et sorties des usines et des riverains.

Et les dépôts sauvages...

Des dépôts sauvages ont été repérés à différents endroits de Brignais. Celui situé au fond du chemin des Ronzières a été évacué en accord et avec l'aide de la D.D.E. Devant le coût de l'opération, cette expérience ne pourra pas être renouvelée (deux jours et demi de travail avec plusieurs hommes, camions et tractopelle). Aussi, des dispositions ont été prises avec la Gendarmerie pour que soit assurée, de jour et de nuit, une surveillance à tous ces endroits.

Des procès-verbaux seront dressés et des amendes importantes permettront peut-être aux personnes sans scrupule de réfléchir avant de décharger leurs immondices. Nous vous rappelons que la décharge du Chéron est gratuite pour les Brignaisiens (sauf entreprises).

Comprenez-moi bien ; chacun doit respecter les règles élémentaires de bonne conduite, faute de quoi il s'expose à des sanctions. Je suis décidé, avec l'appui du Conseil Municipal, à faire respecter la loi.

Je demande à chacun de vous un petit effort... qui sera rapidement transformé en bonne habitude pour le meilleur savoir-vivre à Brignais.

G.S. - M.T. □



Décharge sauvage des Ronzières.



A propos des permis de construire

Quelques règles très précises que chacun a le devoir de respecter.

Pour la construction de bâtiments...

Nous constatons depuis quelque temps, qu'un certain nombre de personnes ignorent les règles les plus élémentaires de l'urbanisme. Pourtant celles-ci sont simples :

Vous êtes propriétaires et vous voulez construire ou modifier un bâtiment, un garage, un abri, une clôture, etc... **Vous devez impérativement consulter les services de la Mairie.** L'Adjoint responsable de la Commission ou les Services Techniques vous donneront tous les renseignements qui vous mettront dans une position légale et conforme au Plan d'Occupation des Sols. Sans cette démarche, vous vous exposez aux ennuis juridiques, voire même à la démolition ou remise en état initial des bâtiments.

Mais aussi pour la construction de puits.

Toutes ces remarques s'appliquent également à ceux qui ont fait construire des puits qui servent à arroser les potagers ou le gazon.

Tout projet d'établissement d'un puits ou d'un forage ou d'un captage de source non visé par une procédure d'autorisation, doit faire l'objet, après consultation d'un géologue, d'une demande d'autorisation au Maire qui pourra la refuser, sur avis de l'Autorité Sanitaire qui sera obligatoirement consultée.

Un contrôle régulier est effectué par nos gardiens de police municipale et nos services techniques, afin de veiller à toute infraction. Notre souci majeur est de préserver l'harmonie de notre village.

Quelques chiffres :

Demandes de permis de construire depuis le mois de mars 1983 :

• Maison individuelle	13
• Bâtiment industriel ou commercial (construction ou extension) ..	14
• Modificatif (changement de destination locaux, extension maison, modification façade, etc...)	24
- Centre Culturel et Médico-Social	
- Immeuble "Le Conchin" (O.P.A.C.)	3
- Bâtiment vestiaires des Pérouses	

TOTAL

Avis favorable	45
Avis défavorable	5
A statuer ou en attente	4

M.M. 54

La fleur que tu m'avais jetée...

Comme le veut la tradition à Brignais depuis déjà quelques années, c'est le jury de Chaponost qui a eu pour mission de décerner les prix aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Impartialité certes ! mais la tâche est néanmoins délicate car il faut laisser parler son cœur pour comprendre le langage des fleurs.

Un certain nombre d'entre vous ont su trouver la note pour marier géraniums et impatiences, pétunias et capucines, sans pour autant négliger celle qui reste la reine des fleurs : la rose.

On se souviendra de la chaleur accablante de ce 9 juillet 83 qui ne laissa même pas la place à une légère brise qui, pourtant, aurait permis à toutes ces jolies fleurs de courber leurs corolles sur le passage des visiteurs en signe de bienvenue.

Bravo à tous ceux qui ont su créer et entretenir cette joie pour les yeux, même s'ils ne figurent pas parmi les lauréats ci-dessous :

• Maisons fleuries :

- 1^{er} BEAUVE, 11, allée de la Piscine
- 2^e DEYRIEUX, route d'Irigny
- 3^e BOIRON, 24, bd des Allées-Fleuries

- 4^e ROUX, chemin de la Futaie
- 5^e ROUIF, 10, imp. Ch. du Mont

• Balcons fleuris :

- 1^{er} GOURGAUD, n° 56 Le Garel
- 2^e ROCCI, Bt 4, Les Jonquilles
- 3^e GUILLET, Bt 2, Les Pivoines

• Usines-Commerces :

- 1^{er} RESTOTEL, route de Lyon
 - 2^e CHARROIN, route de Lyon
- Hors concours : SANDOZ.

Comme ses habitants, Brignais aussi concourait dans le cadre de la Campagne 1983 pour fleurir la France, organisée par le Département, et nous nous sommes vus attribuer le 3^e prix de notre catégorie (5.000 à 15.000 habitants) au palmarès d'arrondissement après les communes de Corbas et St-Didier-au-Mont-d'Or.

C'est un début, nous tâcherons de faire encore mieux la prochaine fois.

Nous ferons connaître, dans un prochain communiqué, la date de remise des prix aux lauréats.

M.F.

Les très belles plantations de l'un des participants au concours des maisons fleuries.

SPORTS

De l'esprit du sport

La saison sportive 83-84 est engagée, les différentes sections ont eu peu de temps pour reconstituer les équipes dans les différentes catégories et les entraîneurs sont déjà préoccupés par les résultats ; cependant la Commission Sportive demande un effort supplémentaire pour réfléchir à l'avenir du sport et au sport de Brignais en particulier.

Il nous paraît impératif de rappeler que certaines actions doivent être menées avec beaucoup plus de rigueur et de constance. Ces actions se situent dans des domaines apparemment différents mais sont pourtant étroitement liées.

Nous avons donné une priorité aux points suivants :

Le respect des consignes

Dans ce domaine, il est à signaler que certaines sections ont eu des écarts de comportement et n'ont absolument pas respecté l'heure de fermeture du gymnase (22 h.). Nous osons espérer avoir affaire à des gens responsables, et conscients qu'ils ne sont pas seuls.

Nous demandons à tous les responsables de respecter scrupuleusement les consignes qui, nous le savons, sont contraignantes mais indispensables.

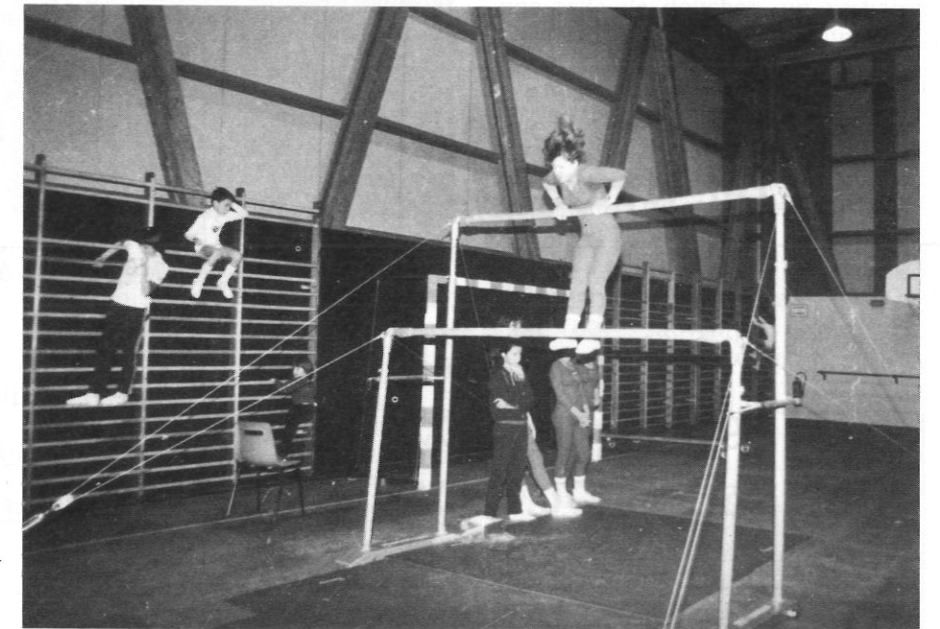
Les coûts de fonctionnement

A l'heure où nous cherchons à réaliser des économies d'énergie, il nous faut compter avec les frais de fonctionnement qui augmentent sans cesse et que nous devons essayer de limiter, par exemple :

- l'encadrement doit être vigilant en matière d'éclairage,
- de même pour le chauffage, des contrôles se feront régulièrement dans les locaux du complexe P. Minssieux. Les deux points que nous venons d'évoquer ne sont pas des actions spectaculaires, mais néanmoins importantes pour la bonne marche du sport dans notre commune et pour la bonne santé de nos finances.

Les résultats sportifs

Revenons vite à l'aspect sportif en rappelant que l'objectif à pour-



A quand les Jeux Olympiques ? En attendant, on s'entraîne avec le plus grand sérieux.

suivre reste le championnat et la progression dans le classement ; nous croyons tous aux bienfaits du sport, encore faut-il créer des conditions favorables à l'épanouissement de notre jeunesse. Nous demandons aux entraîneurs de ne pas négliger l'aspect éducatif de leur fonction.

Les relations écoles-clubs

Reste à développer un point également très important, ce sont les relations entre le milieu scolaire et nos clubs. En effet, il serait souhaitable que les clubs soient le prolongement logique de l'initiation reçue par les enfants pendant le temps scolaire, et nous pensons que la saine émulation que peut apporter la compétition sportive formera des adultes responsables.

En espérant que cette saison nous apportera de bons moments, la commission sportive félicite et encourage tous ceux qui ont renoué avec cette bonne habitude qu'est le sport.

L'amélioration des installations sportives

Afin de permettre à tous de pratiquer le sport, la Municipalité met à la disposition des Brignairots un certain nombre d'équipements sportifs qui, compte tenu de l'engouement des amateurs, a nécessité une constante évolution.

Depuis 1978, année de mise en service du gymnase, l'aspect du Complexe Sportif Pierre Minssieux s'est profondément modifié par la création de nouveaux équipements. La construction de cinq tennis entre 1981 et 1983, d'une grande salle annexe au gymnase et enfin d'un bâtiment-vestiaires avec logement de fonction pour un gardien, terminé début 83, ont étoffé l'ensemble et apporté des facilités nouvelles aux nombreux sportifs qui les utilisent. Tous ces travaux étaient indispensables puisqu'ils répondaient à des besoins précis et urgents et des choix souvent difficiles ont dû être faits au fil des années.

suite page 35 →

69 **Transports** **59**
BALLOIS

198, route Nationale
69530 BRIGNAIS
Tél. (7) 805.27.91

11, rue du Lt Castelain
59100 ROUBAIX
Tél. (20) 70.42.04



BOURDIN : *C'est les Rigottes,
les Saint-Marcellin*

BOURDIN : *C'est aussi,
la Tome
du Beaujolais,
la Brise Fraîche*

BOURDIN : *C'est encore
la Grignette,
le Brillat*

SCOFF 38, av. Marcellin-Berthelot
69520 GRIGNY
Tél. (7) 807.04.04 +
Télex Bourdin 340 930

**Entreprise
Générale
de
Bâtiment**

*Villas / Restauration
Bâtiments industriels*

jean antoniali

15, boulevard de Schweighouse
69530 BRIGNAIS
Tél. : (7) 805.19.97

Ent. CHARROIN

FONDÉE EN 1898

MENUISERIE • AGENCEMENT

ESCALIERS - PARQUETS - PLAFONDS
CLOISONS SÈCHES - BOIS DÉCOUPE

NEUF • RÉNOVATION

FABRICATION SPÉCIALE

USINES - BUREAUX - PARTICULIERS

4, route d'Irigny
69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.86



Les travaux de réfection du stade municipal.

→ suite de la page 33

Pour 1983-84 les travaux vont surtout porter sur la rénovation d'installations existantes, qui en ont un grand besoin. Il s'agit en particulier du terrain principal de football, dont le mauvais état justifiait les réclamations des utilisateurs.

Les travaux entrepris dès le mois de juin se présentent de la façon suivante :

a) Réfection complète du terrain de football (rive droite du Garon).

Démontage de l'éclairage existant, agrandissement de l'emprise totale pour obtenir un terrain homologable de 100x65 m, installation d'un système complet et efficace de drainage, travaux de finition et engazonnement, le tout devant être terminé en octobre 1983.

Les travaux sont réalisés par la Sté VEYRET de Villefranche-sur-Saône et la mise à disposition des footballeurs ne se fera, **au plus tôt**, qu'en octobre 1984.

Pendant cette année de transition, les joueurs devront donc s'entraîner et jouer ailleurs, à savoir sur les deux terrains existants, en sol stabilisé, qui sont l'annexe du stade, rive gauche du Garon et sur le terrain des Pérouses, boulevard André Lasagne.

Pour faciliter les entraînements, en soirée, des aménagements étaient indispensables sur ces deux terrains.

b) Le terrain annexe du stade a été équipé avec quatre poteaux d'éclairage (sur les huit récupérés au terrain principal) comportant chacun

deux projecteurs de 2 KW, donnant ainsi un excellent éclairage pour les activités nocturnes.

Terrains football Complexe Pierre Minssieux		en F.
Réfection et travaux annexes	251.336	
Transfert éclairage sur annexe	97.026	
Reprise des clôtures, filets	84.776	
TOTAL	433.138	
Dont subvention du Conseil Général	120.000	
Terrains des Pérouses		
Construction des vestiaires	229.354	
Transfert de l'éclairage	51.591	
Branchements (eau, E.D.F.)	60.000	
TOTAL	340.945	
Dont subvention du Conseil Général	80.000	

J.D. - P.M. □

Le bâtiment vestiaire, logement du gardien, au Complexe Sportif Pierre-Minssieux.



c) Le terrain des Pérouses enfin avait un besoin urgent d'équipements complémentaires pour pouvoir remplir son rôle. C'est dans ce but qu'a été lancé un programme d'éclairage et de construction d'un bâtiment à usage de vestiaires. L'éclairage a été réalisé de la même façon qu'à l'annexe du stade (quatre poteaux avec deux projecteurs de 2 KW). Le bâtiment vestiaires, implanté en bordure du terrain, côté Garon, pourra ultérieurement être agrandi. Dans l'immédiat, il comprendra deux vestiaires collectifs, une salle de douches, un vestiaire d'arbitre, des sanitaires et un local technique. La mise en service, retardée à cause de déprédations répétées sur le chantier, est prévue prochainement, et valorisera l'ensemble de ces installations facilitant la vie des utilisateurs (joueurs des clubs ou scolaires).

Le coût chiffré de ces opérations, prévues au budget 83 et couvertes par des subventions ou des emprunts, s'établit ainsi :

Bilan de l'été 1983 à la piscine

L'activité d'un bassin d'été tel que le nôtre (ouvert rappelons-le en 1970) et sa fréquentation par le public sont, bien entendu, étroitement tributaires des conditions climatiques.

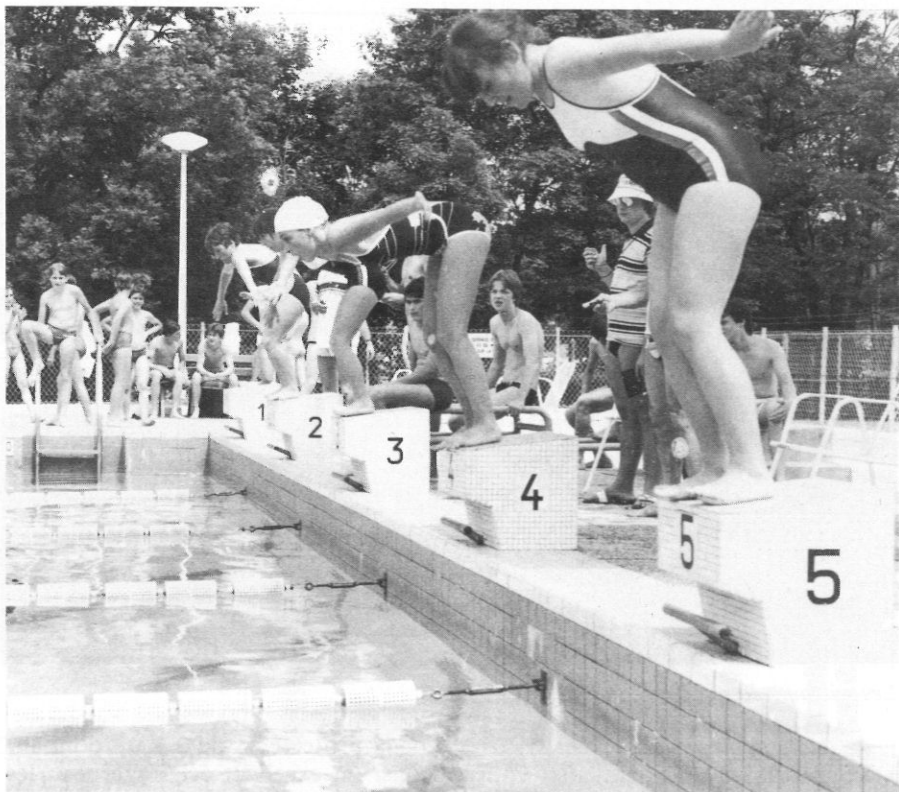
1983 aura été une bonne année puisque les mois d'ouverture ont été favorisés par la chaleur et le beau temps. Par comparaison avec 1982, année très moyenne, le bilan s'établit de la façon suivante (les tarifs d'entrée 82 et 83 étant identiques).

Entrées : 37.743 dont 58 % de jeunes de moins de 16 ans, soit une **augmentation de 22 % par rapport à 1982.**

- A noter que le mois de juillet à lui seul représente avec 25.085 entrées, 64 % du total.

- La fréquentation moyenne journalière calculée sur 85 jours (du 12 juin au 4 septembre) s'établit ainsi à 461 entrées (moyenne en 82 : 322).

- Cette année trois journées seulement ont été sans recette par suite de mauvais temps. La journée record a été celle du dimanche



Attention ! Prêts. 1. 2. 3... Plongez.

d'ouverture le 12 juin avec 1.668 entrées.

Sur le plan des recettes, la saison 83 a rapporté 261.433 F, soit une augmentation de 22,3 % par rap-

port à 82, mais l'exploitation de cet établissement se solde comme toujours par un déficit, du fait que les recettes ne couvrent jamais les dépenses engagées. **J.D.** □

SOCIAL

Commission Affaires Sociales : des priorités

Depuis le début de notre mandat électif, notre commission s'est réunie le 8 avril, le 8 juillet et le 6 septembre. Parmi les questions abordées, le projet de la halte-garderie et de la crèche familiale (création) est prioritaire. En effet, il faut doter la commune d'équipements qui sont nécessaires à une ville de 10.000 habitants (nombre de naissances en 1982 : 155).

Création d'un nouvel équipement

La halte-garderie, la crèche familiale seront implantées dans le cadre de la propriété communale au 28, rue Général-de-Gaulle, en plein centre ville dans un bâtiment autonome, situé à proximité de la rue de Janicu.

D'une capacité de vingt places, pour la halte-garderie, le projet dans son ensemble a été instruit en liaison avec le Docteur HONEGGER, médecin départemental de la Protection Maternelle et Infantile et le Docteur RIOU, médecin de la circonscription.

Pour leur part, les élus membres de la commission ont rendu visite à la halte-garderie de Saint-Genis-Laval, à celle de Givors, etc...

Cependant, la Commission des Affaires Sociales ne voit pas son activité limitée à cet objectif.

Un suivi sur le terrain

De multiples questions font l'objet d'un suivi sur le terrain ou d'une instruction.

Halte-Garderie du Centre Social (situé aux Pérouses).

Certains aménagements techniques ont été apportés à l'aire de jeux des enfants, à savoir : changement total de la clôture, avec portillon d'accès de l'extérieur, pose d'un store afin de protéger les enfants du soleil, notamment lors des grosses chaleurs que nous avons connues cet été.

Accueil des personnes âgées.

La structure d'accueil en Mairie, pour les personnes âgées, est en train de se mettre en place et doit être opérationnelle sous peu.

Gardes et permanences des médecins.

A la demande de l'Association Familiale de Brignais, courrier a été adressé aux médecins de Brignais, Vourles et Orléans pour leur

demander d'effectuer un tour de garde durant les week-ends.

La Municipalité va inviter sous peu tous les médecins concernés afin de faire le point avec eux ainsi qu'avec le service "S.O.S." qui assure les gardes les samedis et dimanches.

Poste d'éducateur.

Suite au départ (retardé de six mois après intervention du Maire) de l'équipe d'animation des Pérouses assurée par l'O.P.A.C., un dossier est actuellement en cours de constitution pour la création d'un poste d'éducateur du service Prévention de la Sauvegarde de l'Enfance.

Ce dossier est constitué en concertation avec le Centre Social, le Centre Médico-Social, la Maison des Jeunes, l'O.P.A.C. et l'Association Sportive Pérousiennne. Ce poste d'éducateur devrait être opérationnel (dans la mesure où il est accepté), printemps 1984.

"Car la jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut."

JEAN COCTEAU.

Le bâtiment vestiaire en construction aux Pérouses.



Quartier des Pérouses.

Le bâtiment vestiaire du stade des Pérouses est terminé. Il le serait depuis longtemps si des actes de vandalisme n'avaient pas été commis au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

L'éclairage du stade est terminé depuis déjà plusieurs semaines.

En ce qui concerne les immeubles, la Municipalité a reçu la direction de l'O.P.A.C. le 20 septembre, en la personne de M. VILLENEUVE, directeur général, assisté de ses proches collaborateurs ; l'Adjoint aux Affaires Sociales assistait à la réunion.

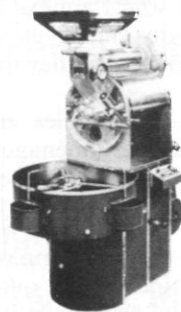
M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal rendront visite aux résidents courant novembre. Il sera répondu à toutes les questions quotidiennes et tous problèmes pourront être abordés.

Nouveau à Brignais !

LA CAFEONE

DÈS LE 15 NOVEMBRE

Torréfaction journalière cafés et fruits secs
Grand choix de thés naturels et parfumés
Cadeaux utiles spécialisés



4, rue du

Colonel-Guillaud

Tél. 805.29.66



Le service d'aide-ménagère

C'est le Centre Social de Beauvant qui assurait un service d'aide-ménagère pour la commune de Ste-Foy-lès-Lyon, dépannant les personnes âgées de Brignais et Chapost.

En 1978, le service a été repris par le Club Jarrésien du 3^e âge, il nous fallait donc créer quelque chose sur Brignais afin de poursuivre et améliorer ce qui avait été entrepris.

Après avoir proposé la gestion de ce service au Centre Social, et à l'Association des Familles, à la suite de leur refus, il a été décidé début 1979 que ce serait l'Association Municipale des Cheveux Blancs qui le gèrerait.

Mme BOURRON-LAURINO, en tant que Conseillère Municipale, en a pris la responsabilité jusqu'en mars 1983. Depuis cette date, c'est M. RAFFIN, Adjoint aux Affaires Sociales, qui est à la tête du service.

Mlle ABELLAN, employée communale, s'occupe de la partie administrative et des relations entre personnes âgées et aides-ménagères.

Le service a effectué pour l'année 1982 : 4.563 heures et a employé neuf aides-ménagères. L'association porte à son actif au 30-09-83 : 3.346,5 heures et emploie huit aides-ménagères pour trente-trois personnes aidées.

Rôle de ce service

Il a pour but essentiel d'apporter une aide matérielle aux personnes de plus de 65 ans (travaux ménagers, provisions, petites formalités administratives...), et également une aide morale, une présence si importante pour l'être humain ; afin de permettre aux anciens de rester le plus longtemps possible dans leur cadre habituel et familial : leur appartement.

Pour tous renseignements, contacter Mlle ABELLAN, en Mairie, tél. 805.15.11. R.R. - A.J. □

Restaurant des "Arcades"

Depuis son ouverture, en 1977, le restaurant du Foyer-Résidence fonctionne tous les jours, avec une progression régulière des repas servis.

La présence d'un cuisinier expérimenté a contribué à cette évolution. Des menus variés et équilibrés sont proposés aux résidents mais aussi à leurs invités occasionnels et au personnel communal.

La moyenne journalière étant de 50 à 60 repas.

Jusqu'à présent le restaurant était ouvert tous les jours de l'année. Or, nous avons été amenés à étudier le problème des dimanches et fériés, car ces jours-là, le prix de revient des repas est très élevé, et la commune doit prendre en charge la différence du montant versé (55 F par repas en mars 1983).

Aussi après réflexion, et enquête auprès des intéressés, en particulier au cours de l'Assemblée Générale du 6 juin 1983, nous avons décidé de fermer le restaurant les dimanches et jours fériés à partir du 1^{er} novembre 1983. Cette décision a été adoptée par le Conseil Municipal en commission générale du 9 septembre 1983.

Pour les résidents qui le souhaitent, un repas préparé et servi le samedi leur est proposé, afin qu'ils puissent manger chez eux sans souci le lendemain, ceci afin de maintenir un service auquel ils étaient habitués.

Il faut noter que les résidences des environs n'assurent la restauration que les jours de semaine.

Au cours de l'Assemblée Générale, M. le Maire a tenu à remercier Mme BOURRON-LAURINO pour

tout le travail qu'elle a fait dans ce restaurant depuis son ouverture.

Signalons enfin que tous les premiers mercredis du mois une permanence "restaurant" se tient aux "Arcades". Cela permet un dialogue avec les utilisateurs qui apportent leurs remarques, leurs suggestions. C.V.D.B. □

Il se passe quelque chose aux "Arcades"

Depuis quelque temps il règne une atmosphère particulière aux Arcades, une activité inhabituelle menée en grand secret, mais que nous avons su découvrir et que nous dévoilons, mais chut !... ne dites pas que vous saviez...

En effet, nos chères grand-mères résidant aux Arcades, ainsi que les membres du Club de la Bonne Humeur s'activent avec ardeur : les unes cousent, les autres tricotent ou brodent, mais que font-elles ? Pourquoi toute cette activité ?

Nous leur avons demandé de nous expliquer et elles nous ont confié au creux de l'oreille qu'elles préparaient leur exposition-vente qui se tiendra le 27 novembre prochain dans les salons de la Résidence. Il y en aura pour tous les goûts : poupées anciennes, animaux, dessus de lits, coussins, enfin des réalisations de toute beauté qui satisferont les plus difficiles d'entre nous. De nombreux lots seront à gagner dont un super lot dont nous vous réservons la surprise.

Alors ne les décevez pas, faites un détour le 27 novembre pour venir admirer les résultats de cette ruche, vous ne le regretterez pas, cela vous donnera l'occasion de dire un petit bonjour à nos anciens.

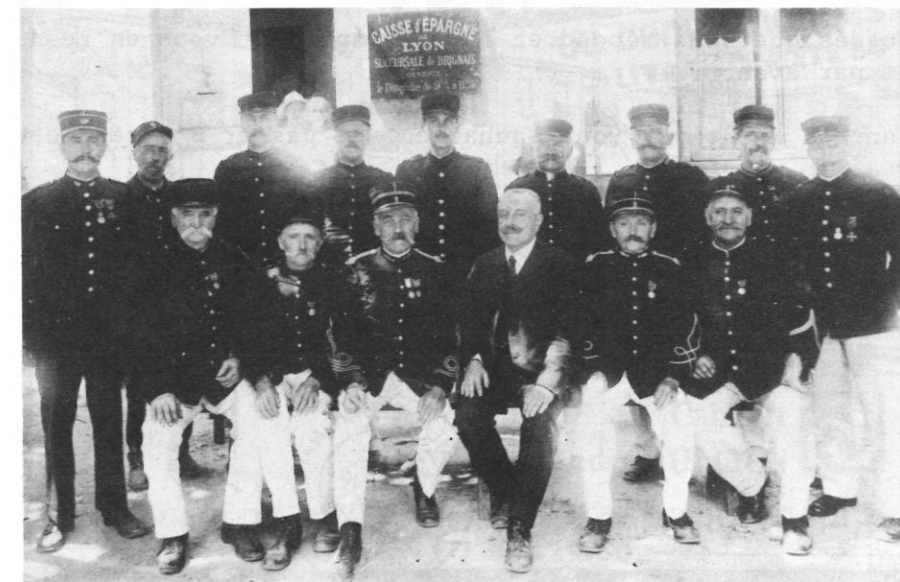
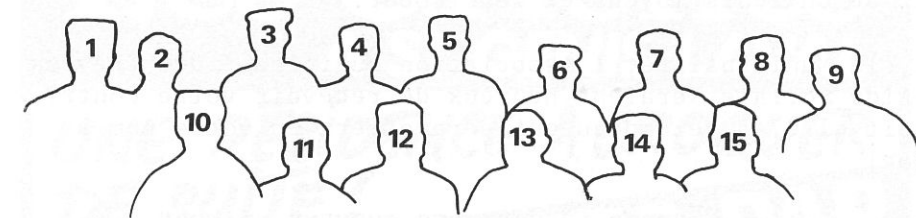


Il se passe quelque chose... Pourquoi ces dames sont-elles en pleine activité ?

Les pompiers de Brignais vers les années 1920

Voulez-vous jouer avec nous ? Aidez-nous à retrouver le nom des personnes présentes sur cette photo. Vous reconnaîtrez certainement un grand-père, un oncle, un cousin, un voisin, etc... Soyez assez aimable pour nous le faire savoir en inscrivant avec le numéro correspondant le nom et le prénom de la personne reconnue.

Ceux qui auront identifié le plus grand nombre d'anciens se verront remettre cinq reproductions de cartes postales de l'ancien Brignais, offertes par l'Association des Amis du Vieux Brignais. Prière de renvoyer vos réponses à la Mairie.



Pour nos jeunes

Depuis la parution du dernier Bulletin Municipal de juin 83, la Commission s'est réunie plusieurs fois et a étudié plusieurs projets et réalisations.

Un local, rue de Ronde, a été mis à la disposition de la Maison des Jeunes pour développer l'activité "micro-informatique".

L'installation électrique de ce local a été mise en conformité par la Municipalité et la remise en peinture a été assurée par les jeunes eux-mêmes.

Des améliorations et des transformations vont être apportées au local de la M.J., boulevard des Sports, pour que chacun puisse se distraire ou travailler dans de bonnes conditions.

Terrain de bi-crossing. Le terrain situé le long de la route expresse et de la voie ferrée a été mis à la disposition de la Municipalité par la D.D.E. Mais, pour être utilisé, ce terrain devra se conformer à des normes de sécurité qui nécessitent un déblocage de budget en cours d'étude.

Sur un plan plus général, la commission étudie et réfléchit sur son rôle et sur les demandes formulées par les jeunes, pour avoir à moyen terme différentes actions et animations où chaque jeune puisse trouver selon ses goûts et ses aspirations, son épanouissement.

Elle réfléchit également sur son rôle social, les jeunes et les loisirs, les jeunes et la société, les jeunes et leurs responsabilités. Travail de longue haleine mais qui peut être enrichissant pour tous.

LA COMMISSION □

Fête des Mères 1983

A l'occasion de la Fête des Mères, 221 mamans ont reçu un bégonia offert par la Municipalité. Dix-sept Conseillers et Conseillères, dont quelques-uns accompagnés de leurs conjoints, ont procédé avec plaisir à cette distribution.



Si nous apportons un peu de joie aux mamans, nous en retirons également un bien plus grande : celle de voir le bonheur qui se lit dans leurs yeux. A.M. □



MAIRIE DE
69530 BRIGNAIS

Téléphone : (7) 805.15.11

Nos réf. :
MT/MM - 83 990

Brignais, le 21 octobre 1983

Madame, Monsieur, Mademoiselle,

Bientôt NOEL,

Depuis plusieurs semaines, comme chaque année l'ASSOCIATION MUNICIPALE DES CHEVEUX BLANCS a prévu d'offrir pour Noël, des friandises à près de 400 personnes de notre Commune âgées de plus de 70 ans.

Pour partager ce geste de solidarité envers nos aînés, et pour qu'il prenne toute sa valeur, il serait bon que toutes les familles de Brignais puissent y participer selon leurs moyens et leur cœur.

Bien simplement, la Municipalité, l'Association Municipale des Cheveux Blancs, le Bureau d'Aide Sociale seraient heureux de recevoir votre contribution, si modeste soit elle, à ce cadeau qui sera offert en votre nom à tous, la veille de Noël.

A cet effet une souscription "POUR LE NOEL DES CHEVEUX BLANCS" sera ouverte au secrétariat de la Mairie à partir du 1er décembre 1983.

Nous sommes persuadés que vous répondrez à notre appel et vous en remercions bien vivement par avance.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président du Comité des Cheveux Blancs,
Marcel ARNAUD

P/ le Maire,
L'Adjoint Délégué,
M. MASSON



Départ à la retraite

Depuis le 1^{er} octobre la boulangerie MARGUERON a tourné la page d'une longue carrière. En effet, nos sympathiques boulangers nous quittent après cinquante années passées tant au fournil qu'au magasin. Pensons que M. MARGUERON a commencé à travailler avec son père à l'âge de douze ans.

Merci à tous les deux pour les millions de pains croustillants et croissants dorés que vous avez servis aux Brignairots. Merci Madame MARGUERON de votre patience sans limite avec les enfants à qui vous avez distribué tant de bonbons moyennant une petite pièce. Merci aussi de votre accueil, de votre sourire pas seulement commercial mais humain.

Pour leur témoigner toute la reconnaissance que nous leur devons, M. le Maire s'est fait une joie de répondre à leur sympathique invitation autour d'un verre en compagnie de M. et Mme CLERC et M. LACROIX, boulangers à Brignais, de leurs successeurs M. et Mme DEBAUNE et des Présidents des Associations de Boulangers. Comme vous vous en doutez, ils



M. et Mme Margueron, à quelques jours de la retraite.

ont tous conclu que la qualité du pain artisanal était irremplaçable, point de vue partagé par les successeurs qui sont bien décidés à marcher sur les traces de leurs aînés.

Souhaitons à M. et Mme MARGUERON une longue et paisible retraite bien méritée.

C.V.D.B. □

Du nouveau à la bibliothèque

Depuis le début du mois d'octobre, tous ceux qui fréquentent la bibliothèque ont certainement remarqué un visage nouveau. Il s'agit de celui de Mlle Françoise ALLAIX, sous-bibliothécaire, titulaire d'une maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, et que le Maire en accord avec la Commission Culture Loisirs a engagée récemment parmi une douzaine de candidats. Son rôle est d'aider dès maintenant Mme BONNOT-MESSNER dont la tâche devenait lourde, et sera ensuite de participer activement à l'évolution que nous prévoyons :

- Mise en service d'une médiathèque, animation pour le milieu scolaire en collaboration avec les enseignants... lors de la mise en service des nouveaux locaux au sein de l'Espace Culture Loisirs.

Sa présence permet de vous proposer dès maintenant l'extension des horaires d'ouverture au public et de redonner une fréquence plus grande aux animations, telles que l'heure du conte pour les enfants et certaines expositions.

A partir du 17 octobre 1983 les heures d'ouverture au public sont les suivantes :

- Mardi de 14 h. à 17 h.
 - Mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
 - Jeudi de 15 h. à 18 h. 30.
 - Vendredi de 15 h. 30 à 19 h.
 - Samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
- J.F. □

Les Griottes

A ST GENIS LAVAL

UNE RÉSIDENCE A CROQUER DE SUITE!

PRETS PAP

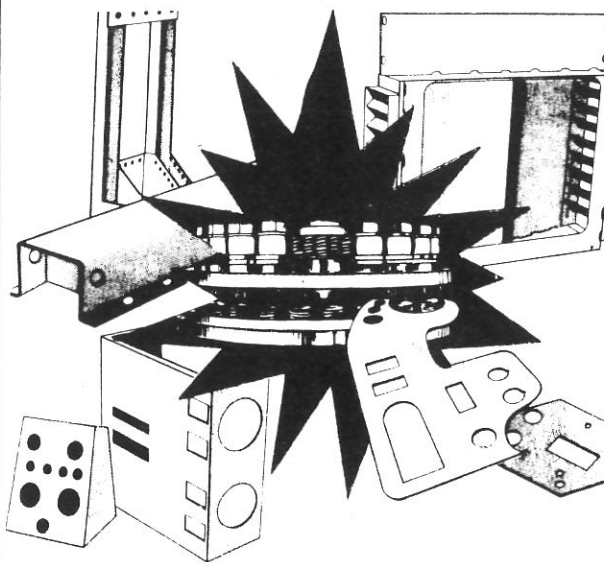
ou conventionnés

LIVRAISON ETE 84

Cabinet
André JULLIEN
(fondé en 1941)

7, avenue Marcelin Berthelot - 38100 GRENOBLE Tél. (76) 87.70.44 +
ou LYON (7) 838.29.60

**TOLERIE
CHAUDRONNERIE**



CISAILLAGE - POINÇONNAGE - PLIAGE
ACIERS INOX - ALLIAGES LEGERS
SOUDURES:
ARGON - PAR POINTS - PAR BOSSAGES

M. GURET MAIGRET
69530 BRIGNAIS Z.I. Les Aigais. Tél. (7) 805.22.22

CARRELAGES / MOSAÏQUES
philippe grillon
Rue des Marronniers - Allée des Saules
69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.74 - 805.48.52

clobemat
CLÔTURES (bois, béton, fer, grillage)
TENNIS / PORTAILS
Rue du Presbytère BRIGNAIS / Tél. (7) 805.40.77

CLAER Max et Eric
ÉBÉNISTES



RESTAURATION
MEUBLES
ANCIENS

MEUBLES SUR MESURES

10, rue Général-de-Gaulle, 69530 BRIGNAIS - Tél. 805.11.97

MINSSIEUX FERRAND ENTREP

mf
ENTREPRISE

MINSSIEUX-FERRAND

BATIMENT - ENTRETIEN
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

13, rue de Ronde, 69530 BRIGNAIS (7) 805.38.57

Maryflor

Plantes vertes et fleuries
Décoration florale - Fleurs coupées
Cadeaux - Vases

P. LAPLACE Horticulteur
117, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS Tél. (7) 805.15.42



R. VIVIER

maroquinier
bagagiste



TOUTES RÉPARATIONS
Sacs - Bagages - Parapluies

138, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.08.15

MANIFESTATIONS

**Sachons prendre
le temps de nous divertir**

Aujourd'hui, tout le monde est pressé, court et n'a plus le temps d'apprécier ce qui l'entoure, c'est pourquoi c'est un besoin pour beaucoup d'entre nous de s'arrêter de temps à autre pour goûter le bonheur de vivre, d'être ensemble, de se divertir en oubliant les obligations de chaque jour, les soucis, les ennuis.

C'est ce qui explique le succès rencontré par les manifestations organisées pour les Brignairots, comme la fête villageoise des 5 et 6 juin dernier et par la soirée champêtre du 24 septembre, entre autres.

**La fête au village
les 5 et 6 juin**

Lancée en 1982, la fête villageoise se voulait, dans l'esprit des organisateurs, l'occasion de recréer un état d'esprit différent parmi les Brignairots. Après tout on n'est pas si mal à Brignais, notre petite ville est encore un (gros) village et l'on peut très bien s'amuser tous ensemble en participant à des activités communes... voire communales !

Pour aller plus loin dans cette recherche d'une identité (un peu perdue hélas !), les organisateurs de la Commission municipale des Fêtes ont pensé, après l'expérience de 1982 axée sur la jeunesse, qu'une rencontre amicale avec d'autres communes pourrait être une bonne chose.

Premières sollicitées, les communes voisines et amies de Chaponost

et Soucieu acceptèrent d'emblée de participer et c'est ainsi que le 5 juin 83 se sont déroulés les premiers jeux villageois dotés du Challenge du Garon, ladite rivière servant de lien entre nos villages.

Mais la fête commença dès le samedi soir avec une soirée dansante au cours de laquelle la Maison des Jeunes, pour son premier anniversaire, donna en intermèdes des démonstrations très applaudies de son groupe de danse et de boxe française.

Le dimanche matin, une aubade aux Arcades donna le signal de la reprise, avec pour continuer le programme, un défilé de l'Harmonie, de la Batterie-Fanfare et de l'Espérance et des Majorettes de Soucieu jusqu'au 28 rue du Général-de-Gaulle.

Dans le parc, un apéritif-concert, suivi d'un lâcher de ballons clôtura la matinée.

Tous les ballons récupérés ont donné droit à un cadeau à leur expéditeur, de plus, nous avons offert un cadeau à chaque commune ayant reçu l'un de ces ballons. Une autre manière d'établir un contact inter-communal... Voici les noms des gagnants :



Fête des 5 et 6 juin :
"Les équipages de la flotte".

- 1^{er} : TEIL, un poste de radio (ballon arrivé à Ambérieu-en-Bugey).
- 2^e : FORT, une calculatrice (arrivé à St-Laurent-de-Mure).
- 3^e : ANDROT, une calculatrice (arrivé à Toussieu).
- 4^e : ARQUILLERE, une montre (arrivé à St-Cyr-au-Mont-d'Or).
- 5^e : MAIGRET, une montre (arrivé à St-Priest).
- Du 6^e au 18^e : un ballon.

En début d'après-midi enfin, vint le moment de lancer les jeux villageois ; terme des efforts déployés par l'équipe organisatrice au cours d'une période de préparation hélas un peu courte. Le beau temps était de la partie avec un soleil enfin digne de sa réputation et d'un mois de juin normal. Les équipes étaient au complet (47 personnes par village, émanation des diverses associations et sociétés locales) et les jeux proposés (tir à la corde, lancer d'œufs, transport d'eau, jeu de construction, courses en sacs, course en aveugle, etc...), connurent un beau succès auprès du nombreux et chaleureux public. Un concours de grimage et une partie "intellectuelle" apportèrent pour terminer une note plus calme.

Au terme des dix manches chaudement disputées et grâce à un joker subtilement joué par Brignais, c'est l'équipe locale qui remporta ce premier Challenge du Garon. Soucieu terminait second, gagnant la Coupe des Stock-Cars et Chaponost.

Baptême de l'air en hélicoptère, récompense des lauréats des jeux.



TG Informatique

TELEMATIQUE GESTION INFORMATIQUE
ZI NORD ROUTE D'IRIGNY 69530 BRIGNAIS TEL 7/805 01 48

- traitement à façon
- télé-informatique
- informatisation de société
- conseil en informatique
- délégation de personnel

Paul Gouttenoire
décorateur paysagiste

NOUS RECRÉONS LA NATURE



Etudes, créations
jardins privés,
jardins publics

Décoration florale
Une pépinière de
10.000 végétaux

Ouvert de 7 h à 17 h
du lundi au vendredi

nature ☎ (7) 805.13.93

Chemin d'Espeisses. Vourles 69390 Vernaison.

(Suivre le fléchage depuis les 7 Chemins)

UN JARDIN POUR TOUS

C'est avec étonnement que nous avons découvert une équipe jeune et dynamique dans le village riverain de Vourles, capable de réaliser sous la houlette de M. P. GOUTTENOIRE, décorateur-paysagiste, aussi bien un **jardin extraordinaire**, planté de palmiers de 10 m sous une verrière dans un patio pour le Centre Culturel d'Oyonnax, qu'un **Centre de Loisirs de 4 ha** à Feyzin où ont été plantés près de quatre mille végétaux, une rivière artificielle, une piste d'éducation routière entre autre, ou encore un Centre Commercial à Saint-Genis II. Parmi ces nombreuses références, nous avons été enthousiasmés par les photos de jardins privés, sachant tirer parti aussi bien de 400 m² que de 4.000. Nous n'avons pas oublié le cadre exceptionnel de ses **pépinières où poussent plus de 10.000 végétaux** en forme naturelle, de l'Albizia de Constantinople à la charmille de nos campagnes. On ne saurait trop vous conseiller de prendre quelques conseils auprès de cet homme de l'art avant de vous engager dans de nouvelles plantations.

Au fait !

"A la Sainte Catherine, tout bois prend racine".

→ suite de la page 43

nost, malgré un beau départ, ne pouvait plus que finir troisième, gagnant la Coupe de la Banque Populaire.

Parmi les supporters les plus convaincus on a pu remarquer tout au long de l'après-midi les Maires des trois villages, M. FONT pour Soucieu, M. PEYRAUD pour Chaponost et M. THIERS pour Brignais.

Mais au-delà du classement, c'est d'abord l'amitié qui l'a remporté et l'on peut parier que pour la deuxième édition, qui aura lieu à Chaponost, les retrouvailles entre les équipes seront chaleureuses.

Enfin, il ne faut pas oublier de signaler la participation de l'équipe audio-visuelle du Conseil Général du Rhône qui a filmé les différents aspects de la fête. Le film ainsi tourné sera présenté aux Brignairots le 10 novembre 1983.

La soirée musicale champêtre du 24 septembre

A Brignais, c'est au son des trompes de chasse que nous avons accueilli l'automne, dans le cadre verdoyant du 28 rue Général de Gaulle, où se turent les derniers balbutiements de l'été.

Le temps idylliquement beau et chaud favorisa les amoureux de la musique qui étaient venus nombreux, si nombreux que très vite les places assises ne suffirent plus à



Fêtes des 5 et 6 juin.

Les reporters de l'équipe d'audio-visuel du Conseil Général.

accueillir tous les spectateurs. M. Jean DARFEUILLE, Adjoint au Maire, responsable avec M. Guy BERNOLLIN de la Commission des Fêtes, sut trouver les mots pour remercier le public en soulignant la valeur de l'encouragement que présentait à ses yeux la présence d'une telle assistance.

Au cours de la soirée, M. le Maire, Michel THIERS, adressa quelques mots en rappelant à tous qu'ils étaient ici chez eux puisque cette propriété est communale et que sur ce site l'on trouvera bientôt un nouveau centre administratif qui sera installé dans les bâtiments anciens existants. Egalement, après un concours d'architectes, une réalisation moderne doit s'édifier au centre de la pelouse pour abriter le complexe Espace-Culture-Loisirs. Ces projets bénéficieront de l'aide

de la Région dans le cadre d'un contrat de quartiers.

Quant au spectacle proprement dit, il débuta par les sonneries des trompes de chasse des "Echos de Ternay" rutilants dans leur tenue de parade pourpre qui résonnèrent sous les frondaisons ; alors que devant nous, l'Harmonie Municipale nous charmait sous les accents de la "Strada". Dans un autre style, les batteries-fanfars de Belleville-sur-Saône et de Brignais rivalisèrent en nous présentant divers morceaux : boléro militaire pour la première, "Clairefontaine" pour la seconde, entre autres.

Les ovations et les rappels témoignèrent de l'enthousiasme des spectateurs pour ce genre de manifestations dont le but était de promouvoir la musique dans notre ville.

J.D. - M.F. □

Les "Echos de Ternay".



« Un p'tit train s'en va dans la campagne... tchou... tchou... »

Samedi 8 octobre vers 15 heures, une animation inhabituelle régnait près de notre petite gare, pavoisée pour l'occasion. Mais quelle occasion ? Pourquoi cette foule envahissant les quais et les voies, armée d'appareils photo, de caméras, trépignant, un regard interrogatif en direction du Sud ?

C'est que l'Association des Amis du Chemin de Fer avait fait reprendre du service à une locomotive à vapeur, modèle 141 R 420 (pour les connaisseurs), emplissant une demi-douzaine de wagons de voyageurs embarqués à la Part-Dieu à 13 heures pour un voyage exceptionnel de 100 km autour de Lyon, en passant par Chasse, Givors, Millery (avec un petit arrêt dégustation du cru), Brignais, Francheville, Tassin, Lozanne et retour à la Part-Dieu vers 18 h. 30.

A cette occasion, M. le Maire, des Conseillères et Conseillers, ainsi que quelques personnes avaient recréé l'ambiance du début du siècle en improvisant une réception officielle en costume d'époque. De plus, l'Harmonie Municipale et la

Batterie-Fanfare de l'Espérance et Vaillantes s'étaient réunies sur le quai pour faire en sorte que les passagers de ce train exceptionnel, d'un autre temps, se souviennent de leur passage sur notre territoire. Les Brignairots, jeunes et moins jeunes, étaient aussi de la fête, et une foule importante a pu admirer de près ce monstre sifflant, crachant la vapeur, machine vivante, impressionnante de puissance et pourtant si sympathique.

Il faut dire que l'événement était de taille, car le trafic voyageur a été interrompu sur cette ligne Givors-Tassin depuis 1932, après avoir été mis en service en 1910. A l'époque, trois trains par jour assuraient la desserte de ce trajet à l'aller et au retour.



L'accueil en gare de Brignais.

De plus, cette voie qui a assuré un très important transit de marchandises pendant les dernières guerres, a servi de déviation à tout le service marchandises avant l'électrification de la ligne Lyon-Marseille.

Cette initiative a été couronnée de succès, le petit train à vapeur a reveillé bien des souvenirs, la nostalgie d'un autre rythme de vie, ou tout simplement la curiosité d'un retour dans le passé ; tout le long du trajet des centaines de personnes étaient là, photographiant, filmant, saluant, répondant au sifflet de la machine.

Pour leur part, de nombreux Brignairots nous ont confié qu'ils espéraient bien avoir à nouveau une visite aussi sympathique. Attendons donc le retour du petit train à vapeur, d'ici là il nous reste le souvenir de cette brève apparition. **H.S.** □



Calendrier des manifestations prévues pour la saison 1983-84

Salle de réunions du Gymnase Municipal (à notre connaissance au 1-10-83)

DATES	TYPE DE LA SÉANCE	ORGANISÉE PAR
Vendredi 18.11.83	Soirée Cinéma	Centre Culturel
Du 17 au 19.11.83	Exposition "Modèles réduits Chemin de Fer"	Centre Culturel
Dimanche 20.11.83	Congrès des Maires du Rhône	Municipalité
Vendredi 25.11.83	Soirée "Info. Santé"	Centre Social
Samedi 26.11.83	Concert Rock	Maison des Jeunes
Vendredi 2.12.83	Soirée "Info. Santé"	Centre Social
Samedi 3.12.83	"Mâchon"	Boule Joyeuse et Amicale Laïque
Vendredi 9.12.83	Conférence (Les Ecrins)	Centre Culturel
Samedi 10.12.83	Arbre de Noël	Amicale Personnel Communal
Samedi 10.12.83	à partir de 19 h. : Loto	A.S.B. Basket-Ball
Vendredi 16.12.83	Soirée Cinéma	Centre Culturel
Samedi 17.12.83	Loto	F.N.A.C.A.
Samedi 7.01.84	Soirée choucroute	Ass. Franç. contre la Myopathie
Dimanche 8.01.84	Repas amical	A.C.P.G.
Samedi 14.01.84	Soirée dansante (à confirmer)	Amicale classes en 4
Dimanche 15.01.84	Tirage des Rois	A.P.E.L.
Vendredi 20.01.84	Conférence (Moscou-Léningrad)	Centre Culturel
Samedi 21.01.84	Soirée dansante (sur invitations)	Espérance de Brignais
Samedi 28.01.84	Soirée dansante (sur invitations)	Amicale Laïque (Cyclos)
Samedi 4.02.84	Soirée dansante (sur invitations)	A.S.B. Pétanque
Dimanche 5.02.84	Matinée récréative	Association Familiale
Vendredi 10.02.84	Conférence (Bornéo)	Centre Culturel
Samedi 11.02.84	Soirée dansante (sur invitations)	A.S. Pérousiennne
Vendredi 24.02.84	Soirée Cinéma	Centre Culturel
Samedi 25.02.84	Soirée dansante (sur invitations)	A.S.B. Basket-Ball
Samedi 3.03.84	Bal costumé (à confirmer)	A.S.B. Football
Dimanche 4.03.84	Fête familiale	Amicale Laïque
Samedi 10.03.84	Soirée dansante (sur invitations)	Amicale du Person. Communal
Vendredi 16.03.84	Conférence (Corse)	Centre Culturel
Samedi 17.03.84	Concert	Maison des Jeunes
Vendredi 23.03.84	Soirée Cinéma	Centre Culturel
Samedi 24.03.84	Concert	Harmonie Municipale
Vendredi 30.03.84	Soirée "Bol de Riz"	Secours Catholique
Samedi 31.03.84	Soirée dansante (sur invitations)	Secouristes de Brignais
Vendredi 27.04.84	Soirée Cinéma	Centre Culturel
Du 26 au 28.04.84	Exposition "Le chauffage solaire"	Centre Culturel
Samedi 28.04.84	Soirée dansante (sur invitations)	Judo-Club
Lundi 30.04.84	Soirée folklorique	Harmonie Municipale
Du 2 au 5.05.84	Exposition "l'Ecologie"	Centre Culturel
Samedi 5.05.84	Soirée dansante (sur invitations)	Ass. Franç. contre la Myopathie
Vendredi 11.05.84	Conférence (Nouvelle Zélande)	Centre Culturel
Dimanche 13.05.84	Banquet des classes (à confirmer)	Amicale classes en 4
Dimanche 20.05.84	Fête d'Été	A.S. Pérousiennne
Vendredi 25.05.84	Soirée Cinéma	Centre Culturel
Vendredi 8.06.84	Conférence (Equateur-Incas)	Centre Culturel
Dimanche 17.06.84	Fête d'Été	F.C.P.E.

Comme chaque année, à l'automne

Il nous a paru souhaitable de consacrer ce Bulletin Municipal plus particulièrement aux Associations de Brignais. En effet, elles auront ainsi l'occasion de s'exprimer et de faire passer leur message à un maximum de lecteurs...

Peut-être aussi, que mieux informés, de nombreux Brignairots auront envie de s'associer aux activités diverses et variées qui leur sont proposées.

Comme un peu partout en France le mouvement associatif est chez nous en plein essor et nous voudrions notamment saluer et souhaiter la bienvenue à toutes les dernières nées :

- Ouest Lyonnais Santé Libérale,
- Enfance et familles d'adoption,
- Syndicat des éleveurs de pigeons du Lyonnais,
- Amis de l'Orgue,
- Société de pêche,
- Amis du Vieux Brignais.

Puisse ce Bulletin être un bon outil de communication, d'informations utiles pour faciliter et agré-
menter la vie de tous.

Nous vous invitons à conserver ce document, il vous sera sans doute nécessaire un jour. Mais n'oubliez pas, malgré tout de consulter les messages qui vous sont communiqués par voie de presse, d'affiches posées chez les commerçants ou sur les panneaux réservés à cet effet.

Il nous paraît également utile de saisir cette occasion pour vous rappeler qu'au niveau de la Mairie :

- Madame FAYLE, permanente, est chargée de vous recevoir ; plus spécialement le matin entre 8 h. et 10 h. pour vous aider à résoudre des problèmes matériels (planning des salles, etc...) et, d'une façon plus générale, renseigner, documenter ou accueillir vos suggestions.

Parmi les élus, Jean DAR-
FEUILLE et Denise CHERMETTE sont plus particulièrement chargés

Mariage : fête-joie ?...

Un samedi ensoleillé : la place du village est pleine de gens en fête.

Les voitures sont décorées et rutilantes. Les cloches sonnent. On va faire la fête en famille et avec les amis.

Mais pourquoi cette joie se manifeste-t-elle si bruyamment ?

Un cortège de mariage c'est bien, mais lorsqu'il se compose d'une dizaine de voitures, qu'il y a plusieurs cortèges, car il peut y avoir ceux qui passent par Brignais au même moment et que tous klaxonnent sur tous les tons, ce n'est plus la fête pour les habitants.

Ce bruit violent les agresse et les fatigue. Il y a les personnes âgées, les malades qui sont perturbés par ces "explosions" de joie, et qui ne les apprécient guère.

Ne pourrait-on y penser et manifester sa joie avec un peu plus de calme ?

A.M.P. □

des relations Municipalité-Associations. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec eux.

A tous, nous souhaitons un excellent travail avec la meilleure collaboration possible. D.C. □

La vie des Associations

Plus de 55 associations ou sections vous permettent de vous distraire, de vous épanouir et d'apprendre à vivre ensemble.

Nous leur avons donné la parole pour se présenter à vous et pour vous informer de leurs activités et de leurs projets.

Maison des Jeunes

3, boulevard des Sports, 69530 Brignais
Tél. 805.44.29

BONJOUR,

Etre une Maison des Jeunes, c'est être un lieu d'accueil de tous les jeunes, un endroit où leur sont proposés des loisirs éducatifs et récréatifs ; mais c'est aussi prendre en compte leurs problèmes d'emploi, de formation et d'orientation.

Voilà ce que nous écrivions en octobre 1982.

Nous pensons toujours la même chose, et depuis deux ans nous avons traduit dans la pratique ces objectifs :

• **Une M.J. lieu d'accueil :** toutes les semaines un foyer est ouvert le mercredi et le samedi de 14 h. à 18 h.

• **Une M.J. lieu d'activités éducatives et récréatives :**

- Danse Modern Jazz : lundi de 18 h. à 19 h. pour les 10-13 ans, de 19 h. à 20 h. pour les 14-17 ans, de 20 h. à 21 h. assouplissement adultes. — Mercredi de 14 h. à 15 h. pour les 8-10 ans — Jeudi de 19 h. à 20 h. 30 pour adultes 2^e degré, de 20 h. 30 à 22 h. pour adultes 1^{er} degré.

- Boxe française : lundi de 19 h. à 20 h. 30 et mercredi de 20 h. à 21 h. 30.

- Mécanique auto : mardi de 18 h. 30 à 20 h. 30.

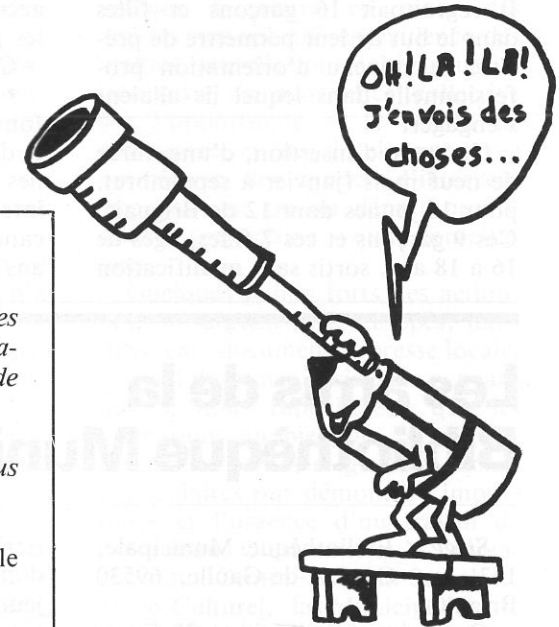
- Micro-informatique : mardi de 17 h. 30 à 18 h. 30 pour les 11-14 ans — Mercredi de 20 h. 30 à 22 h. pour les adultes — Jeudi de 20 h. 30 à 22 h. pour les adultes — Samedi de 14 h. à 15 h. pour les 15-18 ans.

- Activités plein air :

week-end de ski de piste et de fond : 21-22 janvier 1984, 17-18 mars 1984, planche à voile : initiation et perfectionnement (printemps), kayak : création d'un club avec la M.J.C. de Chaponost.

• **Une M.J. partie prenante** de l'action de la commission Emploi Formation.

• **Une M.J. coopérant avec d'autres partenaires :** une semaine d'animation sur les sports de glisse sera organisée du 14 au 20 novembre 1983, en lien avec l'Association des Familles. Au programme la traditionnelle Bourse aux Skis, mais aussi des montages diapos, des films et une exposition.



Jeunes - Emploi - Formation

Animée par des élus, des travailleurs sociaux de la commune, des employeurs et des bénévoles de différentes associations de Brignais, la commission Jeunes Emploi Formation a concrétisé ses travaux par la mise en place de deux stages successifs pour les jeunes de 16 à 18 ans et le fonctionnement hebdomadaire d'une permanence d'accueil et d'information des jeunes.

La permanence est installée maintenant au 143, rue du Général-de-Gaulle, au 1^{er} étage. Elle a lieu tous les jeudis de 15 h. à 18 h. Tél. 805.15.11, poste 44. Elle s'adresse à tous les jeunes qui recherchent une aide pour trouver une orientation, une formation ou un emploi. Il y a également sur place une documentation concernant les métiers et les formations (liste des stages), que les jeunes peuvent consulter sur place.

KRYS ECONOMIQUE.
PLEIN DE MONTURES A PARTIR DE 95F.



KRYS ECONOMIQUE. LA QUALITE A DES PRIX BIEN VUS.

ET LES PLUS GRANDES MARQUES :
PORSCHE, DIOR, ST-LAURENT, etc...

BAROMÈTRES
THERMOMÈTRES
JUMELLES



L'ACCUEIL, LES PRIX, LE CHOIX, LE SERVICE

OPTIQUE-PHOTO J. TORRILHON
Brignais 2, Place Gamboni - Tél 805 13 92

→ Pour les employeurs, elle peut fonctionner comme un service d'offres d'emploi. Le permanent, Jean Péregrin, est à la disposition de tous les chefs d'entreprises pour des problèmes d'emploi, de contrats d'apprentissages, de stages... Au 30 mai 1983, 88 jeunes avaient utilisé la permanence.

Dans un local situé au bâtiment 15 des Pérouses (52, rue Paul Bovier-Lapierre) ont eu lieu successivement deux stages pour les 16-18 ans.

Un stage d'orientation approfondie (SOA) de six semaines, fin 1982. Il regroupait 16 garçons et filles dans le but de leur permettre de préciser le créneau d'orientation professionnelle dans lequel ils allaient s'engager.

Un stage d'insertion, d'une durée de neuf mois (janvier à septembre), pour 16 jeunes dont 12 de Brignais. Ces 9 garçons et ces 7 filles, âgés de 16 à 18 ans, sortis sans qualification

du système scolaire, ont travaillé avec deux formateurs — Régine Monjon et Jean Péregrin — avec le système de l'alternance. La moitié du temps se passe en entreprise pour découvrir le monde du travail, les postes de travail et se mettre dans la situation de différents métiers. L'autre moitié du temps, en stage, permet un travail en vue d'une évolution personnelle et d'une remise à niveau scolaire.

Pour les 16 jeunes, des solutions ont été trouvées allant de l'embauche à l'entrée en stage de qualification.

9 entreprises de Brignais ont accueilli des jeunes en stage pendant les périodes d'alternance.

Cette année :

- Un stage d'orientation approfondie (SOA) débutera fin octobre. Il durera entre quatre et six semaines. Son objectif est une découverte intensive du monde du travail. Les candidatures des jeunes de 16 à 18 ans sont prises par Jean Péregrin au

moment des permanences hebdomadaires du jeudi qui auront lieu de 14 à 18 h. pendant le mois d'octobre.

- Un stage d'insertion long débutera quant à lui en décembre. Il accueillera quinze jeunes. Les objectifs sont les mêmes que ceux du stage qui a eu lieu cette année. Les jeunes qui participeront à ce stage seront sélectionnés au cours des différentes permanences du jeudi auxquelles ils doivent se rendre s'ils sont intéressés par un tel stage.

Enfin, nous voulons signaler l'importance que nous attachons au travail de la commission "Employeurs" qui regroupe des chefs d'entreprises en vue de faire le lien avec les autres entreprises de la commune ; trouver des lieux d'alternance et approfondir cette pédagogie. Nous espérons que beaucoup d'entre elles nous contacteront cette année.

Pour la Commission
DENISE GAMBIN
CATHERINE CASTELAIN □

Les amis de la Bibliothèque Municipale

Siège : Bibliothèque Municipale, 143, rue Général-de-Gaulle, 69530 Brignais.

Conditions d'adhésion : 20 F par an pour les adultes, gratuit pour les moins de seize ans.

Notre association, qui réunit les adhérents de la Bibliothèque Municipale, a pour but la promotion du livre et le développement de la lecture.

Grâce à des subventions accordées par le Ministère de la Culture, la bibliothèque a pu élargir son choix d'ouvrages, en particulier dans le domaine des documentaires, des encyclopédies et des livres d'enfants.

De nombreux autres ouvrages (romans, policiers, bandes dessinées, science-fiction, essais) sont également à la disposition des lecteurs.

Dans le cadre des animations organisées par notre association, nous avons eu l'an dernier la visite de Mme DOMITILLE de "Présence", auteur des albums "Emilie". Cinq classes ont participé à cette rencontre pour le plus grand plaisir des enfants.

Devant le succès de cette expé-

rience nous inviterons cette année d'autres auteurs d'ouvrages pour la jeunesse et nous ferons une animation autour de la B.D.

Une fois par trimestre se réunit un comité de lecture qui décide des principaux achats de livres. Tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque sont invités à y participer.

Les dates de ces réunions, ainsi que celle de l'Assemblée Générale de l'Association, sont affichées à la bibliothèque.

Les animations ne sont pas assez nombreuses car nous manquons de place : pas d'espace pour les expositions (l'an dernier nous avons dû renoncer à utiliser celles de la Bibliothèque Centrale de Prêts), pas de salle de lecture pour "l'heure du conte" par exemple, pas de salle de documentation où les enfants pourraient travailler en utilisant les ouvrages en consultation sur place.

Dans l'attente de la réalisation d'un projet grandiose mais lointain, la place manquera aussi pour ranger les achats récents.

Un agrandissement des locaux satisferait donc le personnel spécialisé et un public de lecteurs de plus en plus nombreux et varié.

"La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert."

A. MALRAUX.

F.C.P.E. primaire et maternelle

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 14 octobre 1983 dans les locaux de l'école maternelle A. Lassagne ; à la suite de celle-ci, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau dont vous voudrez bien trouver ci-après la nouvelle composition.

- *Président* : René GATEAU, 26, Domaine du Bois, Brignais.

- *Vice-Présidents* : Gérard BOUCHET, 7, Les Hauts de Brignais. Isabelle VEILLET, 170, rue Ch. de Gaulle, Brignais.

- Jean-Claude PERRIER, 17, bd des Allées-Fleuries, Brignais.

- *Secrétaire* : Dominique CHAPTAL, 74 Le Gareil, Brignais.

- *Secrétaire-Adjoint* : Geneviève BERLIVET, 37 Le Gareil, Brignais.

- *Trésorier* : Pierre LABICH, 6, allées des Chênes, Brignais.

- *Trésorier-Adjoint* : Marie-Claude PRESSACO, 3, allée des Marguerites, Brignais.

Centre social et socio-culturel

Le Centre Social : un service public au service de l'ensemble de la communauté de Brignais.

Créé en 1977 par un groupe d'habitants, le Centre Social et Socio-Culturel de Brignais a pu concrétiser le projet philosophique qui justifiait sa raison d'être : répondre aux besoins les plus divers et mettre en place une politique novatrice et imaginative liée aux phénomènes et aux possibilités créés par la vie moderne.

Sans nous livrer à un bilan détaillé et rigoureux des actions entreprises, nous rappellerons, néanmoins, la réflexion menée, le travail accompli.

Le nombre de familles usagères du Centre Social et Socio-Culturel s'élève pour l'année écoulée à **350**.

Les activités de service pouvant répondre à des besoins précis se ventilent ainsi :

- **Halte-garderie** : nombre de demi-journées de présences : 760. Nombre de familles utilisatrices : 80.

- **Rock-enfants** : Nombre de familles utilisatrices : 22. Nombre de présences : 165.

- **Rock-adolescents** : Nombre de familles utilisatrices : 18. Nombre de présences : 140.

- **Artisanat** : Nombre de familles

utilisatrices : 52. Nombre de présences : 790.

- **Labo-photo** : Nombre de familles utilisatrices : 8. Nombre de présences : 52.

- **Sorties de ski** : Nombre de familles utilisatrices : 45. Nombre de présences : 122.

- **Economie sociale et familiale, couture** : Nombre de familles utilisatrices : 52. Nombre de présences : 321.

- **Pédicure 3^e âge** : Nombre de familles utilisatrices : 26. Nombre de présences : 45.

A cela, il faut ajouter le service **Centre Aéré** qui, cette année, n'a pu fonctionner qu'un seul mois : juillet et qui a atteint une participation hebdomadaire de 50 enfants (35 familles).

D'autre part, un camp à Annecy a eu lieu en juillet, et a permis à 42 enfants de prendre des vacances en suivant diverses activités.

La diversité des services rendus, du public touché, confère au Centre Social et Socio-Culturel sa véritable fonction de service public, fonction officiellement reconnue par les organismes financeurs : Municipalité, C.A.F. (Caisse d'Allocation Familiale), Etat, Conseil Général.



Mais, la réflexion sans cesse poursuivie au sein des différentes instances de l'Association, nous a amenés à mettre en place des actions qui ont mis en évidence des réalités nouvelles ou cachées, suscité une prise de conscience collective sur l'opportunité et le besoin de poursuivre et de développer avec opiniâtreté des modes d'intervention qui ont pu au départ provoquer : scepticisme voire contestation.

Quelques points forts des actions ont été largement développés, dans différents documents : presse locale, journal du centre social, etc.,, néanmoins, nous rappellerons que les animations au pied des immeubles durant les petites et grandes vacances scolaires ont démontré l'importance et l'urgence d'un travail de prévention. C'est ainsi qu'à l'initiative du Centre Médico-Social et Socio-Culturel, la Municipalité, le Centre Médico-Social, la M.J.C., l'O.P.A.C., l'Association Sportive Pérousiennne se sont concertés et ont élaboré un dossier consistant, devant déboucher sur la création d'une équipe de prévention sur la ville.

Les moyens modernes de communication ont été utilisés comme moyen de communication sociale, à travers l'opération **Vidéo** (qui doit déboucher dans les tout prochains jours à la création d'une unité vidéo) et l'opération Radio-Regard, qui ont permis à un nombre important de personnes constituées en associations ou non de faire entendre leurs voix, sur un certain nombre de problèmes de la réalité quotidienne du Brignais d'aujourd'hui.

L'appréhension et la maîtrise de l'individu dans chaque domaine de sa vie, la solidarité à travers l'action collective, nécessitent en permanence : **réflexion, imagination, innovation.**

La sclérose est un mal qui ne pardonne pas !... le défi reste sans cesse à relever !



A.P.E.L. Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Libre

L'A.P.E.L. se compose de parents qui se rassemblent dans une association loi 1901 pour agir et construire ensemble dans l'intérêt prioritaire de l'enfant.

Elle participe à la vie de l'école au sein de la communauté éducative et informe les parents pour leur permettre de s'exprimer.

L'A.P.E.L. est une association libre et responsable dont les objectifs sont conformes aux orientations de l'Enseignement Catholique.

- **Présidente** : Yvonne JULIEN
- **Secrétaire** : Françoise FONTANA
- **Trésorier** : Michel PELLETIER.

Compte rendu de notre sortie scolaire de fin d'année.

Les enfants de l'école primaire se sont rendus, le 10 juin, dans un village très pittoresque des Monts du Lyonnais : Saint-Symphorien-sur-Coise. Là, ils ont pu apprécier l'accueil chaleureux de nombreux "Pelauds".

Les élèves du CP ont visité une ferme, goûté le lait et dégusté les rigotes.

Les élèves du CE1 ont choisi une fabrique de pain industriel. Les élèves du CE2 ont fait connaissance avec une industrie moyenâgeuse : les tanneries ! Ils ont appris la technique du tannage, vu des machines très modernes tel un séchoir automatique, et ils ont admiré la fabrication des selles de western.

Les élèves du CM1 ont visité une entreprise familiale de salaisons et les élèves du CM2 se sont dirigés

vers la maison "Olida" qui fabrique, comme on le sait : jambon, saucisson et pâté.

Personne n'est près d'oublier cette journée passée dans un cadre verdoyant agréable, fleuri et très ensoleillé.

Quant à nos enfants de maternelle, les moyens et les grands sont allés pique-niquer près d'une ferme où ils ont pu observer les animaux et la nature. Les petits ont été ravis d'un goûter organisé sur place.

Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques (O.G.E.C.).

Ancienne appellation : Association Scolaire des Familles de Brignais (A.E.P.). Association à but non lucratif (loi 1901).

Adresse : Primaire, avenue de Verdun - Maternelle, place du Vieux-Pont.

- **Président** : Jean REYNAUD
- **Secrétaire** : Richard RAFFIN
- **Trésorière** : Geneviève CHARROIN.

L'O.G.E.C. a la responsabilité des Ecoles Libres de Brignais. Ses principales fonctions sont l'administration et la gestion de ces écoles et son but est d'en faire une école ouverte à tous.

Elle est composée principalement de parents soucieux de gérer l'école où sont scolarisés leurs enfants.

L'école maternelle comprend trois sections dirigées par Mme LEGAC.

L'école primaire (du CP au CM2) est dirigée par Mme MOREL.

"Les Chasseurs de Brignais"

Société de chasse dont le siège est à la Mairie de Brignais.

- **Président** : M. Maurice MALLET, Résidence des Arcades.
- **Vice-Président** : M. Paul ROCHFORT, chemin de Sacuny.
- **Trésorier** : M. Marc FONTENILLE, rue des Tasses.
- **Trésorier-Adjoint** : M. Jean LAPLACE, avenue F.-Gaillard.
- **Secrétaire** : M. Serge PIGNARD, 8, rue des Quatre-Saisons.
- **Secrétaire-Adjoint** : M. Bernard GALTIER, gare de Brignais.

Nombre de sociétaires : 33.

La Société a pour buts :

- L'organisation de la chasse sur le territoire de la commune (sauf la Côte).

- Le repeuplement en gibier, la destruction des nuisibles (renards, putois, fouines, corbeaux, etc.).

- La protection des récoltes et des propriétés.

- La répression du braconnage.

La chasse est un sport, chasseurs soyez dignes de ce nom. Vous avez besoin de la nature, la nature a besoin de vous. Ménagez-la !

L'ouverture et la fermeture de la chasse sont fixées par arrêté préfectoral.

Il est interdit de chasser en dehors du dimanche et du jeudi après-midi.

Nous recommandons aux chasseurs de faire vacciner leurs chiens contre la rage qui s'étend à la région.

Sur le plan local différentes commissions travaillent pour aider parents et élèves dont : informations, échanges linguistiques, fournitures scolaires de rentrée...

Par l'intermédiaire de parents adhérents, le C.P.E. est également présent au sein de la Maison des Jeunes, du Foyer... Son souci est d'être à l'écoute des différents problèmes qui peuvent surgir au fil des jours et d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

Pour tous renseignements ou informations, s'adresser : C.P.E. Jean Zay (boîte aux lettres dans le hall d'entrée du collège).

Amicale des classes en "3" de Brignais

Siège : 3, rue Diot à Brignais, tél. 805.13.02.

Buts de l'Amicale : Permettre aux personnes faisant partie des différentes classes en "3" de Brignais, étant nées ou vivant dans la commune, de mieux se connaître et développer des liens d'amitié.

L'Amicale est gérée par un conseil d'administration composé de vingt personnes, au sein duquel a été élu le bureau.

Composition du bureau :

- **Président** : Fernand FONTAINE.
- **Vice-Présidents** : Raymond MARTIN et Jean SOLER.
- **Secrétaire** : Monique BOURRON-LAURINO.
- **Trésoriers** : René MERMET et Claudette GIRARD.

Activités en 1983 :

• 12 février : Bal des classes en "3", animé par l'orchestre "Gérard Serge".

• 8 mai : Défilé des classes à travers Brignais, avec la participation des sociétés de musique locales, de majorettes et de chars, ainsi que de vieilles voitures.



Le char de la Reine.

• 10 septembre : Au stade municipal de Brignais, concours de pétanque en doublettes, suivi d'un buffet campagnard et d'une soirée dansante.

• 11 novembre : Choucroute au gymnase municipal suivie d'une soirée dansante.

Le 30 janvier, deux équipes des classes en "3" ont participé à la course à travers Brignais.

L'Amicale compte 150 adhérents de 20 à 90 ans. Pour faire partie de l'Amicale il suffit d'être des classes en "3" et de payer une somme de 50 F, comme droit d'inscription.

Nous espérons chaque année organiser une rencontre des classards pour maintenir les contacts entre les membres de l'Amicale et jusqu'à la prochaine décennie en 1993.

Le char des Anciens.



F.C.P.E. (R. Andrieu) Conseil de Parents d'Elèves du Collège Jean Zay

Le Conseil de Parents d'Elèves (C.P.E.) est l'association de base d'une importante Fédération de Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E., président national : R. Andrieu), qui regroupe une centaine de milliers de parents sur l'ensemble du pays. Le champ d'action d'un C.P.E. est vaste, et les parents se sentent plus responsables en participant à la vie de l'établissement. Ils ont à agir afin que l'école soit

mieux adaptée aux problèmes de notre temps et sache, par un système d'éducation enfin ouvert sur la vie, former l'homme, le travailleur, le citoyen de demain afin de ne pas subir les événements mais les dominer. Avec le souci de mieux représenter les parents et leurs élèves et d'être leur porte-parole, les adhérents F.C.P.E. peuvent être délégués de classe ainsi que membres élus au Conseil d'Etablissement.

P.E.E.P. Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

La Fédération P.E.E.P. de Brignais a recommencé une nouvelle année.

Son objectif demeure toujours le même : "Etre une Fédération à l'écoute des parents, au service des enfants dans leur milieu scolaire".

Elle réaffirme sa volonté d'être indépendante de tout engagement politique ou syndical, et s'ouvre à tout parent soucieux de l'éducation de ses enfants sans aucune discrimination.

Pour l'année en cours, quelques parents ont accepté d'être vos interlocuteurs privilégiés auprès des administrations et des enseignants. Vous pourrez très utilement joindre :

- LEP Brignais : Mme COSTA, tél. 805.48.47.

- CES Jean Zay : M. JACQUIN, tél. 805.39.52.

- Simondon : Mme COUDERT, tél. 805.42.57.

- Claudius Fournion : M. COTTIER, tél. 805.00.20, Maternelle. M. TAILLANDIER, tél. 805.10.34, Primaire.

- Jean Moulin : Mme ECOCHARD, tél. 805.42.42, Maternelle. Mme GIRARD, tél. 805.38.18, Primaire.

- André Lassagne : Mme ORSETTI, tél. 805.31.24, Primaire.

Le bureau de notre association locale a été modifié pour la rentrée scolaire. Il est ainsi constitué :

• **Président** : M. CELLE, tél. 805.39.66

• **Vice-Président** : M. LISMONDE, tél. 808.15.21

• **Secrétaire** : M. COTTIER, tél. 805.00.20

• **Trésorière** : Mme DELACONDE-MINE, tél. 805.16.01.

Tous nos délégués vous représentent cette année dans les instances scolaires :

- Conseils d'établissement
- Conseils de classe
- Conseils d'école
- Cantines scolaires
- Classes transportées
- Commission d'action scolaire.

Nous avons déjà eu le plaisir de voir nos enfants danser lors de la fête d'accueil de l'école de Simondon et d'en apprécier l'ambiance chaleureuse. Pour tout dire, ce fut un succès.

Notre souhait est de voir se réaliser sur Brignais la fête commune des établissements scolaires publics.

Nous espérons que cette année scolaire ouvrira à vos enfants de nouveaux horizons et contribuera à leur épanouissement personnel.

Association Sportive Pérousiennne

Siège : Les Pérouses bâtiment 46.

Buts : Animation du quartier avec des ateliers tous les mercredis, pour enfants de six à seize ans, dont les travaux réalisés sont :

- cuisine et pâtisserie
- couture
- travaux manuels

Tous les mardis ont lieu des cours de danse, avec la mise au point d'un spectacle, qui sera produit à la fête d'été.

Composition du bureau :

• **Président** : Serge MOUTTE, tél. 805.02.30

• **Vice-Présidents** : Aurita MARTINEZ, tél. 805.31.04. Jean-Jacques BOULAS, tél. 805.54.11. Eric HACHE.

• **Secrétaire** : Françoise BOULAS

• **Secrétaire-Adjointe** : Agnès CAMIER

• **Trésorier** : Robert CAMIER, tél. 805.32.99

• **Trésorier-Adjoint** : Jean PUIPIER

• **Membres bureau** : Denise CORTI, Liliane TRANCHAND, Véronique CHIROUZE, Angel MARTINEZ, Eliane CERQUA, Renée VOCCIA.



Concours de costumes à la fête d'été en mai 1983.

Calendrier pour 1983-1984 :

- Bal costumé le 5 novembre 1983.
- Fête de Noël le 17 décembre 1983.
- Soirée dansante le 11 février 1984.
- Fête d'été le 20 mai 1984.

Nous avons deux projets, dont un Vidéo-Club qui a vu le jour au mois

de juin 83, et une section de Ping-Pong qui a démarré en octobre 1983.

L'association compte 60 adhérents pour l'année 1982-83.

Les cotisations sont de 30 F par enfant et par an (gratuité à partir du 3^e enfant d'une même famille).

Amicale Laïque section judo-club

Siège : 53 bis, rue Général-de-Gaulle.

Dojo : Gymnase municipal.

Buts : Ecole de judo, judo compétition tous niveaux, gym, self-défense adultes.

• **Président** : M. René LABELLE, 13, chemin de Bel-Air, La Jamayère, Brignais.

• **Trésorière** : Mme Simone METRAT, Le Bonnet, Brignais.

• **Secrétaire** : Mme Mireille GUYON, La Compassion, Brignais.

• **Professeur de Judo** : M. GUYON, diplômé d'Etat.

Conditions d'adhésion :

- Age minimum : 7 ans (né en 1977).

- Cotisation : selon catégories. Renseignements tous les soirs au gymnase à partir de 17 h. 30.

- Certificat médical, photos obligatoires : licences F.F.J.D.A. ou U.S.E.P.

Projets et manifestations :

• Stage formation technique des judokas.

• Inter-clubs régional le samedi 2 juin 1984.

• Bal du Judo : 28 avril 1984.

Nombre d'adhérents : 225.



CHAUFFAGE CENTRAL : F.F.C. EST MOINS CHER ET LE PROUVE

Exemple : Un chauffage central **COMPLET** comprenant notamment : 1 chaudière gaz naturel corps en fonte garanti 10 ans, 7 radiateurs en acier 14.000 watts garantis 10 ans.

SANS INSTALLATION : 11.819 F

ou **305,25** F/mois en 60 mois**

AVEC INSTALLATION* : 16.859 F

ou **430,56** F/mois en 60 mois**

Prix aussi intéressants en mazout, bois, charbon, propane, électricité, chaudière à condensation, solaire, pompe à chaleur.

26 agences ouvertes en France de 14 h à 19 h et le samedi (matin seulement).

Dans votre région :

LYON Sud-Ouest 69530 BRIGNAIS

120, rue du Gal-de-Gaulle (RN 86) tél. : (7) 805.50.47

Installation par un installateur local.

Prix Sept. 1983. Devis gratuit par ordinateur sur plan. Livraison sous quinzaine. Prêt gratuit d'outillage. Service après-vente assuré.

Renseignez-vous, vous vérifierez que FFC vous offre un matériel **HAUT de GAMME** agréé NF à des prix très compétitifs (Nos références : 29.000 installations en 17 ans).

* Dans les régions Alsace - Aquitaine - Lorraine - Nord - Normandie - Paris - Picardie - Rhône-Alpes.

** Après acceptation du dossier par UCB. TEG 21,5 % prêt amortissable. Barème 5/83.



Alsace - Aquitaine - Lorraine - Nord - Normandie - Paris - Picardie - Rhône-Alpes S.A. au capital de 610.000 F

Envoyez-moi sans engagement la documentation gratuite N° 1283 sur votre matériel de chauffage central.

M _____
 N° _____ RUE _____
 CODE POSTAL _____ VILLE _____
 _____ TÉL. _____

Centre culturel et d'information de Brignais

Siège : 53 bis, rue du Général-de-Gaulle à Brignais.

But : Diffusion de la culture sous toutes ses formes et pour tous les âges.

- **Président** : M. Serge FERLAY, La Mouille, Brignais, tél. 805.23.23.
- **Animateur et Secrétaire** : M. Pierre VERNAY, Le Garel n° 6, Brignais, tél. 805.21.15.
- **Trésorier** : M. Roger EYRAUD, chemin des Ecuireuls, Brignais, tél. 805.30.55.

Principales activités :

- Conférences, films, expositions, joujouthèque, yoga, danses d'assouplissement, centre féminin, etc...
- Séances culturelles dans le cadre du tiers-temps pédagogique dans les écoles.

Conditions d'adhésion :

- Age : de 5 à 100 ans.
- Cotisation : 10 F.
- Entrée : 20 F par adulte, 12 F pour les retraités et les moins de 18 ans. Abonnement : 80 F.

Nombre total d'adhérents : en dehors d'une équipe d'animation de vingt personnes cela est fonction du public qui participe à nos animations, de 20 à 150 personnes en moyenne par animation, 198 abonnés à nos activités.

Voici la liste de nos activités :

Conférences

- **Vendredi 9 décembre, 20 h 45** : Conférence filmée avec Renée MANENT de "Connaissance du Monde", qui présentera son merveilleux reportage : "Dans les Alpes Sauvages" et "Les Ecrins".
- **Vendredi 20 janvier, 20 h 45** : Un reportage attendu de Jean-Claude GOINEAU, conférencier de "Visages et Réalités du Monde" sur *Moscou et Leningrad*.
- **Vendredi 10 février, 20 h 45** : Une aventure haute en couleurs avec Pierre DOMINIQUE, conférencier de "Visages et Réalités du Monde" sur *Bornéo*.
- **Vendredi 16 mars, 20 h 45** : Un voyage illustré en images avec Philippe BOLEN de "Visages et Réalités du Monde" sur *la Corse et la Sardaigne*.

• Vendredi 11 mai, 20 h 45 :

Une extraordinaire aventure avec Roland NASS sur la *Nouvelle Zélande*, conférencier de "Visages et Réalités du Monde".

• Vendredi 8 juin, 20 h 45 :

Une splendide histoire filmée et commentée par Philippe LAMBIL-LON, "Equateur" ou "Le second souffle des Incas". Conférencier de la "Guilde Européenne du Raid".

Cinéma grand format

- Vendredi 18 novembre : "La Crime".
- Pour les vendredis 16 décembre, 24 février 1984, 23 mars, 27 avril et 25 mai : la programmation n'est pas encore arrêtée.

Expositions

- "Modèles réduits de chemin de fer", au gymnase, du 17 au 19 novembre 1983.
- "Chauffage solaire", au gymnase, du 26 au 28 avril 1984.
- "Ecologie", au gymnase, du 2 au 5 mai 1984.

Ces dates probables seront à confirmer ultérieurement.

Harmonie municipale

Notre société dirigée par M. Gaston GOTAIL et son sous-chef M. Jean RANC, regroupe actuellement un effectif d'une quarantaine de musiciens amateurs qui se retrouvent tous les mercredis à 20 heures pour répéter en notre local, 2, rue P. Bovier-Lapierre.

La saison dernière, l'Harmonie a participé à de nombreuses manifestations locales et extérieures, tout particulièrement au 47^e giron des musiques de la Veveyse à Vevey en Suisse, sortie laissant un excellent souvenir à tous les participants.

Depuis ces dernières années, nous apprécions la venue de plusieurs jeunes à l'orchestre-cadet formés par notre dévoué Président de l'As-

Centre féminin d'information

Le but de nos rencontres féminines est de faire participer au développement de leur personnalité et information dans un climat d'amitié et de détente, les femmes de notre ville.

Cette année l'ensemble des réunions seront animées par Mme BADEY, psychologue.

Voici les dates des rencontres :

- **Les jeudis** de 13 h. 45 à 16 h. 15. 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre, 19 janvier, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 7 juin.

Les sujets de chaque rencontre seront annoncés sur le programme mensuel du Centre et par la presse.

Yoga par un professeur diplômé

- **Les vendredis** à 14 h. 30, local de l'Amicale Laïque.
- **Les mardis** de 19 h. 30 à 20 h. 30 et de 20 h. 30 à 21 h. 30, local préau du groupe scolaire Jean Moulin.

Danse "gym tonic" par un professeur diplômé

- **Les mercredis** de 19 h. 30 à 20 h. 30, préau du groupe scolaire Fournion.

ssociation Musicale M. Maurice CROUZET. Nous accueillons avec plaisir au sein de notre Société tout musicien amateur nouvellement arrivé en notre cité.

Parmi les nombreux projets des saisons à venir, celui qui nous tient le plus particulièrement à cœur étant le 125^e anniversaire de l'Harmonie en 1985.

47^e giron des musiques de la Veveyse.



A.C.P.G. - A.C. 39-45 - C.A.T.M.

- **Présidents d'Honneur** : M. Michel THIERS, Maire de Brignais. M. Louis VENDRAME, chemin de la Fonderie, Brignais, tél. 805.11.41.
- **Président** : Paul MALINCONI, 55, rue Général-de-Gaulle, Brignais, tél. 805.16.92.
- **Vice-Présidents** : René BONNET, 5, rue du Bonnet, Brignais, tél. 805.25.59. Louis GOUMY, 9, allée des Bouleaux, Brignais, tél. 805.16.17.
- **Secrétaire** : Gérard RIVET, chemin du Bonnet, route de Chaponost, Brignais, tél. 805.46.84.
- **Secrétaire-adjoint** : Antoine VIRICEL, Palavezin, St-Romain-en-Gier, tél. 807.17.35.
- **Trésorier** : Jean-Marie FRANÇOIS, 14, allée des Capucines, Brignais, tél. 805.17.95.
- **Trésorier-adjoint** : Georges MATHIEU, rue F.-Gaillard, Brignais, tél. 805.33.54.

A.C.P.G. - A.C. 39-45 - C.A.T.M. (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Anciens Combattants de 1939-1945, Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc).

Siège : à la Mairie de Brignais.

Buts : Rassembler tous les P.G. et tous les A.C. de toutes origines, en général, et défendre, faire valoir leurs droits, ainsi que ceux des veuves et orphelins de guerre.

Une cotisation annuelle permet de recevoir mensuellement le journal "Le Radar" relatant la vie des sections du Rhône, et des informations du monde des anciens combattants.

Actuellement la section de Brignais a 60 adhérents.

Projets :

- Œuvrer au sein de l'Association à l'échelon départemental pour interventions à la Fédération Nationale regroupant 550.000 cotisants, pour l'amélioration des conditions d'attribution des cartes d'A.C., de l'augmentation des pensions et retraites d'A.C., etc... Sur le plan local, établir et faciliter les démarches pour la constitution des dossiers de retraite et l'obtention des cartes d'A.C. et Titre de Reconnaissance de la Nation ; et développer l'action sociale auprès des anciens combattants et prisonniers, et veuves de guerre, et contribuer aux œuvres sociales municipales.

- Convier la population et les associations à participer aux manifestations du souvenir :
- 4^e dimanche d'avril : Journée Nationale de la Déportation.
- 8 mai : Anniversaire de la Victoire de 1945.
- 18 juin : Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.

- 14 juillet : Fête Nationale.
- 20 août à St-Genis-Laval : Cérémonie anniversaire du massacre de 120 Résistants.
- 3 septembre : Anniversaire de la Libération de Brignais en 1945.
- 16 octobre : Hommage national aux 30.000 morts d'Afrique du Nord.
- 11 novembre : Anniversaire de la Victoire de 1918.

Le congrès des A.C.P.G. en avril 1983.



Fédération Française de Hatha-Yoga

Ligue Rhône-Alpes Auvergne Section de Brignais.

Siège : Mairie de Brignais.

Le Hatha-Yoga s'adresse à tous et concerne chacun en particulier, sa pratique est douce, faite de postures et de respirations.

Les cours sont animés par des moniteurs diplômés. Ils ont lieu au local social n° 1 de la Compassion.

- Cotisation : trimestrielle.
- Licence et assurance : F.F.H.Y.
- Nombre d'adhérents ; 69.

• Responsables :

Mme Christine FLASSAYER, tél. 805.43.14. Cours du lundi matin de 10 h. à 11 h. Cours du jeudi soir de 18 h. à 19 h.

Mme Colette SCAGLIOTTI, tél. 805.12.71. Cours du mardi matin de 9 h. à 10 h.

M. Frank TEYSSIER, tél. 805.44.37. Cours du mardi soir de 18 h. 15 à 19 h. 15.



**S.A.
CHARROIN**

Société Anonyme au capital de 905.000 F

12, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

Tél. : (7) 805.13.11 (3 lignes)

BOIS

MATERIAUX DE
CONSTRUCTION

**MÉCANIQUE SPÉCIALE
SOBERGRAND**

Constructions de machines spéciales / Etudes de devis / Prototypes
S.A. au capital de 200.000 F Z.I. de Chiradie
69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.07.55

Soins à domicile et en cabinet
par **INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES**

Mme BRAND s'associe à Mlle VIDAL

Cabinet au 62, rue Général de Gaulle
de 11 h 30 à 12 h et de 18 h à 19 h Tél. 805.24.39



Tél. (7) 805.14.26

STATION DESIGN
LA PERSONNALISATION PAR LA PEINTURE
DEVIS GRATUIT
Chemin de la Fonderie 69530 BRIGNAIS

PLATRERIE
PEINTURE-DÉCORATION

Gérard PRESSACCO

3, allée des Marguerites
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.46.68



**ENTREPRISE
DE TRAVAUX
PUBLICS S.A.**

Société anonyme au capital de 200.000 F

4, rte de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. (7) 805.14.22

La Brocante

VENTES
ACHATS
ÉCHANGES

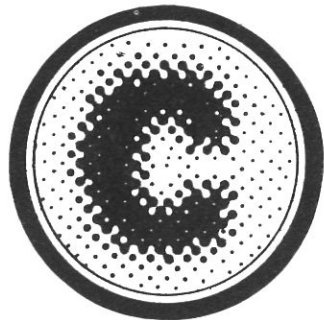
KARAYAN Père et Fils

RESTAURATIONS MEUBLES ANCIENS

274, Plaine d'Elite, RN 86 BRIGNAIS, Tél. 805.13.48

**SUPER MARCHÉ
CORDIAL**

Plus près, moins cher



90, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Téléphone 805.21.78

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Ensemble vocal "Le Tourdion"

Siège : 1, rue Paul Bovier-Lapierre.

But : mise en valeur du chant choral.

- **Président** : Pierre TEYSSOT, pavillon 34 Le Garel, tél. 805.28.07.
- **Secrétaires** : Adeline TOURNIER, pavillon 41 Le Garel, tél. 805.17.27. Dominique CHAPTAL, pavillon 74 Le Garel, tél. 805.04.81.
- **Trésorière** : Nicole PRADINES "Le Bonneton", tél. 805.15.62.

Cotisation : 60 F.

Aucune connaissance musicale n'est obligatoire.

Nombre d'adhérents : 45.

Calendrier des manifestations

- **Le 5 novembre 1983** : grand concert avec l'Harmonie Municipale et la Clique de l'Espérance pour le Centre Culturel.

- **Le 25 novembre 1983** : 5^e anniversaire de l'ensemble vocal avec la participation des chorales de Givors, Lyon, Vaulx-en-Velin, Irigny, Montluel et en finale un choral de Bach "Jesu Meine Freude" interprété par 250 choristes.

Projet : Concert à Pélussin avec cette chorale (date non précisée).

Chanter à Brignais

Depuis une quinzaine d'années, nous assistons un peu partout, à une redécouverte du chant choral, une sorte de renaissance de l'expression vocale polyphonique. Il se trouve heureusement que Brignais n'est pas resté en dehors de ce grand courant sympathique générateur de compréhension, de respect de l'autre et d'amitié.

Grâce à une poignée de "mordus", Brignais possède sa chorale depuis 1978. Six saisons complètes... une saison c'est un peu une aventure, une nouvelle étape d'un nouveau voyage. Il est donc possible chaque année en septembre de prendre le train en marche.

A qui le désire est offerte la possibilité non seulement de vivre mais encore de chanter à Brignais.

Pour ce faire, nulle compétence musicale ou autre n'est requise, nulle épreuve (examen de passage) n'est à redouter. Seuls sont nécessaires l'amour du chant en commun et plus encore un certain goût pour le contact humain.



Le temps et les répétitions feront le reste.

L'ensemble vocal de Brignais comprend une quarantaine d'adultes sous la direction de Jean-Pierre BAVUT.

Celui-ci se retrouve chaque semaine le lundi à 20 h. 30 au local de musique situé 1, rue Paul Bovier-Lapierre.

En cours d'année, nous donnons un ou plusieurs concerts en l'église de Brignais.

Dans l'immédiat, il est conseillé aux personnes intéressées de Brignais ou d'ailleurs de se présenter aux répétitions le lundi.

Nous recherchons plus particulièrement des voix basses et altos.

Un ensemble qui reste ouvert, qui se régénère, c'est un ensemble qui vit.

Le Président

PIERRE TEYSSOT ☐

A.S.B. section basket

L'A.S.B. Basket compte cette saison dix équipes engagées dans les différents championnats, plus une école de basket encadrée par Mme Lanot.

L'objectif de la saison dernière : monter des équipes masculines, est presque atteint.

Cette saison trois équipes ont participé à la Coupe de France. L'arrivée au club de M. J.-J. Séon devrait donner des ailes à certaines équipes pour accéder à la catégorie supérieure.

MM. Duperray, Séon, Martinez et Mlles Pradines, Crozier et Brusaporco animent les entraînements.

A l'assemblée générale qui s'est tenue le 3 juin dernier, un nouveau bureau a été élu, et certaines commissions formées :

- **Président** : M. Michel CHARTRON

- **Vice-Présidents** : MM. Jean METRAT, Paul DUPERRAY

- **Secrétaires** : Mlle CROZIER et Mme Eliane GIRARD

- **Secrétaire-adjointe** : Mlle Christine BRUSAPORCO

- **Trésorier** : M. Roger CHARROIN

- **Trésorier-adjoint** : M. Jean CANICIO

- **Commission Pub-Presse** : M. Charroin, Mlle Porcellana, M. Chouquer, M. Séon.

- **Commission organisation gymnase** : MM. Bouchut, Metrat, Martinez, Chartron et Mme Fascia.

- **Commission technique** : Cette commission regroupe tous les entraîneurs et managers.

Le Bureau ou les différentes commissions se donnent rendez-vous tous les lundis au siège de l'A.S.B., où les parents seront les bienvenus.

La randonnée sans bornes

Siège : Mairie de Brignais.

- **Président** : M. Jean-Marc MATHEY, rue des Ronzières, Brignais, tél. 805.54.86.

- **Secrétaire** : M. Robert ROUX.

- **Trésorier** : Mme Claire MATHEY.

Activités : randonnées pédestres le dimanche une fois par mois. Danses folkloriques, toutes les semaines.

Conditions d'adhésion : cotisation 60 F.

"La plus perdue des journées est celle où l'on n'a pas ri."

CHAMFORT.

A.S.B. section tennis

Siège social : Complexe Sportif Pierre Minssieux, avenue du Stade, 69530 Brignais.

- **Président** : Louis ROLLAND, 43, rue du Garel, 69530 Brignais, tél. 805.21.76.
- **Vice-Président** : René DURY, 52, lotissement Les Collonges, 69530 Brignais, tél. 805.55.64.
- **Secrétaire** : Gilberte THIERS, chemin du Bois, 69530 Brignais, Tél. 805.10.63.
- **Trésorier** : Maurice REY, chemin du Lac, 69530 Brignais, tél. 805.10.72.

Cinq courts de tennis, dont quatre avec éclairage, au Complexe Sportif Pierre Minssieux.

Conditions d'adhésion saison 1983-84 (1^{er} nov. 83 - 31 oct. 84) :
- résider à Brignais,
- enfants : à partir de l'année de naissance 1975,

- inscription annuelle en novembre avec priorité pendant une semaine aux anciens adhérents (pas d'inscription en cours d'année),
- cotisation 1983-84 : adultes 250 F + 60 F licence obligatoire : 310 F. Jeunes 125 + 30 F licence obligatoire : 155 F (-18 ans). Couples 450 F + 120 F licence obligatoire : 570 F.

- places limitées à 570 adhérents (maximum supportable avec cinq courts de tennis).

L'A.S.B. Tennis a pour but la



Ecole de tennis 1983.

pratique du tennis en tant que sport de loisir mais aussi en tant que sport de compétition.

Notre club poursuit son ascension en équipement : création d'un cinquième court grâce à l'effort de la Municipalité, mais aussi des adhérents dont 50 % des cotisations servent au financement de nouvelles installations.

1983 a vu aussi la progression des niveaux des joueurs ; les trois équipes engagées en championnat du Rhône ont largement rempli leur contrat :

- Equipe 1 masculine terminant 2^e de sa poule de 6,
- Equipe 2 masculine terminant 1^{re} de sa poule de 6 et invaincue,

accédant à la série supérieure,
• Equipe féminine terminant 2^e de sa poule de 6.

L'A.S.B. Tennis n'oublie pas la formation de jeunes espoirs qui seront la relève du club :

- Ecole de tennis gratuite le mercredi pour les enfants nés de 1970 à 1975.
 - Encadrement et entraînement des meilleurs espoirs minimes et cadets, engagements aux tournois.
 - Les adultes peuvent bénéficier, à prix modiques de : cours collectifs au gymnase (par groupe de 6, stages de 10 h.) ; cours de débutantes et perfectionnantes dames en matinée.
- "Tennis : le sport de toute une vie".**

Boule joyeuse

Siège : rue Mère Elise-Rivet, tél. 805.46.13.

Fondée en 1905 sous l'impulsion de M. DECLEZ, la Boule Joyeuse se consacre uniquement au "Sport Boules". Pendant plus de trente années M. Louis VENET dirigea, avec une grande compétence cette société. Actuellement, le président Marc CHAVANE, le secrétaire Pierre PAULET, le trésorier Louis RAMBAUD sont à même de grouper 130 sociétaires dès l'âge de 8 ans.

La Boule Joyeuse organise chaque année six concours inscrits au calendrier officiel de la Fédération dans les différentes catégories tête à tête, doublettes, quadrettes. En outre elle met sur pied, afin de

relier les liens d'amitié et de camaraderie, diverses compétitions entre les sociétaires et amis. Cette année, une innovation a permis de perpétuer le souvenir de Toussaint LOMBARD qui, pendant trente ans, en tant que trésorier, s'est dévoué corps et âme. Cette manifestation, qui s'est déroulée le samedi 17 septembre, a pour but d'accueillir les présidents, ou leurs représentants, des sociétés brignairottes. Et nous avons eu le plaisir d'enregistrer la présence de M. THIERS, et de l'un de ses adjoints, M. MASSON qui enleva de haute lutte le trophée.

A titre indicatif, nous communiquons les dates des concours officiels pour la saison 1984 :

- Samedi 21 janvier à 13 h. 30, 32 tête à tête 3/4, coupe R. NICOLI.

- Samedi 3 et dimanche 4 mars, à 13 h. 30, 64 doublettes 3/4, coupes J.C. VENET et G. DUVAL.

- Dimanche 15 avril, à 13 h. 20, 32 doublettes 3/4, challenge GIDROL.
- Dimanche 17 juin à 13 h. 30, 32 doublettes 3/4, challenge RHONE-ANTENNES.

- Samedi 21 juillet, à 13 h. 30, 32 quadrettes 3/4, coupe B.P. et challenge OGIER, qualificatif Anisette 51.

- Samedi 8 septembre, à 13 h. 30, 32 doublettes 3/4 coupe RENAULT Brignais.

Les personnes intéressées par le Sport Boules et désirant agrandir la famille "Boule Joyeuse" peuvent prendre contact, au siège de préférence, le samedi ou le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 20 h.

Association Familiale

Siège : à la Mairie.

But : Défendre les intérêts des familles.

- **Président** : M. Louis BRUNOT, chemin du Presbytère, tél. 805.30.67.

- **Secrétaire** : Mme PHILLY, les Jonquilles, tél. 805.54.71.

- **Trésorière** : Mme BORNET, le Bonnet, tél. 805.20.09.

Conditions d'adhésion : cotisation avec carte d'adhérent.

Nombre d'adhérents : une centaine.

Projet : aider les familles.

Calendrier des manifestations :
Bourse aux skis, les 14, 15 et 16 novembre. Fête au gymnase le 5 février 1984.

Le rôle d'une Association Familiale

C'est une association qui regroupe des familles de toutes catégories professionnelles sans distinction d'opinions politiques, religieuses ou philosophiques, à but non lucratif, régie par la loi 1901.

Celle de Brignais existe depuis 1945, elle est affiliée à la Fédération des Familles de France (F.F.F.). Elle a été créée pour représenter les valeurs familiales qui conditionnent l'épanouissement de chacun. Elle a pour but de :

- Favoriser le projet familial de tous les couples soucieux de l'engagement de leur famille dans la société, pour leur épanouissement personnel et celui de leurs enfants.
- Susciter les actions propres à révaloriser la famille (politique familiale réelle, respect des droits de chacun).

Notre Association Familiale, par son action, veut défendre les intérêts des familles de Brignais.

Pour avoir le maximum de réussite, il faut être nombreux. Nous vous invitons à venir étoffer notre équipe (une vingtaine de personnes au conseil d'administration) en nous apportant vos idées, vos suggestions, votre aide, car cela doit être l'œuvre de tous ceux qui se sentent concernés.

Diverses activités de l'Association Familiale

- **Cours de couture** : par une monitrice de la Fédération, le lundi

de 19 h. 30 à 21 h., le jeudi de 19 h. 30 à 21 h. ou même la journée sur demande. Tél. 805.09.30.

- **Tricot** : Location à la semaine du vendredi 18 h. au vendredi suivant. 1^{re} semaine gratuite. 2^e semaine 20 F pour les adhérents (on peut prendre la carte en même temps que la machine) fixée en 83-84 à 57 F. 40 F pour les non-adhérents. Tél. 805.36.33 Mme POLOCE.

- **Bourse aux vêtements de printemps et d'automne** qui a lieu dans un local de St-Genis-Laval. Les vêtements propres et non démodés, pour femmes et enfants.

- **Bourse aux skis** : Au local de la Compassion à Brignais. Elle a lieu la 2^e quinzaine de novembre (anoraks, salopettes, luges, skis, patins à glace...).

- **Opération biberon** : Quand vous désirez sortir le soir pour vous distraire, pour une réunion... une jeune fille ou un jeune homme garde vos enfants à votre domicile pour une somme modique. Tél. 805.18.25 Mme GOUBIER ou 805.05.76 Mme PIPON.

- **S.O.S. urgence maman** : Service immédiat et bénévole mis à la disposition des mamans malades, ou lorsque la nourrice ne peut assurer la garde de l'enfant... En cas d'urgence, l'enfant est gardé chez la nourrice provisoire. Tél. 805.12.91 Mme BERTICAT ou 805.43.14 Mme FLASSAYER ou 805.33.97 Mme CRUZ.

- **Service dépannage racommodage** : Assuré bénévolement, par des personnes du 3^e âge lorsqu'une maman est malade, ou submergée de travail.

La bourse aux skis de l'Association Familiale.



Un club est né : le "Brignais-Boxe Française-Savate"

Parents, vous qui êtes justement soucieux du bon développement physique, intellectuel et moral de vos enfants, faites confiance à la boxe française.

Sportifs et sportives qui voulez être bien dans votre peau, choisissez cette activité ; c'est un sport complet qui sollicite avec équilibre l'ensemble des muscles et des fonctions vitales. Toujours précédée d'une mise en train poussée et d'assouplissements, sa pratique régulière assure :

- la garantie d'une vitalité accrue dans un corps équilibré et plus valide ;
- les bienfaits d'un engagement physique, sans risque, sous la forme de l'assaut courtois, adapté aux moyens athlétiques de chacun.

Enfin la boxe française est un exutoire idéal pour tous ceux que la vie moderne sollicite et fatigue.

Les entraînements sont assurés par un moniteur, diplômé d'Etat, gant d'argent, compétition 3^e degré.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social : 7, rue des Quatre-Saisons, 69530 Brignais, tél. 805. 47.49, chez Mme OLIVA.

"La dernière illusion est de croire qu'on les a toutes perdues."

MAURICE CHAPELAN.

Restaurants scolaires des écoles publiques primaires et maternelles

Malgré les diminutions de fréquentation de l'école, enregistrées en particulier ces deux dernières années, nos restaurants connaissent un accroissement de fréquentation.

C'est ainsi que, au début de cette année scolaire, 378 convives ont été inscrits alors qu'à la même date, ils n'étaient que 340 l'année dernière.

De même, pour l'année scolaire 82-83, terminée en juin, nous avons servi 51.645 repas, alors que l'année précédente ont été servis 46.356 repas, soit une augmentation de plus de 11 %.

Ceci montre que la politique de tarifs mise en place par l'Association, depuis de nombreuses années, portant sur un barème lié aux quotients familiaux, encore améliorée par une modulation des tranches basses décidée au dernier trimestre de l'année scolaire 81-82, et complétée par le maintien de tous les tarifs pour l'année dernière, a permis à un assez grand nombre de familles, de maintenir et même d'inscrire pour la première fois, les enfants dans les restaurants scolaires.

Les chiffres de l'activité générale de la dernière année n'étant pas encore arrêtés, nous ne pouvons dans cette parution, analyser l'évolution chiffrée de notre activité.

Sur ce point, nous ne connaissons que la part alimentaire, qui n'a évolué d'une année sur l'autre que de 5,25 %, taux bien inférieur à l'inflation.

Nous devons de si bons résultats à la compétence toujours affirmée de notre gestionnaire Mme DEY-RIEUX, et à l'ensemble des équipes de cuisine des deux restaurants qui ont, malgré l'accroissement de travail représenté par un nombre plus important de convives, toujours maintenu une qualité importante de repas, qui font que les enfants se rendent avec plaisir dans nos restaurants. Au nom du comité de gestion, je tiens à les en remercier ici.

L'année dernière a vu apparaître une amélioration que parents et enseignants demandaient depuis plusieurs années, dans le "confort" des enfants au restaurant Claudius Fournion.

Il faut savoir que, sur une surface de 160 m², nous faisons déjeuner environ 170 enfants.

La configuration même du local avec une grande surface vitrée, fait que ces repas étaient extrêmement bruyants.

Contrairement à ce qu'une main anonyme a écrit dans un journal local, il n'est pas anormal que les enfants profitent de leur temps de repas pour se "défouler" et se détendre en parlant.

Nous ne sommes plus au temps de nos grand-mères où un enfant n'avait pas le droit de s'exprimer à table, d'aucuns peuvent estimer cela négatif, pour leur part, parents et enseignants considèrent que cette évolution est naturelle.

C'est pourquoi, il a été mis en place, des cloisons insonorisées pour créer deux salles indépendantes dans cette grande pièce.

Après une période d'adaptation, le résultat est appréciable pour tous.

L'ensemble des participants des restaurants espèrent continuer leur action dans le même sens et apporter ainsi aux enfants qui les fréquentent, non seulement l'assurance du "bien manger", mais aussi de prolonger au sein des restaurants, l'action pédagogique qu'ils vivent en classe.

Pour l'Association
SERGE EISACK □

"Club de la bonne humeur" 3^e Age

Le nombre total d'adhérents pour la saison 1983 était de 38 licenciés dont 3 féminines.

Le Cyclo organise tous les dimanches matins des sorties de club sur des parcours variés.

Des circuits sont proposés les samedis après-midi pour les jeunes, les féminines et les débutants.

L'année cyclotouristique va du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'octobre.

De mars à juin nous participons aux rallyes organisés par l'UFOLEP du Rhône.

Juin-juillet est pour les cyclos confirmés l'occasion de participer à de grands raids comme Lyon-Chamonix-Lyon - La Marmotte - Lyon-Valence-Lyon - Lyon-Le Puy de Dôme.

En septembre-octobre de nombreuses épreuves de gentleman permettent de clôturer la saison.

Pendant la période hivernale, les cyclotouristes qui ne roulent pas s'adonnent au footing, à la randonnée pédestre, au ski de fond.

Amicale Laique de Brignais section cyclo-club

Siège : 53 bis, rue du Général-de-Gaulle, Brignais.

• *Président* : M. Gérard THIERRY-CHEF, 18, Domaine de la Côte, Brignais, tél. 805.18.30.

• *Secrétaire* : M. Gislain LOVERA, 2, rue des Quatre-Saisons, La Compassion, Brignais tél. 805.42.85.

• *Trésorier* : M. Christian PHILLY, 170, rue Général-de-Gaulle, Brignais, tél. 805.49.59.

L'âge minimum des participants est fixé à 12 ans.

La cotisation (licence, assurance UFOLEP) est pour l'année 1984 de 100,00 F pour les adultes et de 50,00 F pour les jeunes jusqu'à 16 ans.

Le certificat médical est impératif pour obtenir une licence.

Brignais-Accueil

Siège : Mairie de Brignais.
Buts : accueil, intégration, amitié.

• *Président* : M. RIVET, les Colonges, Brignais, tél. 805.46.84.

• *Secrétaire* : M. FRANÇOIS, 14, rue des Capucines, Brignais, tél. 805.17.95.

• *Trésorier* : C. CHARBONNIER, rue du stade, Brignais, tél. 805.38.67.

Conditions d'adhésion :

- Age : pour tous.
- Cotisation : 50 F par famille.
- Activités : le jeudi après-midi de 14 h. à 16 h. et pour les visites départ à 13 h. 30 impératif. Aucune activité pendant les vacances scolaires.

Nombre d'adhérents : 50.

Activités pour 83-84 : sorties pédestres, visites de musées et d'entreprises, projections diapositives, cercle de lecture, débats divers, sorties pour enfants et nouveauté après-midjoux (belote, scrabble, dames, etc...).



Brignais-Accueil en fête, c'est le carnaval pour les enfants.

Un bulletin des activités est distribué au début de chaque trimestre dans les boîtes aux lettres et pour

les personnes oubliées vous pouvez le trouver à la Mairie et chez divers commerçants.

Siège social

Chemin de Chiradie
69530 BRIGNAIS
Tél. (7) 805.20.22
Télex 900.905



Agence

21, cours P.-Puget
13006 MARSEILLE
Tél. (91)37.25.09
Télex. 430.886

L'INGENIERIE DU BATIMENT

SECOBAT, société d'ingenierie du bâtiment, un partenaire expérimenté qui sera votre allié, de la conception à la remise des clés :

- Industrie
- Surfaces commerciales
- Hôtellerie
- Restauration

- Equipements collectifs
- Bureaux
- Aménagement du territoire, etc...

F.N.A.C.A. Comité de Brignais

Fédération Nationale des
Anciens Combattants d'Algérie.

Siège : Mairie de Brignais.

La présente association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de solidarité, de camaraderie et d'amitié entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie, et de leur permettre par une action concertée d'assurer la défense de leurs droits.

La Fédération est ouverte à tous ceux qui ont servi dans l'armée en Algérie. Elle est spécifique à la 3^e génération du feu qui agit inlassablement pour de meilleures conditions d'attribution de la Carte du Combattant.

La Fédération met à disposition de ses adhérents, son journal mensuel, son service juridique, sa caisse mutualiste, ses centres de vacances. Le Comité de Brignais tiendra son assemblée générale le 18 novembre à 20 h. 30 salle Gutton. Le Comité vous invite à venir nombreux au



Cérémonie de l'anniversaire de la Libération de Brignais.

Grand Loto qu'il organise le 17 décembre à 21 h. à la salle du complexe sportif.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Le Président : tél. 805.39.38.
- Le Vice-Président et responsable juridique : tél. 805.31.25.
- Le Secrétaire : tél. 805.24.26.
- Le Trésorier : tél. 805.08.06.

Les amis du vieux Brignais

Nous nous sommes retrouvés 24 personnes le 29 septembre dernier, salle Gutton, heureuses de pouvoir créer ensemble une association bien sympathique et qui a pour but de redécouvrir le passé de Brignais dans une ambiance de franche amitié.

Nous souhaitons organiser des expositions d'objets anciens qui dorment sans doute dans vos greniers, retrouver des témoignages écrits ou oraux, chants, danses, vous aider à établir vos arbres généalogiques... bref remettre à l'honneur dans l'expression de nos jours ce qui fut celle d'hier.

Nous aimerions redécouvrir toutes ces merveilles qui nous diront de quoi vivaient nos ancêtres et ce qui nous manque peut-être aujourd'hui pour être heureux.

Le 25 octobre, nous nous sommes à nouveau réunis pour constituer le Bureau provisoire :

• Présidente : Mme Yvonne BONNEFOND, 10, rue des Sources, Brignais, tél. 805.52.06.

• Vice-Présidente : Mme Claudette

MOULIN, B2 rue d'Alsace, Brignais.

• Secrétaire : Mme Colette LESIMPLE, 14, chemin de la Mouille, Brignais, tél. 805.30.88.

• Secrétaire-Adjoint : M. Louis REURE, rue Général-de-Gaulle, Brignais, tél. 805.11.31.

• Trésorier : M. Pierre ROCHEBLOINE, 201, rue Général-de-Gaulle, Brignais, tél. 805.16.93.

• Trésorier-Adjoint : M. Jacques MOUTIE, La Jamayère, Brignais, tél. 805.49.03.

Vous qui vous sentez concernés, soit Brignairots de longue date ou nouveaux arrivants, n'hésitez pas à contacter l'une de ces personnes ou Mme FAYLE, de 8 h. à 10 h. en Mairie (tél. 805.15.11).

*"Qui ne sait le chemin
d'hier ignore la route de
demain."*

AUTEUR INCONNU.

Centre de maintien à domicile des personnes âgées

Siège : 62, rue du Général-de-Gaulle, 69530 Brignais, tél. 805.47.87.

Secteur : Brignais, St-Genis-Laval, Chaponost, Charly, Vourles.

Comme vous le savez, le Centre fonctionne depuis un an. Il a son siège à Brignais avec un nouveau numéro de téléphone : **805.47.87**.

Une permanence est assurée de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30, du lundi au vendredi.

Le Centre est au service des personnes âgées à partir de 60 ans. Il permet, sur prescription médicale, d'assurer les soins quotidiens d'hygiène (par aide-soignante) et infirmiers (par infirmier libéral), au domicile des personnes prises en charge.

N'hésitez pas à contacter l'infirmière coordinatrice, elle est à votre disposition.

Fédération des Guides et Scouts d'Europe

Groupe 1^{er} et 2^e Brignais.

Siège : Château-Landon 77570.

But : Education des jeunes par la pratique du scoutisme authentique de Baden-Powell. Complémentaire de l'action éducative des parents, le scoutisme met à la disposition des familles des méthodes d'éducation active (grands jeux, découverte de la nature, chants, mimes, travaux manuels, efforts physiques, endurance, mais aussi réflexion) et d'apostolat des jeunes.

• Président et chef du groupe garçons : Bernard BRUNOT, "La Grange", 33 bis, rue du Presbytère, 69530 Brignais, tél. 805.26.91.

• Vice-Présidente et cheftaine du groupe filles : Brigitte JACQUIN, Domaine du Bois, La Côte, 69530 Brignais, tél. 805.39.52.

• Trésorier : Philippe CHABUT, 1, allée des Bruyères, Domaine de la Côte, 69530 Brignais, tél. 805.18.82.

Conditions d'adhésion : louvettes et louveteaux de 8 à 12 ans, guides et éclaireurs de 12 à 16 ans, aînés plus de 16 ans.

Nombre d'adhérents : 133.

Projets : monter une deuxième Troupe à Brignais, et un grand camp d'été.

En mars dernier, c'était le 10^e anniversaire des Scouts.



Le petit pont de bois des Scouts !

Il était une fois... (il y a bien une quinzaine d'années), une passerelle qui avait tant servi, tant vu de promeneurs, tant subi la rigueur du temps, qu'elle en avait rendu l'âme en disant : « Je n'en peux plus », et s'était assoupie définitivement dans les eaux du Garon.

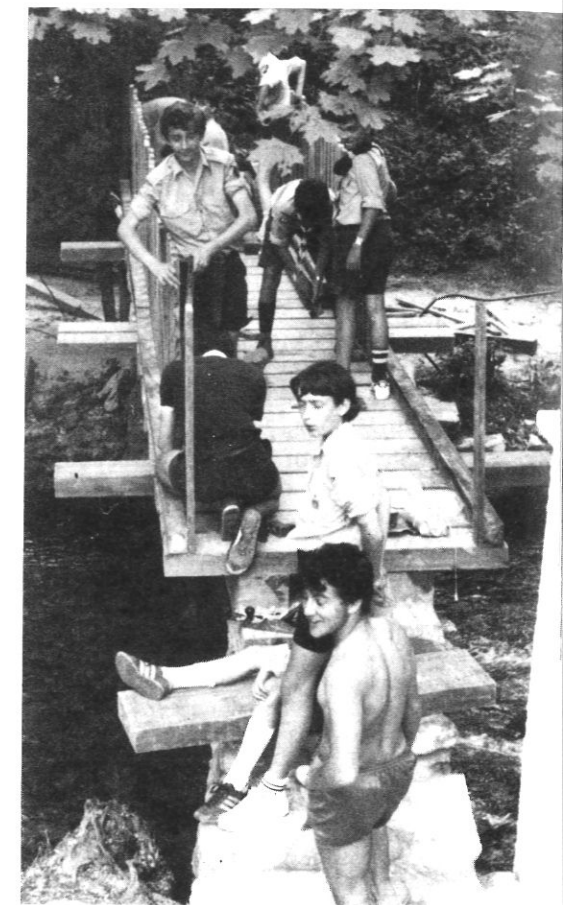
Définitivement ? Non !

Nos Scouts veillaient et avaient la ferme intention de rendre service aux promeneurs de Brignais, et de rétablir ainsi un circuit pédestre sous les ombrages de la vallée de Barray.

Aussi une collaboration étroite s'est établie entre les services techniques de la Municipalité et nos vaillants garçons. La Mairie fournira le bois, les Scouts assureraient tout le travail de montage.

Et tout ce qui fut dit, fut fait.

Par un samedi d'avril (le Garon était encore haut) toute la Troupe est présente. Scies et haches se mettent à travailler sous la surveillance d'un charpentier de métier. La sueur coule, les muscles fatiguent, mais l'enthousiasme de nos Scouts ne faiblit pas. La découpe finie, reste l'assemblage. Les dimanches



suivants, toute la Troupe se retrouve à pied d'œuvre. La pluie est là aussi, l'eau du Garon est glacieuse pour les pieds... mais c'est avec entrain que bientôt les deux grosses poutres, pesant 350 kg chacune, sont mises en place sans aucune autre aide que la force des bras. Du chef au dernier de la patrouille, la fatigue se fait sentir, mais quoi de plus réjouissant que de voir la passerelle reprendre vie. Le platelage et la rambarde restent à être posés. Travail long et fastidieux, mais c'est en chantant que se terminera ce travail.

Alors, quand vous passerez là-bas, vous pourrez siffloter cette chanson qui a certainement inspiré nos Scouts :

*« Tu te souviens du Pont,
Qu'on traversait naguère,
Pour passer la rivière,
Tout près de la maison.
Le petit pont de bois,
Qui ne tenait plus guère,
Que par un grand mystère,
Et deux piquets tout droits.... »*

B.B. □

A.S.B. section football

- **Président** : Roger BARBASSO, tél. 805.28.80.
- **Vice-Présidents** : Michel CASTANO et Gilbert LAMBERT.
- **Secrétaires** : Françoise ENJAL-RAN-DARFEUILLE et Paul CABUT.
- **Trésoriers** : Bernard BIDAUT et Yves MARTIN.
- **Membres** : René HASSENFORDER (matériel), J.R. HASSENFORDER (animation), JARICOT (presse), D. PHILIPPONA (joueurs seniors), LACOUR (responsable juniors), MIAL, BERTINIER, PELLIN, FAYARD, Jean DARFEUILLE.
- **Entraîneurs** :
Ecole de foot : CHAVEL, P. BERTOLI.
Poussins : GRAO, GUICI, M. GALVAN P.
Pupilles : MUCCI P., ROUGIER, AUDUC.
Minimes : CASTANO, LAMBERT.
Cadets : LACROIX, GALATI, PHILIPPONA.
Juniors : ALMENTEROS, LACOUR.
Seniors : P. CHAVEL.
Vétérans : HASSENFORDER René.

Priorité aux jeunes

La trentaine bien passée l'A.S.B. éprouve le besoin de souffler. Le

Comité Directeur, conscient qu'il fallait faire quelque chose, a décidé la création d'une commission des jeunes. Cette commission, présidée par M. CASTANO entraîneur 2^e degré, s'est fixée les objectifs ci-dessous :

- Programmation et harmonisation des séances d'entraînement.
- Définition des objectifs de chaque équipe.
- Coordination des relations joueurs, parents, entraîneurs.

L'équipe des cadets 1983.



• Règlement, mais surtout prévention des différends d'ordre disciplinaire.

• Enregistrement des résultats, surclassement des jeunes joueurs.

Pourtant la recherche du résultat n'est pas l'objectif majeur, la vocation de cette commission c'est la formation technique, physique et morale des garçons qui nous sont confiés.

Quels sont nos objectifs 83-84 ?

- Montée des cadets et juniors et maintien des seniors 1.
- Un titre de vétérans, pourquoi pas ?

Ouest Lyonnais Santé Libérale

Réunis en assemblée constituante le 26 juin 1983, à Saint-Genis-Laval, les professionnels de la santé qui exercent de façon libérale sur les communes de Saint-Genis-Laval, Brignais, Charly, Irigny, Millery, Vourles et Vernaison, ont décidé de créer une association sous la dénomination de "OUEST LYONNAIS SANTÉ LIBÉRALE".

Cette association regroupe actuellement 83 adhérents :

- 27 médecins
- 13 pharmaciens
- 16 dentistes
- 15 kinésithérapeutes
- 9 infirmières
- 2 orthophonistes
- 1 pédicure.

Ses objectifs : faciliter aux malades l'accès aux soins par une meilleure coordination, en particulier dans le cadre des gardes de nuit, du dimanche et des jours fériés, du maintien à domicile des personnes âgées, etc... Elle entend organiser des campagnes de prévention, de dépistage et de promotion de la santé.

Pour développer l'éducation sanitaire de la population, elle organise régulièrement des conférences-débats gratuites pour le grand public. La première a eu lieu à Brignais le 21 juin dernier avec pour sujet "La contraception"; la seconde vient de se tenir, le 20 octobre à Saint-Genis-Laval sur un sujet qui nous concerne tous tôt ou tard "les accidents domestiques de l'enfant".

Les conférenciers sont tous du corps médical, et ils sont là pour répondre à toutes vos questions.

Pour tout renseignement sur l'association, adressez-vous à l'un des membres du bureau dont voici la liste :

- **Président** : Dr Jean-Daniel DURAND, médecin, Saint-Genis-Laval.
- **Vice-Président** : M. René REYNAUD, pharmacien, Saint-Genis-Laval.
- **Secrétaire général** : Dr Jacques NICHIL, médecin, Brignais.
- **Secrétaire-Adjointe** : Mme Bernadette AIZAC, infirmière, Brignais.
- **Trésorier** : M. Alain ROCHE, kinésithérapeute, Saint-Genis-Laval.
- **Trésorier-Adjoint** : Dr Philippe EVRARD, dentiste, Brignais.

Gymnastique volontaire

• **Présidente** : Michèle RAKOUTZ, chemin de la Petite Côte, Brignais, tél. 805.51.40.

• **Secrétaires** : Monique GAUDIN, 43, chemin de la Plaine d'Elite, Brignais, tél. 805.42.85. Nicole COSTA, 7, Domaine de la Côte, Brignais, tél. 805.46.47.

• **Trésorière** : Marie-Thérèse CHAUVE, 16 B, rue A.-Simondon, Brignais, tél. 805.49.47.

• **Animatrice** : Michèle RAKOUTZ, présidente, Claire MATHEY, chemin des Ronzières, Brignais, tél. 805.54.86.

La section est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique - Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.). Association régie par la loi de 1901. Reconnue d'Utilité Publique, elle est ouverte à tous les courants de pensée et s'interdit toute discussion confessionnelle ou politique.

Les animatrices sont diplômées par la Fédération et suivent régulièrement des stages de recyclage.

La section de Brignais organise cette année trois cours par semaine :

- Lundi de 14 h. à 15 h., local social La Compassion 1.
- Mercredi de 18 h. 15 à 19 h. 15 à l'école maternelle J. Moulin (cours mixtes).
- Jeudi de 8 h. 45 à 9 h. 45, local social La Compassion 1.

Les séances de gymnastique volontaire s'adressent à tous ceux qui veulent rester en forme et se sentir "bien dans leur peau". En dehors de tout esprit de compétition et dans une ambiance amicale et détendue, chacun apprend à redécouvrir son corps sans le martyriser. Une large place est faite aux assouplissements exécutés en musique et la séance se termine généralement par une danse facile ou un jeu suivis par de la relaxation.

Contre la tension nerveuse, la sédentarité, l'isolement, rejoignez les 310.000 gymnastes volontaires de France !

Toute personne désirant assister à un cours, avant de s'inscrire, sera la bienvenue.

Conditions d'adhésion :
- avoir entre 18 et 60 ans,
- cotisation annuelle : 170 F assurance comprise,
- apporter une photo d'identité (si possible).

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner à un membre du bureau ou aux animatrices.



Quand la vie est un perpétuel mélange de couleurs...

L'Association des Peintres de Brignais a perdu son président en la personne du talentueux Marcel REY, à qui nous souhaitons tous un succès au niveau national pour sa prestigieuse manipulation de cet art si difficile qu'est la peinture.

Le nouveau bureau, voté à la suite de l'Assemblée Générale tenue le 16 septembre 1983, est le suivant :

- **Présidente** : Mme Danielle MYARD (technicienne de laboratoire), 16, chemin de la Rivière, 69530 Brignais, tél. 805.15.98.
- **Trésorier** : M. Jean-Xavier CHOMARAT (ex-ingénieur en pré-retraite), de Craponne.

• **Secrétaire** : M. Pierre DUBECQ (ingénieur chez B.S.N.), de Morant.

• **Secrétaire-adjointe** : Mme Colette JORLAND (employée à la Sécurité Sociale), de Taluyers.

Nous souhaitons bon courage à tous les représentants et organisateurs de cette association à l'occasion de leur annuelle exposition de peinture et sculpture du 22 décembre 1983 au 2 janvier 1984 au groupe scolaire Jean-Moulin.

Tout peintre en herbe ou confirmé désirant exposer doit prendre contact avec Mme Danielle MYARD. **LA PRÉSIDENTE** □



A.S.B. section pétanque

Complexe Sportif Pierre Minsieux.

Le but de la société est la pratique de la pétanque, la participation à des concours internes à la société ou extérieurs et la formation de jeunes joueurs.

Lors de l'Assemblée Générale au mois de septembre dernier un nouveau bureau a été élu composé de :

- **Président** : Antonin VIENCO, chemin du Bois, Brignais, tél. 805.29.35.
- **Vice-Président** : Edmond CLAVEL, CES Jean Zay, Brignais, tél. 805.43.01.
- **Secrétaire** : Christian BOUVART, CES Jean Zay, Brignais.
- **Secrétaire-adjoint** : J.-François MESPLEDE, Le Hameau de Brignais, Brignais, tél. 805.58.11.
- **Trésorier** : Robert SANMARTY, La Compassion, Brignais.
- **Trésorier-adjoint** : J.P. PUCHOL, 20, bd des Allées-Fleuries, Brignais.
- **Responsable du Comité des Fêtes** : Alain CHAUDIER, Le Hameau de Brignais, Brignais ; et J.-Paul GRANGE.

L'adhésion au club (entraînant la délivrance d'une licence permettant la participation à tous concours officiels) est possible tant pour les adultes que pour les enfants. Il n'est pas besoin d'aptitudes physiques particulières et chaque habitant de

Brignais sera le bienvenu pour intégrer un groupe sympathique.

En début de saison sportive le bureau fixe le montant de la cotisation (à titre indicatif : 50 F pour 1983).

Après un an d'existence la section se flatte d'un beau score de 83 licenciés mais s'est fixée comme objectif d'atteindre assez rapidement les 100 licenciés... ce qui paraît tout à fait du domaine du possible à Brignais.

Les projets des pétanqueurs ? Pouvoir disposer d'un terrain conçu pour la pratique de la pétanque avec possibilité d'avoir un petit local.

Les membres du bureau se fixent comme objectif de faire mieux connaître la pétanque, souhaitent organiser régulièrement des concours pour que tous les membres de la section (et des autres sections de l'A.S.B.) se connaissent mieux, veulent participer le mieux possible aux concours officiels dans le département. De même, courant février la section organisera dans la salle des fêtes son premier grand bal.

Un groupe sympathique qui sait être sérieux dans ses actions et objectifs sans se prendre au sérieux : c'est cela l'A.S.B. Pétanque. Qu'attendez-vous pour prendre votre licence ?

S'adresser au président ou au vice-président pour tout renseignement complémentaire.

Confédération syndicale du cadre de vie

Syndicat de Brignais.

Siège : 3, rue des Quatre-Saisons, 69530 Brignais.

- **Président** : Pierre VIAL.
- **Secrétaire** : Jocelyne FAVRE.
- **Trésorières** : Monique FRANDINO, Paulette PONTVIANNE.

Notre but : nous situant dans le même axe que les organisations ouvrières, notre but est de prendre en compte dans l'action globale, tout ce qui touche les travailleurs dans leur vie quotidienne, notamment en ce qui concerne l'habitat, la santé, la consommation, l'environnement.

Ceci en les aidant en tant qu'usagers et consommateurs à exercer leurs droits et à défendre leurs intérêts.

Le syndicat de Brignais intervient principalement :

- Dans le domaine du logement (défense du locataire, lutte contre les saisies et les expulsions).
- Au niveau de la consommation (défense du pouvoir d'achat, lutte contre la hausse des prix, défense du consommateur).
- En urbanisme : défense du cadre de vie, protection de l'environnement.

Conditions d'adhésion : carte familiale-cotisation en fonction des revenus.

Ecole de musique

Section de l'Association Musicale de Brignais, l'Ecole de Musique a pour but d'organiser un enseignement musical de base accessible au plus grand nombre et la formation de musiciens qui peuvent, par la suite, s'intégrer dans des ensembles d'amateurs (harmonies, orchestres de chambre, etc...).

Une chorale d'enfants est ouverte à tous, élèves ou non de l'Ecole de Musique.

Les méthodes d'enseignement sont des méthodes actives qui se proposent de donner une véritable éducation musicale et non pas seulement un enseignement de solfège. Elles sont complétées, le moment venu, par des "ateliers" (instrumentation, construction musicale, ensemble vocal, orchestre, musique ancienne).

Les enfants sont admis en "initiation" dès l'âge de 5 ans, mais on peut entrer à tout âge (8 ans... 14



ans et adulte), les cours d'enseignement musical étant adaptés à la demande.

Le choix d'instruments possibles est important :

- piano, accordéon, guitare,
- violon, violoncelle, harpe,
- clarinette, hautbois, flûte, basson,
- saxophone,
- trompette, cor, trombone,
- batterie.

Le moment venu les élèves sont intégrés dans des ensembles instrumentaux (ensemble de flûte à bec, d'accordéon, ensemble de cordes, ensemble d'instruments à vent, groupe de guitares, etc...), qui se

produisent à l'occasion d'auditions et de concerts.

Un concert est déjà prévu pour le 10 décembre 1983 et des auditions au cours du premier trimestre scolaire.

Un concert de professeurs est prévu en janvier 1984.

Renseignements :

Permanence de la Directrice, Mme BOISSERIN-PAULY :

- les mercredis de 16 h. à 17 h. au groupe scolaire Jean-Moulin, salle des maîtres ;
- au téléphone n° 805.37.35, le samedi matin de 9 h. 15 à 9 h. 45.

Association Rhodanienne de Sauvetage et de Secourisme

La section de secourisme de Brignais dépend de l'Association Rhodanienne de Sauvetage et de Secourisme dont le siège social est à Saint-Fons, 13, rue Bellevue, tél. 870.95.22.

Le but principal de notre association est humanitaire et consiste à porter secours à tous blessés en toutes circonstances selon des méthodes enseignées préalablement.

Chaque année, la section de Brignais organise des cours de secourisme sanctionnés par les brevets suivants :

- Initiation aux gestes élémentaires de survie.
- Brevet national de secourisme.
- Brevet de secourisme du travail.
- Spécialité "réanimation".

Les dates des différents cours seront annoncées par voie d'affiches chez les commerçants et par les panneaux municipaux.

Les principales activités de la section de secourisme sont :

- postes de secours à la demande des associations ou de la Municipalité,
- championnat de secourisme où elle remporta trois coupes en 83,
- manœuvres S.O.S. (plan ORSEC fictif).

Suite à notre assemblée générale, le bureau a été renouvelé et se compose comme suit :

- **Président** : M. Denys BROCQUET.
- **Vice-Présidents** : Mlle Véronique BLUZET, M. Didier LOPEZ, M. François PISSIS.
- **Secrétaire** : Mlle Emmanuelle BROCQUET.
- **Trésorier** : Mme Frédérique PISSIS.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : Mlle E. BROCQUET, tél. 805.23.07.

Association Française contre la Myopathie

• **Président** : M. BOUCHOT, 2, rue de Rome, Rillieux-la-Pape, tél. 888.39.92.

• **Adjointe au correspondant** : Mme GIRARD, 48, rue de Ronde, Brignais, tél. 805.31.28.

Siège social : Mairie de Brignais. Nombre d'adhérents : 170.

Permanences : 1^{er} mardi de chaque mois, local Compassion 2.

Manifestations : soirée choucroute, loto, bal.

"Les Italiens sont tellement musiciens qu'au lieu de dire vingt sous, comme chez nous, ils disent une lire."

A. ALLAIS.



Espérance et Vaillantes

Siège : Salle Pariset, avenue de Verdun, 69530 Brignais.

Buts : formation de la jeunesse par l'éducation physique et sportive.

• **Président** : André VIRET, rue du Presbytère, tél. 805.19.75.

• **Secrétaire** : Valérie DARET, rue du Colonel-Guillaud, tél. 805.48.54.

• **Trésorier** : Raymond BLANC, rue de Ronde, tél. 805.13.17.

Conditions d'adhésion : âge 5-6 ans suivant les activités pratiquées.

Cotisation : 200 F.

Nombre d'adhérents : 5/600.

L'Espérance et les Vaillantes en 1983

Depuis 1911, date de la création de l'association, et 1941 pour la naissance de la section féminine des "Vaillantes", l'association a conservé le même but et le même point de vue : faire passer par le sport et l'éducation physique, une mentalité sportive à chaque enfant et chaque jeune ; faire connaître un sport vrai et sans artifice avec toutes les difficultés que cela impose.

Activités sportives

Athlétisme.

Cette section existe depuis 1951, a une quarantaine de personnes, et comme responsables Agnès SUR-



GEY et Odile ASECIO. Actuellement, cette section se compose surtout d'une école de très jeunes (8-12 ans), deux fois par semaine au stade municipal et bénéficie des deux entraîneurs responsables nommés ci-dessus, Odile ASECIO venant récemment de suivre une série de week-ends spécialisés à la Ligue du Lyonnais de la Fédération Française d'Athlétisme.

Gymnastique féminine.

Cette section se compose de 150 à 200 jeunes, et a comme responsable Marinette BRET. Elle se compose de trois sections distinctes :

• section mini-poussines et poussines, qui fait office d'école de gymnastique : les plus nombreuses et les plus difficiles à encadrer, mais cependant, pour la saison en cours, celles chez qui les résultats immédiats sont les plus probants ;

• section jeunes (12-14 ans) : il faudrait à cette section un entraînement plus spécialisé, dont nous n'avons pas les moyens pour l'instant. C'est ici que l'effort des responsables sera surtout suivi dans les années à venir ;

• section aînées (15 ans et au-dessus) : il demeure certain que la gymnastique est de plus en plus attractive pour les très jeunes. La section aînées est essentiellement composée de gymnastes déjà confirmées. Le problème de l'ambiance de la section est sans cesse à résoudre, mais elle se fait par les gymnastes elles-mêmes. La section a un bon niveau départemental, et avec très peu de choses devrait pouvoir accéder au niveau régional, et même supérieur.

Gymnastique masculine.

Cette section se compose de 60 à 80 gymnastes, et a comme responsable Pierre JACQUET. Comme chez les féminines, elle comporte trois sections distinctes :

• section poussins, qui là encore fait office d'école, et est de première qualité sur le plan départemental ;



• la section pupilles a changé d'encadrement en cours d'année, et il est certain que l'on a assisté à un changement d'attitude de certains ;

• le problème essentiel en gymnastique masculine reste les difficultés à acquérir entre le passage de la catégorie pupilles à la catégorie adultes (passage d'étoiles, qui de plus sert d'accès pour certains stages, soit d'encadrement, soit de perfectionnement).

Là encore, sauf en ce qui concerne la section adultes qui devrait pouvoir être mise sur pied très prochainement, les deux sections sont très proches d'un bon niveau départemental.

Tennis de table.

En activité depuis 1955, mais structurée de façon effective depuis une vingtaine d'années. Elle se compose actuellement d'une cinquantaine de joueurs regroupés en une école une fois par semaine et quatre équipes disputant les championnats départementaux et régionaux, l'équipe première opérant en Régionale 2 de la Fédération Française de Tennis de Table depuis sept ans. Les trois autres équipes jouent dans les divers championnats départementaux.

Le problème de la section Tennis de Table reste un travail au niveau des très jeunes, de connaissance de ce sport, car il n'apparaît pas toujours très attractif chez les garçons

de ces âges. L'encadrement se fait de la même façon que pour les autres sections, à l'intérieur de chaque section, et le responsable est Jean DARET.

Gymnastique

rythmique et sportive.

Activité féminine la plus récente qui n'existe que depuis cinq ans environ, qui se compose d'une quarantaine de jeunes, dont la personne responsable est Chantal VIRET. Cette section a cependant vu les petites et jeunes filles être intéressées très rapidement par ce type de gymnastique, de telle façon que le problème de l'encadrement s'est fait sentir tout au début. Il a donc fallu, là encore faire au mieux pour ne pas décevoir les nouvelles adeptes, qui pourtant se sont mises en évidence, dans les trois derniers championnats fédéraux.

Il s'agit sans aucun doute d'une activité à encourager, une activité d'avenir dont les problèmes principaux restent le local à utiliser — hauteur de plafond — et l'encadrement pour les différentes sections.

Activités de loisirs

Batterie-fanfare.

Il s'agit d'une activité d'origine de la société, et qui est restée en sommeil depuis 1966. Revenue au goût du jour à partir de 1981, elle est composée d'une quarantaine de personnes, dont le responsable est Pierre JACQUET. Reformée à l'aide d'anciens musiciens, ceux-ci ont vite compris que l'intérêt devait être porté sur les jeunes, ce qui est déjà fait en partie, ceux-ci obtenant de très bons résultats aux niveaux départemental et régional.

La chance de cette activité, qui est passée dans les vingt dernières années de la vieille musique militaire rigoureuse à la nouvelle forme de batterie-fanfare plus enjouée, reste de pouvoir intéresser une plus grande partie de jeunes.

Sport détente.

Activité comptant une centaine de personnes, dont la personne responsable est Eliane GAUDIN. Elle s'adresse essentiellement aux femmes, et existe depuis vingt-cinq ans environ. Cette activité bénéficie d'un encadrement qui se fait, soit grâce à la Fédération Sportive et Culturelle de France, soit par des stages du Ministère Jeunesse et Sport. Cette section recueille une

très bonne audience chez les femmes de Brignais et des alentours, et il est certain que les variantes rattachées à cette activité telles que le footing, la natation, etc., ne font que renforcer cette bonne image de marque.

Le troisième âge

issu du sport détente.

Cette section est plus orientée vers les personnes du troisième âge depuis quatre-cinq ans. Le fait d'avoir pu avoir quelques cours aux "Arcades" a permis une expansion plus rapide de cette activité qui commence à être connue sur notre localité, et qui désirerait maintenant être complétée par du tir à l'arc (section en cours). Cette section se compose d'une quinzaine de personnes environ.

Voilà les activités pratiquées à ce jour à l'Espérance et Vaillantes de Brignais. Un point commun : l'encadrement. Il est toujours issu de la section. C'est une garantie pour l'ambiance et la mentalité qui doivent régner dans chacune des sections.



Les amis de l'orgue de Brignais

Cette association a pour buts :

- la construction d'un grand orgue dans l'église de Brignais lorsque les travaux de restauration intérieure de cet édifice seront terminés ;
- l'organisation de manifestations culturelles (concerts, expositions) centrées sur l'orgue et sur l'abondante littérature musicale concernant ce merveilleux instrument ;
- d'assurer le bon entretien et le bon usage de l'orgue après sa construction.

Le premier bureau est composé de :

• **Président** : M. Jean-Marie ROYET.

• **Vice-Président** : M. Georges VINCENT, M. Hubert PAILLARD-BRUNET.

• **Secrétaire** : M. Philippe JACQUIN.

• **Secrétaire-Adjointe** : Mme Marie-Ghislaine BERTICAT.

• **Trésorier** : M. Michel PELLETIER.

• **Trésorier-Adjoint** : M. Pierre MARZE.

Siège : 11, chemin de l'Archet, à Brignais.

Enfance et familles d'adoption

Permanences : tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 17 h. à 19 h., 5, rue Sala, Lyon 2^e, tél. (7) 842.29.82.

Agir pour un enfant, c'est le thème, la philosophie, le mot d'action du mouvement Enfance et Familles d'Adoption, qui regroupe les foyers adoptifs d'enfants nés en France ou à l'étranger.

Outre des permanences, l'association (loi 1901) organise des soirées : débats, informations, témoignages, réflexion, sur l'adoption, ou l'un de ses aspects particuliers.

Des interventions, rencontres, actions sont menées auprès des Pouvoirs Publics, des œuvres d'adoption, des professionnels de l'enfance et des divers travailleurs sociaux, afin que chaque enfant délaissé soit pris en compte, quels que soient son âge, son handicap, sa couleur ; pour que chaque enfant en attente puisse trouver une famille.

Pour tout renseignement s'adresser à : Mme Andrée STUDLÉ, vice-présidente, 7, rue de la Compassion, 69530 Brignais, tél. 805.47.99.

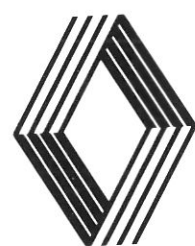
Il y a un orchestre professionnel à Brignais !

L'ORCHESTRE MARC-VALEN



- AVEC DE SÉRIEUSES RÉFÉRENCES (Nuit de la Saint-Sylvestre au Palais d'Hiver de Lyon, Nuit du Cinéma Hôtel Holiday INN à Dardilly, Fête du Beaujolais à Fleurie avec Herbert Léonard et Patrick Sébastien, etc...).
 - UN MATÉRIEL SONO ET LUMIÈRES DE QUALITÉ.
 - DES MUSICIENS DE TRÈS HAUT NIVEAU ET UN EXCELLENT CHANTEUR.
 - UN RÉPERTOIRE TRÈS MODERNE ET TOUS PUBLICS.
- L'Orchestre MARC-VALEN sera heureux d'animer vos soirées dansantes

Secrétariat : M. DE BIASE Tony, 40, rue P.-Bovier-Lapierre
69530 BRIGNAIS / Tél. (7) 805.30.71



Votre agent **RENAULT**
à Brignais
Cyril SERULLAZ

ÉLITE- GARAGE

neuf / occasion / réparation

installation moderne

outillage spécialisé

service après-vente

avant, après l'achat, je suis

A VOTRE SERVICE

266, rue Général de Gaulle

R.N. 86



Nelly

POUR... tous
vos problèmes
d'esthétiques
(conseils gratuits)

POUR... offrir
un parfum

Une seule adresse :

Parfumerie Institut de Beauté **NELLY**

Dammberg

Tél. 805.30.42

72-74, rue Gal de Gaulle 69530 BRIGNAIS

BRIGNAIS SPORTS

SKI PISTE et FOND (vente et location)

TENNIS (cordage par spécialiste)

132, rue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS - Tél. 805.15.02



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

G. LOMBARD

227 rue Général-de-Gaulle Tél. 805.16.53-34

CHARPENTE

COUVERTURE

RHÔNE-TOITURES J.F. FONTROBERT

8, rue des Capucines

69530 BRIGNAIS

Tél. : (7) 805.03.42

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Municipale des Cheveux Blancs

Siège social : mairie de Brignais.

- **Président** : M. Marcel ARNAUD, chemin du Garel, tél. 805.18.05.
- **Secrétaire** : Mme Anne-Marie PIEGAY, 57, rue Général de Gaulle, tél. 805.07.84.
- **Trésorier** : M. André MOSSIÈRE, rue de Janicu, tél. 805.12.84.

Le voyage à "Aisque les Bains"

Mais voui, mes belins, belines, nous aîtres aussi on est allé à "Aisque les Bains", même qu'on était trois cars, des beaux cars de l'entreprise Fontana ! Vous savez ceusses qui sont de Brignais, du côté des Arcades, des vrais beaux cars acque de la musique d'hier et d'autrefois, des valters closés, même un frigo acque à boire ; comme ça ceusses qui avaient soif, y s'avaient pas besoin de s'arrêter.

On est parti contents, contents ! pensez donc y faisait beau, tout le monde était là le 30 juin à l'aube, y en a même qui étaient venus une demi-heure d'avance, des fois qu'y aurait plus de place !

Quand tout le monde a été installé, ceusses qui voulaient être devant au premier rang, parce qu'derrière ça leur donne envie de rejeter, on est parti (bien sûr c'est pour ça qu'on est venu) en direction d'"Aisque les Bains".

On s'est arrêté une première fois à Entre deux Guiers, pour ceusses qui avaient besoin de prendre l'air, ou ceusses qui avaient soif, de se satisfaire un peu et aux autres d'aller aux écommuns, attendre devant la porte où qu'y a une petite fenêtre, cette porte où y faut toujours faire la queue.

Tous les besoins satisfaits, allégés ou lestés on est reparti pour l'Abbaye d'Hautecombe. Qu'y avait donc des virages par le Col du Chat ! mais quelle splendeur, malgré la petite brume qui cachait le lac du Bourget. Eh ben ! même que des fois on voyait pas bien les précipices, y en avait qui avait peur ; y s'auraient dû faire comme notr' chauffeur, quand c'était trop profond, y fermait les yeux !!!

Enfin nous voilà à l'Abbaye d'Hautecombe ; eh ben, on était pas les seuls, y avait un de ces



Nous... on est pas là pour courir !

"cuchons" de monde qu'on serait presque pardus. Heureusement, y avait des barrières pour empêcher qu'on s'échappe. On a un petit peu vu, au pas de giguenastique, puisque on était en retard, l'Abbaye qui abrite les tombeaux des Princes de la maison de Savoie ; le dernier qui a été inhumé est le Roi Humberto d'Italie ; son tombeau était encore tout couvert de fleurs ; on a pu admirer aussi de belles fresques et de belles peintures.

"Ah ! ma brave dame... Hautecombe, j'ai hâte de voir comment que c'est-y."



Après cette visite éclair, on s'est dirigé vers Chindrieux, parc'que le voyage ça creuse, et là à l'Hôtel Goddard, y avait un de ces mâchons ! que c'était bon ! et abondant, si tant bien qu'on abondait pas pour finir les plats. Après le café, des chansons, des histoires et des gognandises permirent à la digestion de se faire.

Et pis pour se dégourdir les jambes on est reparti, acque les cars jusques au port d'"Aisque les Bains" ; y avait des bateaux, des cygnes et des tas de genses autour qui regardaient le lac et se chauffaient au soleil.

Tout le monde était content de profiter de ce beau temps ; y en a même que sont allés en ville pour faire du lèche vitrine ou pour envoyer une carte postale ; d'autres que ce sont promenés, y en a même qu'on croyait pardus, c'était presque, mais y sont revenus avant qu'on reparte, y s'étaient bamanés plus qu'y voulaient !

On s'en est revenu bien tranquillement et vers les 7 h. 30 du soir, tout le monde, un peu fatigué, mais content regagnait sa maison en se demandant déjà où ça serait l'année prochaine.

Et pour ceux qui n'ont pas pu participer au voyage, y s'étaient invités aux Arcades et y s'ont bien mangé, pareil qu'à Chindrieux ; le repas avait été préparé avec beaucoup de soin et servi avec beaucoup de gentillesse. **A.M.P.** □



LE BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

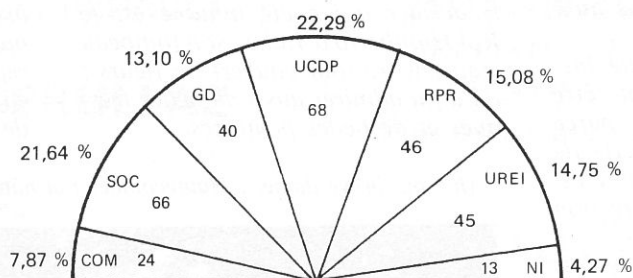
Le renouvellement triennal du sénat a eu lieu le 25 septembre dernier. Il portait sur la série B comprenant 103 sièges, soit :

- 94 pour les départements métropolitains (de l'INDRE-ET-LOIRE aux PYRÉNÉES ORIENTALES) ;
- 3 pour un département d'outre-mer (LA RÉUNION) ;
- 2 pour les territoires d'outre-mer (NOUVELLE-CALÉDONIE)

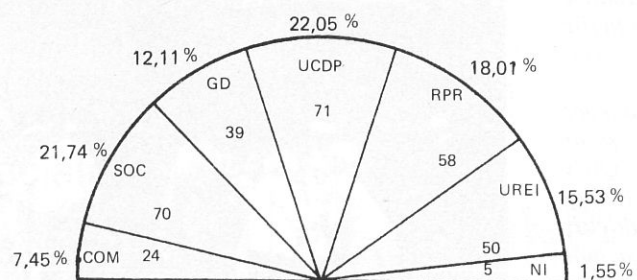
- 4 pour les représentants des Français établis hors de France (élus par scrutin spécial le 11 septembre).

RÉPARTITION DES SÉNATEURS PAR GROUPES POLITIQUES

AVANT LE 25 SEPTEMBRE 1983



APRES LE 25 SEPTEMBRE 1983



COM : groupe communiste
 SOC : groupe socialiste
 UCDP : union centriste des démocrates de progrès
 GD : gauche démocratique
 RPR : rassemblement pour la République
 UREI : union des républicains et des indépendants
 NI : réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe

LE PASSÉ

Un peu d'Histoire...

C'est en faisant des recherches généalogiques sur sa famille brignairoise depuis 1703, que Maurice Blanc s'est intéressé à l'histoire de notre village. Voici un texte inédit, tiré de l'étude sur la Révolution à Brignais, à la suite de recherches effectuées aux Archives Municipales, qu'il nous permet aimablement de publier, ce dont nous le remercions bien vivement au nom de tous ceux qui s'intéressent au passé de leur commune.

Deux Commissaires de Police à Brignais en 1794

Le 3 Floréal de l'an II (22 avril 1794), le citoyen Tromelin propose au Conseil Général de la commune de Brignais l'établissement "d'un plan d'ordre de la commune" en numérotant les maisons, inscrivant au coin des rues leur nom et en établissant des Commissaires de Police. Le projet de ce plan est adopté et Tromelin est chargé de le lever.

Tromelin, de son vrai nom : Bernard Boudin de Tromelin est un ingénieur de la marine, ancien capitaine de vaisseau qui a commandé l'escadre des Indes en second, sous Suffren avec lequel il a eu des démêlés. Il a laissé son nom dans la grande Histoire en le donnant à un îlot situé dans l'Océan Indien à 500 kilomètres de la côte Est de Madagascar. Le 29 novembre 1776, alors qu'il commandait la corvette "La Dauphine" il aborda l'îlot d'où il ramena à l'Ile de France (Ile Maurice) les survivants d'un naufrage survenu quinze ans auparavant. Il vint à Brignais en 1784 car il était l'ami de Louis Thomé, ancien Major Général des troupes de l'Ile de France (*).

Le 19 Floréal (8 mai 1794), Tromelin remet le plan du bourg sur lequel la municipalité "arrête le nom des rues qui le composent".

Le 18 Thermidor (5 août 1794) la commune est divisée en deux sections séparées par le Garon :

- La section du côté du Levant baptisée section de l'Egalité.
- La section du côté du Couchant baptisée section de la Liberté.

La section de l'Egalité comprend : la place de l'Egalité avec 6 maisons, la rue de l'Egalité avec 9 maisons, la rue du Bonnet de la Liberté avec 9 maisons, la rue de la Fraternité avec 59 maisons, la rue de la République avec 49 maisons, la rue Grande Perouze avec 2 maisons, la rue Chalié avec 2 maisons, la rue Salpêtre avec 5 maisons.

La section de la Liberté comprend : la place de la Liberté avec 44 maisons, l'enceinte du Temple avec 12 maisons, la rue de l'Union avec 1 maison, la rue de la Ratière avec 5 maisons, la rue de la Montagne avec 24 maisons, la rue Rousseau avec 19 maisons.

Ce même 18 Thermidor, le citoyen François Ferriol est nommé Commissaire de Police pour la section de l'Egalité. Le citoyen Jean-Baptiste Tronchon est nommé Commissaire de Police pour la section de la Liberté. Ils prêtent serment selon l'usage et leurs nominations sont immédiatement "proclamées" par l'Officier Municipal et le Notable de permanence "dans toutes les places".

Les Commissaires de Police de Brignais sont "décorés", dans l'exercice de leurs fonctions, de la même manière qu'à Commune Affranchie (Lyon).

Comme première tâche, ils

"feront de suite le recensement général de tous les habitants de la commune et sont autorisés à se faire assister d'un ou de deux citoyens intelligents pour les aider..."

Leur travail habituel consistera :

1. "Spécialement à veiller aux rixes, tapages et voies de fait entre les habitants."

2. "Depuis le Premier Germinal jusqu'au Premier Brumaire à faire sortir les citoyens de chez les cabaretiers à onze heures du soir et depuis le Premier Brumaire jusqu'au Premier Germinal faire fermer leurs portes à dix heures du soir."

3. "Ils doivent alternativement veiller à la distribution du beurre avec un notable le jour de marché et à la sûreté générale pendant cette époque."

4. "Ils doivent faire nettoyer la rue et enlever le fumier, les charrettes et autres objets qui embarrassent les passants."

5. "Ils doivent surtout veiller à ce qu'il ne s'établisse aucun citoyen dans cette commune sans en être instruits et en faire rapport à la municipalité."

6. "S'il arrivait quelque incendie ou inondation, ils doivent appeler aux secours en sonnant le tocsin et veiller à la sûreté des propriétés."

7. "Dans une circonstance très pressante, ils peuvent demander main forte à la loi, aux citoyens qui se trouvent auprès d'eux mais dans tout autre moment, s'il est besoin de la force armée, ils s'adresseront à un officier municipal."

8. "Ils peuvent faire arrêter les citoyens qui se porteront à des excès ou des violences marqués sauf à en rendre compte de suite à la municipalité."

9. "Ils sont autorisés à surveiller tout ce qui regarde la Police, à maintenir l'ordre et à empêcher surtout qu'on mette les chanvres dans des lieux prohibés par nous."

MAURICE BLANC □



(*) Bernard Boudin de Tromelin, comme son ami Louis Thomé, fera l'objet d'une notice biographique dans "Brignais sous la Révolution" en préparation.

Brignais a rendu hommage à Jean Moulin

Pour le 40^e anniversaire de sa mort, un hommage exemplaire se devait d'être rendu à Jean Moulin, premier Président du Conseil National de la Résistance.

Le 17 juin fut une journée nationale au cours de laquelle dans la France entière, diverses cérémonies se déroulèrent.

Pour commémorer dignement cette date, c'est au groupe scolaire Jean MOULIN que M. le Maire et son Conseil Municipal avaient convié la population de Brignais pour une manifestation très simple, mais qui n'en fut pas moins empreinte de beaucoup de ferveur patriotique.

En présence des enfants des écoles et du personnel enseignant, des Présidents et représentants des Associations des Anciens Combattants de toutes les guerres, des Anciens Prisonniers et Déportés, et aussi, hélas peu nombreux, de ceux qui incarnèrent sur le plan local la flamme de la Résistance, une plaque fut dévoilée en souvenir de Jean MOULIN.

Préalablement, M. le Maire avait retracé surtout pour la jeunesse d'aujourd'hui, ce que fut ce grand rassembleur de la Résistance française.

En juin 1940 beaucoup de Français acceptent l'armistice avec un lâche soulagement. Jean MOULIN est Préfet d'Eure-et-Loire, à Chartres. A l'arrivée des Allemands il est emprisonné, parce qu'il refuse de signer une déclaration rendant responsables d'atrocités des soldats sénégalais ; il préfère se trancher la gorge ; le foulard dont il s'entoure le cou désormais masquera la cicatrice. Le Gouvernement de Vichy le met en disponibilité parce qu'il est "prisonnier du régime ancien". Jean MOULIN ne saurait rester indifférent à l'appel du Général de Gaulle : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française



ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Alors il gagne Londres et se fait parachuter en zone Sud en janvier 1942. La mission que lui a confiée le Général de Gaulle, c'est l'unification de la Résistance. Peu à peu, après avoir pris contact notamment avec Henri Frénay, fondateur du mouvement de résistance "Combat" et créateur de "l'Armée Secrète", il dote les "mouvements" de services communs : transmissions, informations, parachutages, financement.

Le 27 mai 1943, il préside la première réunion du Conseil National de la Résistance. Arrêté peu après, le 21 juin, à Caluire, à la suite d'une trahison, il est emprisonné au Fort Montluc à Lyon, torturé à l'Ecole de Santé Militaire par la Gestapo qui sait qu'elle tient un personnage important de la Résistance. Celui que l'on ne connaissait que sous les pseudonymes de "Max", "Rex", ou de "Mercier", meurt des suites des tortures subies, dans le train qui le déporte en Allemagne.

« La disparition de Jean MOULIN eut de lourdes conséquences. Il était ce ceux qui incarnent leur tâche et, qu'à ce titre, on ne remplace pas » (Général de Gaulle - "Mémoires de Guerre").

Son sens de l'Etat et son patriotisme intransigeant font de Jean MOULIN une des plus pures figures du martyrologe français pendant la seconde Guerre Mondiale.

Il n'est que justice qu'un hommage fervent et fidèle lui soit rendu. La plaque apposée sur le groupe scolaire qui porte son nom, perpétuera pour les générations futures le souvenir de cet homme qui est mort pour que la France ne perde pas son âme et pour que nous soyons libres.



"Ce que nous pensons de la mort n'a d'importance que par ce que la mort nous fait penser de la vie."

CHARLES DE GAULLE.



ENTREPRISE DE BÂTIMENT

SATEC CASSOU BORDAS

société d'application des techniques de construction cassou bordas

Siège social :

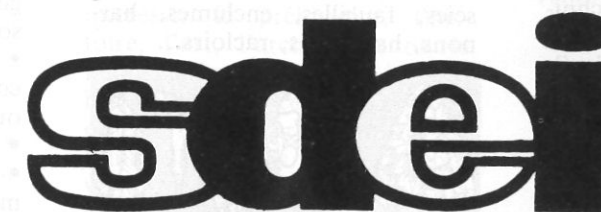
Route de Brignais / 69630 CHAPONOST

Tél. 7/856.13.00

Télex : 380 476

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS, LA GESTION DES SERVICES RURAUX ET URBAINS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE EST LA SPÉCIALITÉ DE LA

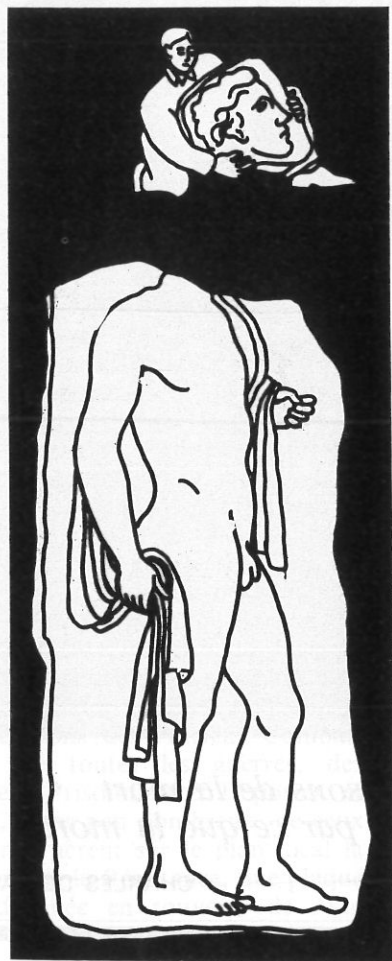
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES



Elle assume également l'exploitation et l'entretien des stations de traitement d'eaux usées et d'ordures ménagères, d'abattoirs, des équipements sportifs, des collectivités et en particulier des piscines.

71, rue Molière - 69226 LYON CEDEX 1
TÉLÉPHONE (7) 860.45.75 TÉLEX 310831 F

Bureau local :
S.D.E.I. - B.P. 42
7, rue du Moulin
69530 BRIGNAIS - Tél. 805.13.08



Sauvons les témoins de la vie quotidienne de nos lointains ancêtres.

Les grands travaux modernes provoquent la disparition de vestiges archéologiques, enfouis depuis des milliers d'années, et dont l'étude permettrait de reconstituer l'existence quotidienne des premiers habitants de notre pays.

Le patrimoine archéologique de la France, de plus en plus menacé par les nouvelles techniques agricoles, par l'urbanisation et par le vandalisme des fouilleurs clandestins, forme le grand livre de notre passé. Chacune de ses pages mérite d'être déchiffrée par des spécialistes pour le bénéfice de la collectivité tout entière. Encore faut-il que ce patrimoine commun soit sauvegardé grâce à l'aide de tous.

Qui découvre des vestiges archéologiques souvent sans le savoir ?

Cela peut arriver :

- aux promeneurs et chasseurs qui parcourent champs et forêts,
- aux exploitants agricoles au cours de leurs travaux. (Labours

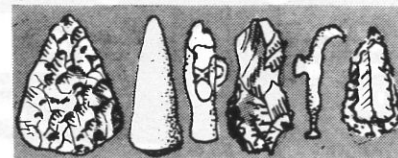
Laissons l'Histoire

- profonds qui mettent au jour et par la même occasion en péril un grand nombre de vestiges notamment des villas gallo-romaines, remembrements qui arasent les traces de constructions en terre telles que tertres funéraires ou buttes féodales),
- aux employés des entreprises de bâtiment et de travaux publics,
- aux employés des entreprises de dragage, de carrières et sablières,
- aux agents de la fonction publique et des collectivités locales, en particulier ceux de l'office national des forêts, de l'équipement, des télécommunications, des services agricoles,
- aux enseignants de toutes catégories qui ont connaissance de découvertes fortuites par leurs élèves.
- aux aviateurs membres des aéro-clubs régionaux.

Vestiges et sites archéologiques.

Objets : Différents objets ou vestiges mobiliers, isolés ou regroupés, d'époques différentes (Age de la Pierre : Paléolithique et Néolithique, Age du Bronze, Age du Fer, époque Gallo-Romaine, Haut Moyen Age) peuvent apparaître à la surface du sol à la suite de différents travaux urbains ou ruraux. Ces objets souvent à l'état de fragments peuvent être :

- des outils : haches, gouges, marteaux, poinçons, pinces, scies, faucilles, enclumes, harpons, hameçons, raclours...



- des armes : poignards, épées, couteaux, cuirasses, casques, lances, flèches...
- des accessoires divers : mors de chevaux, éperons, ciseaux...



- des parures et des bijoux de bronze ou de fer : épingles, colliers, bagues, boucles d'oreilles, bracelets, pendeloques, ceintures...



- des monnaies, en bronze, en argent, en or...



- des vases en céramique, en bronze, en verre...



- des inscriptions gravées sur de la pierre, de la terre cuite...
- des statuettes en pierre, en bois, en bronze...

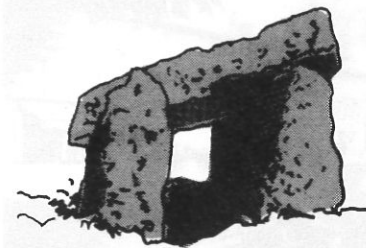


Vestiges architecturaux : Les vestiges de monuments et les éléments d'architecture sont par contre très faciles à repérer au sol. Les monuments et les vestiges les plus aisément identifiables sont :

- les tombes mégalithiques plus connues sous le nom de dolmens ou allées couvertes,
- les menhirs ou pierres dressées,
- les murs, gallo-romains ou médiévaux,
- les éléments d'architecture : chapiteaux, tambours, de colonne, etc...
- les tombes (sarcophages entiers ou fragments de sarcophages dégagés du sol au cours des labours profonds).

A la campagne, une observation attentive des anomalies du relief permet de déceler la présence cachée de certaines structures archéologiques, notamment :

en place

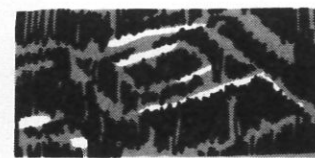


- de remparts sous forme de levée de terre au tracé variable,
- de mottes médiévales ou buttes coniques aux versants très inclinés,
- de tumuli (dissimulant une ou plusieurs tombes) qui ont la forme d'une butte ovale ou circulaire aux versants peu inclinés.

Les anomalies de végétation et certaines concentrations inattendues de matériaux sur le sol (débris de tuiles, blocs de pierre, taillés ou non) indiquent la présence souterraine des fondations arasées.

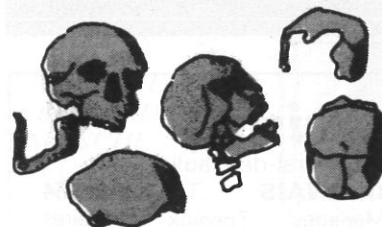
Ces fondations ne sont souvent discernables que d'avion, d'où elles apparaissent sous forme de lignes sombres et claires :

- les voies romaines dessinent sur le sol des lignes rectilignes,
- les villas et temples gallo-romains ne sont perçus que sous forme de plans plus ou moins complexes.



Ossements :

- des vestiges humains incinérés, ou squelettes...
- des vestiges osseux d'animaux domestiques (bœufs, moutons, chevaux...) ou sauvages apportant des informations sur l'environnement, la nourriture ou les pratiques rituelles des hommes du passé.

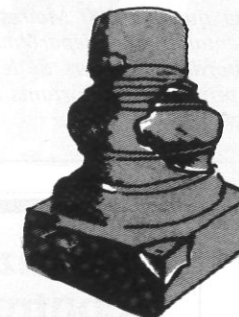


Que fait l'Etat pour notre patrimoine archéologique ?

L'archéologie n'est pas une distraction, c'est une science exigeante qui vise à permettre aux hommes d'aujourd'hui de bien connaître comment vivaient leurs ancêtres et de retrouver ainsi leur passé.

C'est pourquoi l'Etat organise et soutient les fouilles entreprises en France, de façon à ce qu'elles soient conduites scientifiquement : ceci suppose qu'il soit alerté immédiatement en cas de découverte fortuite.

La loi du 27 décembre 1941 (validée en 1945) a donc prévu : « Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation ».



« Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, constructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitations ou de sépultures anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis à jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au Maire de la commune qui doit transmettre sans délai au Préfet. Celui-ci avise le Ministre des Affaires Culturelles ou son représentant ».

Enfin, la loi du 15 juillet 1980 a prévu des sanctions pénales contre toute personne ayant intentionnellement détruit ou détérioré des découvertes archéologiques, ou un terrain contenant des vestiges.

Dans le cas de travaux menaçant un site archéologique, l'Etat à la suite de la déclaration de découverte peut organiser une fouille de sauvetage qui ouvre droit à indemnités pour les entreprises en cas d'arrêt prolongé des travaux.

A qui appartiennent les vestiges découverts ?

La plupart des objets ou vestiges immobiliers découverts fortuitement n'ont aucune valeur commerciale (tessons, tuiles, fragments d'architecture, scories, enduits et mortiers, etc.) et ne sont précieux que par l'intérêt scientifique qu'ils présentent.

Ces objets ou vestiges immobiliers appartiennent au propriétaire du sol, conformément à l'article 552 du code civil, mais sont le plus souvent laissés à la disposition des scientifiques.

Toutefois dans le cas particulier de la découverte d'un trésor, défini par l'article 716 du Code Civil comme « toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété et qui est découverte par le pur effet du hasard », ce trésor appartient par moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds ».

Dans l'intérêt des collectivités publiques, l'Etat peut racheter ces trouvailles moyennant une indemnité fixée à l'amiable ou à dire d'expert dont le montant est réparti entre l'inventeur et le propriétaire.

Si l'archéologie vous passionne, si vous souhaitez participer à des fouilles, adressez-vous à la Direction des Affaires Culturelles de votre région.

Comment faire œuvre utile ?

L'application de la loi suppose que les citoyens collaborent avec les services compétents et les aident dans leur action.

En cas de découvertes d'objets ou de sites archéologiques, en toute circonstance, prévenez le Maire de votre commune. Ne détruisez pas les vestiges. Veillez à leur sauvegarde en attendant l'intervention des services compétents de l'archéologie.

Qu'ils reposent en paix

Il est triste de constater que dans notre commune, certains n'ont aucun respect pour un lieu comme le cimetière.

Ainsi, depuis quelque temps, les réclamations se multiplient, faisant état de dégradations, de vandalisme, nous signalant que les allées sont transformées en pistes cyclables, et que certains jeunes gens "s'amusent" à déterrer des crânes de la fosse commune.

Mais qui sont ces fauteurs de troubles !

N'ont-ils jamais ressenti la peine provoquée par la perte d'un être cher ? Ne peuvent-ils comprendre le mal qu'ils font à ceux qui viennent se recueillir et entretenir la tombe d'un enfant, d'un père, d'une sœur ? Ce lieu de repos, ces fleurs qu'ils déposent, c'est un dernier lien avec celui ou celle qui manque.

Alors, que ceux qui se reconnaissent dans cet article respectent la peine des vivants, et qu'ils laissent les morts reposer en paix sous peine de poursuites et de sanctions graves !

H.S. □



Congrès de l'Association des Maires du Rhône

Sur proposition de M. le Maire de Brignais, le comité directeur de l'Association des Maires du Rhône tiendra son congrès annuel le **20 novembre 1983**, au Complexe Pierre Minssieux à Brignais.

Ce jour-là quelque 300 Maires et les Parlementaires du département pourront aborder, au cours de leurs débats, les problèmes importants qui les préoccupent.

La Mairie recrute

Nous procédons actuellement au recrutement d'un gardien de piscine et des installations sportives pour lequel une annonce a été passée dans la presse quotidienne.

Nous profitons de la sortie de ce bulletin pour vous informer qu'à la suite de réorganisations à intervenir au niveau des stades, nous allons recruter un deuxième gardien qui sera affecté aux installations sportives uniquement.

Les nouvelles candidatures sont à adresser à la Mairie avec curriculum-vitae et photo.

VOL DE BIJOUX

GABRIEL KRAFFT

N'ATTENDEZ PAS...
FAITES ÉTABLIR UN ÉTAT
DE VOS BIJOUX AVEC
PHOTO, PAR APPAREIL
SPÉCIAL AGRÉÉ PAR LES
COMPAGNIES
D'ASSURANCES.

VOTRE BIJOUTIER

BRIGNAIS Tél. (7) 805.12.64

Luttez contre le cancer

en déposant vos verres perdus
dans les conteneurs mis
à votre disposition.



Fleurina

140, rue Général-de-Gaule
69530 BRIGNAIS Tél. 805.08.54

Décoration florale - Mariages - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile SERVICE INTERFLORA

A BRIGNAIS

découvrez un nouveau style de

restaurant

une cuisine soignée
dans un cadre fleuri et exotique



menus - carte - repas d'affaires
salles pour réunions et séminaires

rampes d'accès
pour handicapés

FERMETURE
HEBDOMADAIRE
DIMANCHE
ET LUNDI SOIR

Restotel

des barolles

OUVERTURE
DE
L'HÔTEL
FIN 83

Les Aigais - R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.24.57

OHIER

Z.I. des Eclapons / Vourles
69390 Vernaison / Tél. (7) 805.00.14



STORES

VOLETS

CLÔTURES

DEVIS GRATUIT

STORES

INTÉRIEURS
EXTÉRIEURS
VILLAS
MAGASINS
BUREAUX
USINES, etc.



VOLETS

ALUMINIUM
PVC
Cde PAR SANGLE
Cde PAR TREUIL
Cde ÉLECTRIQUE



CLÔTURES

ET PORTAILS
EN PVC RIGIDE
INALTÉRABLE
STANDARD OU
SUR MESURES



**A compter du 2 janvier 1984
Ouverture d'une Exposition avec
Bureau de Vente RN.86 à Brignais**